PROSPECTUS EN DATE DU 18 MAI 2009

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BESANÇON
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BREST
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE DIJON
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE FORT-DE-FRANCE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIMOGES
HOSPICES CIVILS DE LYON
ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE MARSEILLE
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE METZ-THIONVILLE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANCY
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NIMES
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE ROUEN
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ETIENNE
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOURS

Emprunt obligataire groupé contracté conjointement et sans solidarité
de 270.000.000 € portant intérêt au taux de 4,375% l'an et venant à échéance le 20 mai 2019

Prix d'émission : 99,587%

Les obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire groupé contracté conjointement et sans solidarité par le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens, le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, le Centre Hospitalier Universitaire de Brest, le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France, le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, les Hospices Civils de Lyon, l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne et le Centre Hospitalier Universitaire de Tours (ci-après dénommés individuellement un "**Emetteur**" et collectivement les "**Emetteurs**") d'un montant nominal total de 270.000.000 €, venant à échéance le 20 mai 2019 (les "**Obligations**") seront émises le 20 mai 2009 (la "**Date d'Emission**"). Les quotes-parts respectives de chacun des Émetteurs dans l'Emprunt sont précisées dans la section Modalités des Obligations.

Les Obligations porteront intérêt à compter du 20 mai 2009 inclus au taux de 4,375 % l'an, payable annuellement à terme échu le 20 mai de chaque année, et pour la première fois le 20 mai 2010 pour la période courant du 20 mai 2009 inclus au 20 mai 2010 exclu.

A moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées ou rachetées et annulées, les Obligations seront remboursées en totalité au pair le 20 mai 2019. Les Obligations pourront, et dans certaines hypothèses devront, être remboursées avant cette date en totalité au pair majoré, le cas échéant, des intérêts courus dans le cas où interviendrait un changement de régime fiscal, dans les conditions décrites à l'Article 6 ("Régime fiscal") des Modalités des Obligations.

Chaque Emetteur n'est tenu envers un porteur d'Obligations que de sa quote-part dans chacune des Obligations détenues par ce porteur et aucun Emetteur ne saurait être tenu responsable de l'inexécution par un ou plusieurs autres Emetteurs des engagements de ce ou ces derniers au titre de sa ou de leur quote-part dans chacune des Obligations. De même, chaque porteur dispose d'une créance distincte et indépendante sur chacun des Emetteurs, à hauteur de sa quote-part respective dans chacune des Obligations.

Les Obligations seront émises sous forme de titres au porteur dématérialisés d'une valeur nominale de 50.000 euros chacune. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L. 211-3 et suivants du Code monétaire et financier. Aucun document matérialisant la propriété des Obligations ne sera émis en représentation des Obligations.

Une fois émises, les Obligations seront inscrites en compte le 20 mai 2009 dans les livres d'Euroclear France qui créditera les comptes des Teneurs de Compte. "**Teneur de Compte**" désigne tout intermédiaire autorisé à détenir, directement ou indirectement, des comptes-titres pour le compte de ses clients auprès d'Euroclear France, Clearstream Banking, société anonyme, Luxembourg ("**Clearstream, Luxembourg**") et Euroclear Bank S.A./N.V. ("**Euroclear**").

Une demande d'admission des Obligations aux négociations sur Euronext Paris a été effectuée.

Les Obligations font l'objet d'une notation Aaa par Moody's. Une notation n'est pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des Obligations et peut à tout moment être suspendue, modifiée ou faire l'objet d'un retrait.

Se reporter à la section "Facteurs de Risque" pour une description des facteurs devant être pris en compte par des investisseurs potentiels avant tout investissement dans les Obligations.

AMF | AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

En application des articles L.412-1 et L.621-8 du code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°09-150 en date du 18 mai 2009 sur le présent prospectus. Ce prospectus a été établi conjointement par les émetteurs et engage la responsabilité de leurs signataires.
Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Chefs de File

CALYON Crédit Agricole CIB **NATIXIS**

Ce prospectus (le "Prospectus") constitue un prospectus au sens de la directive 2003/71/CE.

Le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens, le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, le Centre Hospitalier Universitaire de Brest, le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France, le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, les Hospices Civils de Lyon, l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne et le Centre Hospitalier Universitaire de Tours (ci-après dénommés individuellement un "Emetteur" et collectivement les "Emetteurs") confirment que le présent Prospectus comprend toutes les informations pertinentes concernant les Emetteurs et les Obligations dans le cadre de l'émission et de l'offre des Obligations. En outre, les Emetteurs confirment que les informations les concernant et concernant les Obligations sont complètes, sincères et exactes et que le Prospectus ne comporte pas d'omission susceptible d'induire en erreur, qu'il n'existe pas de faits importants concernant les Emetteurs ou les Obligations qui, dans le cadre de l'émission ou de l'offre des Obligations, seraient susceptibles de rendre trompeuses ou inexactes les informations ou opinions exprimées dans le présent Prospectus et que toutes les recherches nécessaires ont été effectuées par les Emetteurs afin de vérifier l'exactitude des informations figurant dans le présent Prospectus. Les Emetteurs acceptent la responsabilité qui en découle.

Le présent Prospectus ne constitue ni une offre, ni une invitation de (ou pour le compte de) chacun des Emetteurs ou de Calyon ou Natixis (ensemble, les "Chefs de File") à souscrire ou à acquérir l'une quelconque des Obligations.

Dans certains pays, la diffusion du présent Prospectus et l'offre ou la vente des Obligations peuvent faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Les Emetteurs et les Chefs de File invitent les personnes auxquelles ce Prospectus serait remis à se renseigner et à respecter ces restrictions. Une description de certaines de ces restrictions d'offre et de vente des Obligations et de distribution du présent Prospectus figure sous le titre "Souscription et Vente" ci-après.

Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées dans le cadre de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 telle que modifiée (la "Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières"). Au regard de la législation américaine, les Obligations ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains ("U.S. persons" tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières (la "Réglementation S")).

Nul n'est autorisé à donner des informations ou à faire des déclarations relatives à l'émission ou la vente des Obligations autres que celles contenues dans le présent Prospectus. Toutes informations ou déclarations non incluses dans le présent Prospectus ne sauraient en aucune façon être autorisées par les Emetteurs ou les Chefs de File. En aucune circonstance, la remise de ce Prospectus ou une quelconque vente des Obligations ne peut impliquer d'une part, qu'il n'y ait pas eu de changement dans la situation de l'un quelconque des Emetteurs depuis la date du présent Prospectus ou, d'autre part, qu'une quelconque information fournie dans le cadre de la présente émission soit exacte à toute date postérieure à la date indiquée sur le présent Prospectus.

Toute référence dans le présent prospectus à "€", "EURO", "EUR" ou à "euro" désigne la monnaie des états membres de l'Union européenne ayant adopté la monnaie unique en application du Traité établissant la Communauté européenne (signé à Rome le 25 mars 1957), tel que modifié par le Traité sur l'Union européenne (signé à Maastricht le 7 février 1992) et par le Traité d'Amsterdam (signé à Amsterdam le 2 octobre 1997).

Le présent Prospectus et tout document d'information relatif aux Emetteurs ou aux Obligations ne sont pas supposés constituer des éléments permettant une quelconque estimation de la situation financière des Emetteurs ou une quelconque évaluation des Obligations et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat des Obligations formulée par les Emetteurs ou l'un quelconque des Chefs de File. Chaque acquéreur potentiel des Obligations devra juger par lui-même de la pertinence des informations contenues dans le présent Prospectus et fonder sa décision d'achat des Obligations sur les recherches qu'il jugera nécessaires. Les Chefs de File ne s'engagent pas à contrôler la situation financière ou la situation générale des Emetteurs pendant la durée de l'emprunt, ou à faire part à un quelconque investisseur ou investisseur potentiel des informations qu'ils seraient amenés à connaître à ce sujet.

Pour les besoins de cette émission, Natixis agira en qualité d'établissement chargé des opérations de régularisation (l'"Etablissement chargé des Opérations de Régularisation"). L'Etablissement chargé des

Opérations de Régularisation (ou toute personne agissant au nom de l'Etablissement chargé des Opérations de Régularisation) a la faculté d'effectuer (mais n'est en aucun cas tenu) des sur-allocations d'Obligations ou des opérations en vue de maintenir le cours des Obligations à un niveau supérieur à celui qu'elles atteindraient autrement en l'absence de telles opérations. Cependant, il n'est pas assuré que l'Etablissement chargé des Opérations de Régularisation (ou toute personne agissant au nom de l'Etablissement chargé des Opérations de Régularisation) effectuera de telles opérations. Ces opérations de régularisations ne pourront débuter qu'à compter de la date à laquelle les conditions finales de l'émission auront été rendues publiques et, une fois commencées, elles pourront être arrêtées à tout moment et devront prendre fin au plus tard à la première des deux dates suivantes : (i) 30 jours après la date d'émission et (ii) 60 jours après la date d'allocation des Obligations. Toute opération de régularisation sera effectuée en conformité avec les lois et réglementations applicables.

TABLE DES MATIERES

FACTEURS DE RISQUE 5
MODALITÉS DES OBLIGATIONS 8
UTILISATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION 22
DESCRIPTION DES EMETTEURS 23
1. Renseignements généraux concernant les Emetteurs 23
2. Evaluation de la solvabilité des Emetteurs 35
3. Principales activités des Emetteurs 35
4. Structure et organisation des Emetteurs 184
5. Informations financières relatives aux Emetteurs 187
6. Changements notables 310
7. Procédures judiciaires 310
8. Documents accessibles au public 310
SOUSCRIPTION ET VENTE DES OBLIGATIONS 314
INFORMATIONS GENERALES 315
PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU PROSPECTUS 317

FACTEURS DE RISQUE

Les paragraphes suivants présentent certains facteurs de risques liés à l'offre des Obligations dont les investisseurs potentiels doivent avoir connaissance. Avant de décider d'investir dans les Obligations, les investisseurs potentiels sont invités à examiner avec attention toute l'information contenue dans le présent Prospectus, qui inclut en particulier les facteurs de risques détaillés ci-dessous, et à consulter leurs propres conseillers financiers et juridiques sur les risques découlant d'un investissement dans les Obligations. Les développements suivants ne sont pas exhaustifs. De plus, les investisseurs doivent savoir que les risques décrits peuvent se combiner et donc être liés les uns aux autres. Les investisseurs potentiels doivent faire leur propre évaluation de toutes les considérations liées à un investissement et doivent également lire les informations détaillées figurant ailleurs dans le présent Prospectus.

Les termes définis dans la section "Modalité des Obligations" du présent Prospectus auront le même sens lorsqu'ils sont utilisés ci-dessous.

1. FACTEURS DE RISQUE RELATIFS AUX EMETTEURS

Depuis la réforme du financement des établissements de santé, les CHU voient une part importante et grandissante de leur financement conditionnée par les activités de soins et de recherche-enseignement qu'ils produisent. Cette réforme permet une allocation optimale des ressources de l'Assurance maladie en fonction des besoins de soins de la population desservie en ajustant les financements des établissements aux moyens engagés.

Si les établissements sont maîtres de leur activité, les tarifs sont fixés au niveau national, sur la base d'hypothèses d'activité nationale, dans le cadre du respect de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) voté par le parlement.

Ce modèle de financement, qui introduit une variabilité des ressources des CHU, doit atteindre son schéma cible en 2011-2012, et connaîtra donc des ajustements durant cette montée en charge.

Les Etablissements publics de santé disposent de l'autonomie juridique et financière qu'ils exercent sous le contrôle étroit de leur tutelle (Etat, Assurance maladie, Agence Régionale de l'Hospitalisation). A cette fin, les ARH disposent de nombreux dispositifs de supervision de la situation financière des établissements, particulièrement utilisés pour des entités de la taille des CHU. Ainsi, les ARH approuvent les états prévisionnels des recettes et des dépenses (EPRD) et les plans globaux de financement (PGFP), en suivent l'exécution au travers des suivis quadrimestriels, et s'assurent que les seuils de dégradation financière fixés par la circulaire du 16 juillet 2008 ne sont pas franchis.

1.1 Absence de solidarité entre les Emetteurs

Les Émetteurs sont tenus conjointement et sans solidarité au titre de l'Emprunt. Chaque Émetteur n'est tenu envers un porteur d'Obligations que de sa quote-part dans chacune des Obligations détenues par ce porteur et aucun Émetteur ne saurait être tenu responsable de l'inexécution par un ou plusieurs autres Émetteurs des engagements de ce ou ces derniers au titre des Obligations. De même, chaque porteur dispose d'une créance distincte et indépendante sur chacun des Émetteurs, à hauteur de leur quote-part respective dans chacune des Obligations. En conséquence, la survenance d'un Cas d'Exigibilité Anticipée (tel que ce terme est défini dans la section "Modalités des Obligations") relatif à un ou plusieurs Émetteurs n'aura aucun effet sur les droits et les obligations respectifs des autres Émetteurs et les porteurs devront faire valoir leurs droits, le cas échéant, auprès du ou des Émetteurs défaillants.

1.2 Informations historiques

Les informations historiques et les autres informations définies dans le présent Prospectus représentent l'expérience historique et les procédures actuelles de chaque Émetteur. Aucune assurance ne peut être donnée que les données futures relatives à chacun des Émetteurs seront similaires aux données exposées dans le présent Prospectus.

1.3 Rapport Marescaux

Le rapport de la Commission sur l'avenir des Centres Hospitaliers Universitaires présidée par le Professeur Jacques Marescaux et remis en mai 2009 comprend un certain nombre de recommandations relatives à la transformation des Centres Hospitaliers Universitaires, parmi lesquelles figurent notamment les éléments suivants.

Le rôle et l'organisation des CHU ne peuvent être que renforcés par les perspectives dressées par le rapport du Professeur Jacques MARESCAUX relatif à l'avenir des Centres Hospitaliers Universitaires. Ses préconisations plaident pour un renforcement de la mission de recherche au sein des CHU, tout en continuant à assurer les missions d'enseignement et de soins. En matière de recherche, les coopérations inter-régionales devraient être développées, tandis que l'organisation en réseau devrait mieux permettre de répartir les missions de soins entre CHU de référence et hôpitaux périphériques.

Ceci va donc dans le sens d'une confortation du rôle et des spécificités des CHU.

Pour assurer l'effectivité de cette réorientation, le rapport préconise par ailleurs de poursuivre la clarification des financements alloués dans le cadre de la réforme déjà engagée depuis deux ans du financement des missions d'enseignement, recours, référence et innovations. Les allocations budgétaires devraient en outre davantage se faire sous forme d'appel à projet.

Ainsi, le financement des missions spécifiques dévolues aux CHU devrait être garanti et alloué de façon optimale entre établissements.

Certaines des propositions de ce rapport ont été intégrées dans le projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif à la santé et aux territoires.

2. FACTEURS DE RISQUE RELATIFS AUX OBLIGATIONS

2.1 Investisseurs

L'investissement dans les Obligations nécessite une connaissance et une expérience des transactions sur les marchés de capitaux et des obligations ainsi qu'une connaissance des risques inhérents aux Obligations.

Les investisseurs potentiels ne devront prendre leur décision qu'après une étude approfondie des informations contenues dans le Prospectus et des informations d'ordre général relatives aux Obligations.

Les investisseurs potentiels devront s'assurer qu'ils ont les ressources financières suffisantes pour supporter les risques inhérents à l'acquisition d'Obligations.

Il est recommandé aux investisseurs potentiels de s'assurer d'une compréhension suffisante de la nature des Obligations et des risques qui en découlent et de vérifier l'adéquation d'un tel investissement au regard de leur situation financière.

Il est recommandé aux investisseurs potentiels de procéder à leur propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'acquisition d'Obligations.

Chaque investisseur potentiel est invité à consulter ses propres conseillers quant aux aspects juridiques, fiscaux et connexes d'un investissement dans les Obligations.

Les investisseurs potentiels devront être capables d'évaluer (seuls ou avec l'assistance d'un conseiller financier) les évolutions économiques et autres facteurs qui pourraient affecter leur investissement et leur capacité à supporter les risques qui en découlent.

Certains investisseurs potentiels sont soumis à une réglementation stricte en matière d'investissements. Ces investisseurs potentiels devront consulter leur conseil juridique afin de déterminer si la loi les autorise à investir dans les Obligations, si l'investissement dans les Obligations est compatible avec leurs autres emprunts et si d'autres restrictions d'achat des Obligations leur sont applicables.

2.2 Risques généraux relatifs aux Obligations

Modification des Modalités des Obligations

Les porteurs d'obligations seront groupés en une Masse (telle que définie à l'Article 10 des Modalités des Obligations) pour la défense de leurs intérêts communs et pourront se réunir en assemblée générale. Les Modalités permettent que dans certains cas les porteurs non présents ou représentés lors d'une assemblée générale puissent se trouver liés par le vote des porteurs présents ou représentés même s'ils sont en désaccord avec ce vote.

L'assemblée générale des porteurs peut, sous réserve des dispositions de l'Article 10 des Modalités des Obligations, délibérer sur toute proposition tendant à la modification des Modalités des Obligations, et notamment sur :

(i) toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ; et

(ii) toute question afférente aux droits, actions et avantages communs qui s'attachent ou s'attacheront ultérieurement aux Obligations ou qui en découlent ou en découleront ultérieurement, y compris afin d'autoriser le représentant de la Masse à agir en justice, que ce soit en demande ou en défense.

Modification du droit

Les Modalités des Obligations sont régies par la loi française en vigueur à la date du présent Prospectus. Aucune assurance ne peut être donnée quant aux conséquences d'une décision judiciaire ou d'une modification de la législation ou de la règlementation française postérieure à la date du présent Prospectus.

2.3 Risques relatifs au marché

Risques de liquidité

Les Obligations ne font actuellement l'objet d'aucun marché et il n'existe aucune garantie que se développera un tel marché ou que les porteurs seront en mesure de céder leurs Obligations sur le marché secondaire, ce qui peut avoir un effet négatif sur le prix et la liquidité des Obligations.

Risques de change

Le paiement des intérêts et le remboursement du principal se feront en euros ce qui peut présenter des risques si les activités financières d'un investisseur sont essentiellement dans une autre devise. Il existe un risque que les taux de change varient significativement (notamment en cas de dévaluation de l'euro et de réévaluation de la devise de l'investisseur) et que les autorités du pays de l'investisseur modifient leur contrôle des changes. L'investisseur concerné pourrait alors recevoir un montant d'intérêt ou de remboursement inférieur à ce qu'il avait prévu.

Taux Fixe

Les Obligations portant intérêt à taux fixe, tout investissement dans les Obligations entraîne le risque que des changements ultérieurs sur le marché des taux d'intérêt diminuent la valeur des Obligations.

Notation

La notation des Obligations ne reflète pas nécessairement tous les risques attachés aux Obligations et l'impact que ces risques, y compris les risques décrits ci-dessus, pourraient avoir sur la valeur des Obligations. Une notation n'est pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention de titres et peut à tout moment être suspendue, modifiée ou faire l'objet d'un retrait par l'agence de notation.

MODALITÉS DES OBLIGATIONS

*Les modalités des Obligations (les "**Modalités**") sont les suivantes :*

Les Centres Hospitaliers Universitaires suivants (ci-après dénommés individuellement un "**Emetteur**" et collectivement les "**Emetteurs**") :

(a) le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (l' "**EPRD**") pour l'année 2009 ;

(b) le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(c) le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(d) le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(e) le Centre Hospitalier Universitaire de Brest, en vertu de la décision de son directeur en date du 14 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(f) le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(g) le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, en vertu de la décision de son directeur en date du 14 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(h) le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(i) le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, en vertu de la décision de son directeur en date du 12 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(j) le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(k) le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, en vertu de la décision de son directeur en date du 14 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(l) les Hospices Civils de Lyon, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(m) l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(n) le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(o) le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, en vertu de la décision de son directeur en date du 12 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(p) le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(q) le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(r) le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(s) le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, en vertu de la décision de son directeur en date du 14 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(t) le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(u) le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(v) le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, en vertu de la décision de son directeur en date du 14 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

(w) le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne, en vertu de la décision de son directeur en date du 13 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ; et

(x) le Centre Hospitalier Universitaire de Tours, en vertu de la décision de son directeur en date du 15 mai 2009 de recourir à l'emprunt, dans le cadre des ses compétences générales, et conformément aux prévisions de recours à l'emprunt qui seront inscrites dans le tableau de financement prévisionnel de l'EPRD pour l'année 2009 ;

ont décidé d'émettre un emprunt obligataire groupé contracté conjointement et sans solidarité d'un montant nominal total de 270.000.000 d'euros portant intérêt au taux de 4,375% et venant à échéance en 2019 (les "**Obligations**").

Les quotes-parts respectives de chacun des Emetteurs dans chacune des Obligations et dans le montant nominal total des Obligations sont précisées ci-dessous :

Emetteurs	Quote-part dans le montant nominal total exprimée en euros	Quote-part dans chacune des Obligations exprimée en pourcentage et en euros	
Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire d'Angers	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Besançon	5.000.000 euros	1,852%,	soit 925,93 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux	12.000.000 euros	4,444%	soit 2.222,22 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Brest	3.000.000 euros	1,111%	soit 555,56 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Dijon	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble	12.000.000 euros	4,444%	soit 2.222,22 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Lille	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Limoges	20.000.000 euros	7,407%	soit 3.703,70 euros
Hospices Civils de Lyon	20.000.000 euros	7,407%	soit 3.703,70 euros
Assistance Publique Hôpitaux de Marseille	30.000.000 euros	11,111%	soit 5.555,56 euros
Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville	5.000.000 euros	1,852%	soit 925,93 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Nancy	20.000.000 euros	7,407%	soit 3.703,70 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Nice	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers	5.000.000 euros	1,852%	soit 925,93 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Reims	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Rennes	3.000.000 euros	1,111%	soit 555,56 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Rouen	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne	15.000.000 euros	5,556%	soit 2.277,78 euros
Centre Hospitalier Universitaire de Tours	10.000.000 euros	3,704%	soit 1.851,85 euros

Il est précisé que chaque Emetteur n'est tenu envers un porteur d'Obligations (un "**Porteur**") que de sa quote-part dans chacune des Obligations détenues par ce Porteur et qu'aucun Emetteur ne saurait être tenu responsable de l'inexécution par un ou plusieurs autres Emetteurs des engagements de ce ou ces derniers au titre de sa ou de leur quote-part dans chacune des Obligations. De même, chaque Porteur dispose d'une créance distincte et indépendante sur chacun des Emetteurs, à hauteur de sa quote-part respective dans chacune des Obligations.

Un contrat de service financier relatif aux Obligations (le "**Contrat de Service Financier**") sera conclu le 20 mai 2009 entre les Emetteurs et BGL Société Anonyme en qualité d'agent financier (l' "**Agent Financier**", une telle expression incluant, lorsque le contexte s'y prête, tout autre agent financier susceptible d'être désigné ultérieurement comme Agent Financier) et d'agent payeur (l' "**Agent Payeur**", une telle expression incluant, lorsque le contexte s'y prête, tout autre agent désigné ultérieurement comme Agent Payeur). Les Porteurs sont réputés avoir pleinement connaissance des stipulations du Contrat de Service Financier rédigé en langue française dont un exemplaire sera disponible et pourra être examiné sur demande aux guichets de l'Agent Financier et de l'Agent Payeur. Certaines stipulations des présentes Modalités résument les stipulations détaillées du Contrat de Service Financier.

Toute référence dans les présentes Modalités aux "**Porteurs** " renvoie aux porteurs d'Obligations. Toute référence dans les présentes Modalités à des "**Articles**" renvoie aux Modalités numérotées ci-dessous.

1. Forme, valeur nominale et propriété des Obligations

Les Obligations seront émises sous forme de titres au porteur dématérialisés d'une valeur nominale de 50.000 euros chacune. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L. 211-3 et suivants du Code monétaire et financier. Aucun document matérialisant la propriété des Obligations (y compris les certificats représentatifs prévus à l'article R. 211-7 du Code monétaire et financier) ne sera émis en représentation des Obligations.

Une fois émises, les Obligations seront inscrites en compte dans les livres d'Euroclear France qui créditera les comptes des Teneurs de Compte. Pour les besoins des présentes, "**Teneur de Compte**" désigne tout intermédiaire autorisé à détenir, directement ou indirectement, des comptes-titres pour le compte de ses clients auprès d'Euroclear France, Clearstream Banking, société anonyme, Luxembourg ("**Clearstream, Luxembourg**") et Euroclear Bank S.A./N.V. ("**Euroclear**").

La propriété des Obligations sera établie par l'inscription en compte dans les livres des Teneurs de Comptes et la cession des Obligations ne pourra être effectuée que par inscription dans ces livres.

2. Rang des Obligations et maintien de l'emprunt à son rang

Les engagements de chacun des Emetteurs au titre de leur quote-part dans chacune des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et non assortis de sûretés venant (sous réserve des exceptions impératives du droit français) au même rang entre eux et au même rang que toutes les autres dettes chirographaires et non subordonnées, présentes ou futures, de chacun des Emetteurs.

Chacun des Emetteurs s'engage jusqu'au remboursement effectif de la totalité des Obligations à (i) ne pas conférer ou permettre que subsiste un quelconque gage, hypothèque, nantissement, garantie ou autre sûreté sur l'un quelconque de ses biens, actifs, revenus ou droits, présents ou futurs, au profit d'autres titulaires de toute dette d'emprunt présente ou future représentée par des obligations, des valeurs mobilières ou d'autres titres ou instruments financiers, à l'exclusion de toute dette d'emprunt représentée par des billets de trésorerie au sens de l'article D.213-1-I-2° du Code monétaire et financier, sans que soient consenties les mêmes sûretés ou garanties et le même rang aux présentes Obligations, (ii) ni se porter caution ou garant ou accorder toute autre garantie (iii) ni céder ou transférer l'un quelconque de ses biens, actifs, revenus ou droits, présents ou futurs, autrement que dans le cadre de la poursuite de son activité en conformité avec sa mission.

3. Intérêts

Les Obligations portent intérêt du 20 mai 2009 (inclus) au 20 mai 2019 (exclu) au taux de 4,375 % l'an, payable annuellement à terme échu le 20 mai de chaque année (chacune une "**Date de Paiement d'Intérêt**") et pour la première fois le 20 mai 2010 pour la période courant du 20 mai 2009 inclus au 20 mai 2010 exclu.

Chaque Obligation cessera de porter intérêt à compter de sa date de remboursement, à moins que le montant du principal ne soit indûment refusé ou retenu. Dans ce cas, l'Obligation concernée continuera de porter intérêt au taux de 4,375 % l'an (tant avant qu'après le prononcé du jugement) jusqu'à la date (incluse) à laquelle toutes les sommes dues au titre de l'Obligation concernée jusqu'à ce jour sont reçues par ou pour le compte du Porteur concerné.

Les intérêts, s'ils doivent être calculés sur une période inférieure à un an, seront calculés sur la base exact/exact, soit le nombre de jours dans la période concernée, à partir de la date à laquelle l'intérêt commence à courir (incluse) jusqu'à la date à laquelle il est dû (exclue), divisé par le nombre de jours de la Période d'Intérêt (telle que définie ci-dessous) dans laquelle il tombe (le premier jour de cette période étant inclus et le dernier jour exclu). La période commençant le 20 mai 2009 et se terminant à la première Date de Paiement d'Intérêt et chaque période suivante commençant à une Date de Paiement d'Intérêt et s'achevant à la prochaine Date de Paiement d'Intérêt est une "**Période d'Intérêt**".

4. Amortissement prévu, remboursement anticipé et rachat

(a) Remboursement normal

A moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées et annulées, les Obligations seront amorties en totalité au pair le 20 mai 2019.

Aussi longtemps que les Obligations seront en circulation, chacun des Emetteurs s'interdit de procéder au remboursement des sommes représentant sa quote-part respective dans chacune des Obligations dans des hypothèses autres que celles visées aux Articles 4(b), 6(b) ou 6(c) ou autrement qu'en conséquence d'un Cas d'Exigibilité Anticipée visé à l'Article 8 des présentes Modalités.

(b) Rachats

Les Emetteurs pourront à tout moment procéder à des rachats d'Obligations, à quelque prix que ce soit, en bourse ou autrement, étant précisé que le rachat en tout ou partie des Obligations ne pourra être exercé que par l'ensemble des Emetteurs et se fera conformément à la législation en vigueur. L'information concernant le nombre d'Obligations rachetées et le nombre de celles en circulation pourra être obtenue au siège des Emetteurs et aux guichets spécifiés de l'Agent Financier.

(c) Remboursement anticipé pour raisons fiscales

Les Obligations pourront et, dans certains cas, devront être remboursées en totalité avant leur date de remboursement final dans le cas où interviendrait un changement de régime fiscal, dans les conditions visées à l'Article 6 des Modalités.

(d) Annulation

Toutes les Obligations remboursées en totalité ou rachetées par ou pour le compte des Emetteurs seront immédiatement annulées et ne pourront être ré-émises ou revendues.

5. Paiements

(a) Méthode de paiement

Le paiement du principal et des intérêts dus au titre des Obligations sera effectué en euro par crédit ou transfert sur un compte libellé en euros (ou tout autre compte sur lequel des crédits ou transferts peuvent être

effectués en euros) indiqué par le bénéficiaire dans une ville où les banques ont accès au Système TARGET. Dans les présentes Modalités, "**Système TARGET**" désigne le système européen de transfert express automatisé de règlements bruts en temps réel (TARGET 2).

Ces paiements devront être faits au bénéfice des Porteurs chez les Teneurs de Compte.

Les paiements seront effectués sous réserve de l'application de toutes lois ou réglementations fiscales ou autres, sans préjudice des dispositions de l'Article 6 des Modalités. Les Porteurs ne supporteront ni commission ni frais au titre de ces paiements.

(b) Paiements les Jours Ouvrables

Si la date de paiement d'une somme en principal ou en intérêts afférente à une Obligation n'est pas un Jour Ouvrable (tel que défini ci-après), le Porteur n'aura alors droit au paiement de cette somme que le premier Jour Ouvrable suivant et n'aura droit à aucun intérêt ou autre montant supplémentaire en raison de ce délai.

Dans les présentes Modalités, "**Jour Ouvrable**" désigne un jour (à l'exception du samedi ou du dimanche) où (i) les banques commerciales et les marchés de change sont ouverts et effectuent des opérations en euro dans le pays où le compte en euro indiqué par le bénéficiaire est situé, (ii) les paiements contre livraison peuvent être effectués à Luxembourg et (iii) le Système TARGET fonctionne.

(c) Agent Financier et Agent Payeur

L'Agent Financier et l'Agent Payeur et leur établissement désigné sont les suivants :

BGL Société Anonyme
50 avenue J.F Kennedy
L-2951 Luxembourg
Luxembourg

Les Emetteurs se réservent le droit de modifier ou de résilier à tout moment le mandat de l'Agent Financier et/ou de tout Agent Payeur et/ou de désigner un autre Agent Financier ou d'autres Agents Payeurs, étant entendu que (i) toute modification ou résiliation du mandat et/ou (ii) toute nomination et/ou remplacement et/ou révocation de l'Agent Financier et/ou de tout Agent Payeur ne prendra effet (exception faite concernant le paragraphe (ii) ci-avant en cas de faillite où l'effet sera immédiat) qu'à l'issue d'un préavis écrit adressés aux à la condition d'en informer les Porteurs 45 jours calendaires au plus et 30 jours calendaires au moins avant, conformément à l'Article 9 ci-après, et sous réserve qu'il y ait en permanence un Agent Financier disposant d'un établissement dans la ville où les Obligations sont admises aux négociations.

(d) Intérêts de retard

Sans préjudice des dispositions de l'Article 8 des présentes Modalités, tout montant dû par un Emetteur au titre de sa quote-part dans chacune des Obligations et demeurant impayé à sa date d'exigibilité (i) en principal ou (ii) en intérêts, pour autant qu'il soit du au moins pour une année entière, portera de plein droit intérêts au taux Eonia (tel que défini ci-dessous) majoré de 2% par an (le "**Taux d'Intérêt de Retard**"), sans qu'il soit à cet effet besoin d'aucune mise en demeure.

Le Taux d'Intérêt de Retard sera calculé par l'Agent Financier sur la base d'une année de 360 jours et du nombre exact de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité de la somme ainsi impayée jusqu'au jour de son paiement effectif, étant précisé que les intérêts de retard impayés seront capitalisés et porteront intérêt au même taux lorsqu'ils seront dus au moins pour une année entière et que la perception d'intérêts de retard ne saurait être considérée comme valant concession implicite de délais de paiement.

Pour les besoins des présentes Modalités, "**Eonia**" *(European overnight index average)* signifie : (a) à l'égard de tout jour, la moyenne des taux des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro calculée par le Système européen des banques centrales, pondérée par le montant des opérations traitées, tel que coté sous l'égide de la Fédération Bancaire de l'Union Européenne et publié chaque Jour Ouvrable sur l'écran Reuters page "Eonia"(ou à toute autre page ou écran qui s'y substituerait) à dix neuf heures (19h00) (heure de Paris) le jour considéré (ou, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable précédent) ou (b)

dans l'hypothèse où, pour un jour donné, la moyenne mentionnée au (a) ci-dessus ne serait pas diffusée à la date requise, le taux moyen le jour déterminé par l'Agent Financier, comme étant égal à la moyenne arithmétique (arrondie si nécessaire, au centième le plus proche, 0,005 étant arrondi au chiffre supérieur) des taux qui lui auront été communiqués par les quatre banques désignées par l'Agent Financier seul et en toute bonne foi comme étant les plus actives sur le marché interbancaire de la zone Euro (les "**Banques de Référence**") (étant entendu que deux cotations au moins seront nécessaires) et que les Banques de Référence pratiquent sur le marché interbancaire à 15h00 (heure de Paris) à Paris, ledit jour (ou, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, celui qu'elles pratiquaient le premier Jour Ouvrable précédant).

6. Régime fiscal

(a) Les paiements d'intérêts et d'autres revenus afférents aux Obligations bénéficient de l'exonération de retenue à la source prévue à l'article 131 *quater* du Code général des impôts.

(b) Si le paiement d'intérêts ou le remboursement du principal dû par un Emetteur au titre de l'une quelconque des Obligations est soumis, en vertu de la législation ou de la réglementation française, à un prélèvement ou à une retenue à la source au titre d'un quelconque impôt, droit ou taxe français, présent ou futur, de quelque nature que ce soit (les "**Taxes**"), l'Emetteur concerné s'engage à majorer, dans la mesure permise par la loi, le paiement ou le remboursement de montants supplémentaires de sorte que les Porteurs reçoivent, nonobstant la déduction dudit prélèvement ou de ladite retenue, l'intégralité des sommes qui leur auraient été dues au titre des Obligations, sauf lorsque (i) le Porteur (ou un tiers agissant en son nom) est redevable desdites Taxes autrement que du fait de la seule propriété des Obligations ou (ii) ce prélèvement ou retenue à la source est effectué sur un paiement à une personne physique et doit être effectué conformément à la Directive du Conseil Européen 2003/48/EC sur la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts ou à toute autre directive de l'Union Européenne mettant en œuvre les conclusions dégagées par le Conseil ECOFIN lors de sa délibération des 26 et 27 novembre 2000 sur l'imposition des revenus de l'épargne (la "**Directive**"), ou conformément à toute loi mettant en œuvre cette Directive, s'y conformant, ou adoptée dans le but de s'y conformer.

Il est toutefois précisé que si l'obligation d'effectuer ces paiements supplémentaires résulte d'un changement de la législation ou de la réglementation française ou d'un changement dans l'application ou l'interprétation de la législation ou de la réglementation française autre qu'un changement résultant de la mise en œuvre de la Directive, et si cette obligation ne peut être évitée par des mesures raisonnables d'un Emetteur, l'Emetteur concerné pourra rembourser à tout moment par anticipation, mais au plus tôt 30 jours avant la date de prise d'effet du changement, la totalité des sommes représentant sa quote-part dans les Obligations alors en circulation à leur valeur nominale majoré des intérêts courus jusqu'à la date fixée pour le remboursement.

(c) Si l'Emetteur concerné est tenu d'effectuer des paiements supplémentaires conformément aux stipulations du paragraphe (b) ci-dessus et si le paiement de tels montants est prohibé par la législation française et que l'obligation d'effectuer ces paiements supplémentaires ne peut être évitée par des mesures raisonnables de l'Emetteur concerné, l'Emetteur concerné sera alors tenu d'effectuer le remboursement au pair majoré des intérêts courus jusqu'à la date fixée pour le remboursement, de la totalité des sommes représentant sa quote-part dans les Obligations restant en circulation, au plus tôt 30 jours avant la date de prise d'effet du changement visé au paragraphe (b) ci-dessus et au plus tard à la date à laquelle ladite majoration aurait dû être versée.

(d) En cas de remboursement effectué conformément aux stipulations du paragraphe (b) ci-dessus, l'Emetteur concerné publiera ou fera publier un avis de remboursement, conformément aux stipulations de l'Article 9 ci-après, au plus tôt 60 jours et au plus tard 30 jours avant la date fixée pour le remboursement. En cas de remboursement effectué conformément aux stipulations du paragraphe (c) ci-dessus, l'Emetteur publiera ou fera publier un avis de remboursement, dans les mêmes conditions, au plus tôt 60 jours et au plus tard 7 jours avant la date fixée pour le remboursement.

7. Déclarations, garanties et engagements

(a) Déclarations et garanties

Chacun des Emetteurs déclare, uniquement en ce qui le concerne, au profit des Porteurs ce qui suit :

(i) il est un établissement public de santé, doté de la personnalité morale de droit public, de l'autonomie administrative et financière dans les conditions prévues par la loi ;

(ii) en vertu de toutes les dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables, toutes les autorisations nécessaires à l'effet de lui permettre d'émettre les Obligations ont été obtenues et, après transmission au directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation concernée du présent Prospectus, du Contrat de Service Financier et du Contrat de Prise Ferme, les Obligations constitueront des obligations valables et qui lui seront pleinement opposables sans restriction d'aucune sorte, étant précisé que chaque directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation concernée dispose d'un délai de deux mois à compter de la réception de chacun des documents le concernant pour, s'il les juge illégaux, les déférer à la censure du tribunal administratif concerné et, le cas échéant, en solliciter le sursis à exécution, le tribunal administratif concerné pouvant alors, s'il juge les documents concernés illégaux, les annuler en totalité ou partiellement ;

(iii) les comptes financiers et les autres états financiers et autre information financière contenus dans le présent Prospectus décrivent de manière sincère sa situation financière aux dates auxquelles ils ont été préparés, et depuis la date du dernier compte financier ainsi contenu dans le présent Prospectus, il ne s'est produit aucun changement ni aucune circonstance ayant ou susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation juridique ou financière, sauf mention contraire dans le présent Prospectus ;

(iv) l'EPRD pour l'année 2009, non encore transmis au directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation concernée, a été ou sera valablement adopté conformément au Code de la santé publique et les dépenses relatives à sa quote-part dans les Obligations y sont dûment inscrites ;

(v) le Contrat de Service Financier et le Contrat de Prise Ferme auxquels il est partie ont été signés en son nom et pour son compte par une ou plusieurs personnes dûment habilitées à cet effet ;

(vi) ni l'émission des Obligations, ni l'exécution du présent Prospectus n'est contraire à une disposition législative ou réglementaire qui lui est applicable, à une stipulation d'un contrat ou engagement auquel il est partie ou à une décision administrative, arbitrale, ou juridictionnelle relevant des ordres judiciaire ou administratif, qui le lie ;

(vii) il n'existe pas, à la Date d'Emission, de litige auquel il est partie, ni, à sa connaissance, de menace d'un tel litige, susceptible d'affecter de manière importante son aptitude à faire face aux engagements pris au titre des Obligations ; et

(viii) il n'existe pas, à sa connaissance, à la Date d'Emission, d'événement qui serait constitutif d'un Cas d'Exigibilité Anticipée (tel que défini à l'Article 8 des présentes Modalités).

(b) Engagements

Chacun des Emetteurs s'engage à l'égard des Porteurs, uniquement en ce qui le concerne et aussi longtemps qu'il est tenu de sa quote-part dans une Obligation en circulation, à :

(i) informer aussitôt que possible le Représentant (tel que défini à l'Article 10 des présentes Modalités) et l'Agent Financier de toute modification de son statut d'établissement public de santé ;

(ii) informer immédiatement le Représentant et l'Agent Financier de toute inexactitude de l'une quelconque des déclarations et garanties de l'Article 7(a) des présentes Modalités ;

(iii) informer immédiatement les Porteurs, le Représentant et l'Agent Financier de tout fait constituant

ou susceptible de constituer un Cas d'Exigibilité Anticipée ;

(iv) informer immédiatement les Porteurs, le Représentant et l'Agent Financier de tout fait dont il aurait connaissance susceptibles de dégrader significativement sa situation financière ;

(v) informer immédiatement l'Agent Financier et le Représentant qu'il sera dans l'incapacité de faire face à ses obligations à une Date de Paiement d'Intérêt ou à une date de remboursement normal ou anticipé ;

(vi) inscrire les dépenses relatives à sa quote-part dans les Obligations dans l'EPRD pour chaque année au cours de laquelle de telles dépenses sont engagées ; et

(vii) remettre à l'Agent Financier et au Représentant deux exemplaires de (a) son EPRD exécutoire pour l'année en cours et (b) son compte financier relatif à l'année écoulée, votés par le conseil d'administration et approuvés par le directeur concerné, dès qu'ils seront disponibles ; des exemplaires de ces documents seront mis à la disposition des Porteurs pour consultation aux heures normales d'ouverture des bureaux auprès des guichets de l'Agent Financier et de l'Agent Payeur.

8. Cas d'exigibilité anticipée

L'ensemble des sommes dues par un Emetteur aux Porteurs et représentant la quote-part de l'Emetteur concerné dans chacune des Obligations (en principal au pair et en intérêts courus correspondants, y compris tout intérêt de retard le cas échéant) jusqu'à la date effective de remboursement, deviendra immédiatement et de plein droit exigible sur simple notification écrite adressée à l'Emetteur concerné (copie à l'Agent Financier) par lettre recommandée avec accusé de réception, avant qu'il n'ait été remédié au manquement considéré, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, si l'un des événements suivants se produit (chacun constituant un "**Cas d'Exigibilité Anticipée**") :

(a) le défaut de paiement à sa date d'exigibilité de tout montant dû par l'Emetteur concerné au titre de toute Obligation (y compris le paiement des montants supplémentaires prévus à l'Article 6) depuis plus de 5 jours calendaires à compter de la date d'exigibilité de ce paiement *;* ou

(b) l'une des stipulations des présentes Modalités n'est pas, ou cesse, pour quelque raison que ce soit, d'être valable ou susceptible d'exécution forcée à l'encontre de l'Emetteur concerné ; ou

(c) l'inexécution par l'Emetteur concerné de toute autre stipulation des Modalités s'il n'est pas remédié à ce manquement dans un délai de 20 jours calendaires à compter de la réception par l'Emetteur concerné de la notification dudit manquement ; ou

(d) l'inexactitude de toute déclaration faite ou garantie donnée par l'Emetteur concerné aux termes des présentes Modalités ; ou

(e) l'Emetteur concerné est dans l'incapacité de faire face à ses dépenses obligatoires ou fait par écrit une déclaration reconnaissant une telle incapacité ; ou

(f) (i) le non-remboursement par l'Emetteur concerné, en tout ou partie, d'une ou plusieurs de ses dettes d'emprunt de nature bancaire ou obligataire, à leur date de remboursement prévue ou anticipée ou le cas échéant, après expiration de tout délai de grâce expressément prévu par les dispositions contractuelles régissant ledit emprunt, pour autant que le capital restant dû au titre de cette ou de ces dettes représente plus de 5 % du montant total des dettes d'emprunt de nature bancaire ou obligataire de l'Emetteur concerné ; ou en cas de mise en jeu d'une sûreté portant sur une telle dette, ou en cas de défaut de paiement à l'échéance au titre d'une garantie ou d'un engagement de prise en charge d'une dette d'autrui consentie par l'Emetteur concerné, pour autant que le montant de cette ou de ces sûreté(s) représente plus de 5 % du montant total des sûretés émises par l'Emetteur concerné au titre d'un ou plusieurs emprunts de nature bancaire ou obligataire contractés par des tiers ; ou

(g) au cas où l'Emetteur concerné est dissous, cesse d'être un établissement public de santé, ou cesse toute

ou une partie substantielle de son activité, ou cède, transfère ou dispose de toute autre façon, directement ou indirectement, de tout ou d'une partie substantielle de ses actifs avant le remboursement total de sa quote-part au titre des Obligations dans chaque cas à moins que (A) tout ou partie de son activité ou de ses actifs ne soit transférée à, et que tout ou partie de ses engagements et de son passif ne soit pris en charge par (i) l'Etat français ou un autre établissement public, un exploitant public ou une collectivité territoriale de droit français, ou par (ii) une personne morale de droit français poursuivant l'activité de l'Emetteur concerné, qui est contrôlée par l'Etat français ou par un(e) ou plusieurs établissement(s) public(s), exploitant(s) public(s) ou collectivité(s) territoriale(s) de droit français et dont le capital social est détenu, directement ou indirectement, à au moins cinquante et un (51) pour cent par l'Etat français et/ou un(e) ou plusieurs établissement(s) public(s), exploitant(s) public(s) ou collectivité(s) territoriale(s), ou par (iii) une société de droit privé qui par disposition contractuelle expresse ou en vertu de la loi applicable prend en charge les engagements et le passif de l'Emetteur concerné, ou que (B) les engagements découlant des Obligations ne bénéficient d'une garantie inconditionnelle de l'Etat français ou d'un établissement public, d'un exploitant public ou d'une collectivité territoriale de droit français, et (C) dans chaque cas à condition que ledit établissement public ou exploitant public ou ladite collectivité territoriale ou société bénéficie d'une notation attribuée par une agence de notation de réputation internationale, au moins équivalente à celle de l'Emetteur concerné avant ledit transfert.

Il est précisé que les Emetteurs sont tenus conjointement et sans solidarité au titre des Obligations et qu'en conséquence, la survenance d'un Cas d'Exigibilité Anticipée relatif à un ou plusieurs Emetteurs n'aura aucun effet sur les droits et les obligations respectifs des autres Emetteurs et des Porteurs. Dans ce cas, la valeur nominale de chacune des Obligations sera diminuée à concurrence de la quote-part du ou des Emetteur(s) concerné(s) par ledit cas d'Exigibilité Anticipé dans cette valeur nominale à compter de la date effective de remboursement et deviendra égale à la somme des quotes-parts de chacun des Emetteurs non défaillants dans chacune des Obligations.

9. Avis

Tout avis ou notification adressé aux Emetteurs devra leur être envoyé aux adresses suivantes :

(a) pour le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens :
1 place Victor Pauchet 80054 Amiens Cedex
France

(b) pour le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers :
4 rue Larrey 49933 Angers Cedex 9
France

(c) Centre Hospitalier Universitaire de Besançon :
2 place Saint-Jacques 25030 Besançon Cedex
France

(d) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux :
2 rue Dubernat 33404 Talence Cedex
France

(e) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Brest :
2 avenue Foch 29200 Brest,
France

(f) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand :
58 rue Montalembert 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

(g) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon :
1 boulevard Jeanne d'Arc BP n°77908 21079 Dijon Cedex
France

(h) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France :
BP 632 97261 Fort-de-France Cedex
France

(i) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble :
BP 217 38043 Grenoble Cedex 09
France

(j) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Lille :
2 avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex
France

(k) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges :
2 avenue Martin Luther King 87042 Limoges Cedex
France

(l) pour les Hospices Civils de Lyon :
BP 2251 3 quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02
France

(m) pour l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille :
80 rue Brochier 13354 Marseille Cedex 5
France

(n) pour le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville :
28-32 rue du XXème Corps Américain 57000 Metz
France

(o) pour le Centre Hospitalier Régional de Montpellier :
191 avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier Cedex 5
France

(p) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy :
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny CO n°34 54035 Nancy Cedex
France

(q) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Nice :
4 avenue Reine Victoria 06003 Nice
France

(r) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes :
place du Professeur Robert Debré 30029 Nîmes Cedex 9
France

(s) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers :
La Gentihommière, 2 rue de la Milétrie 86021 Poitiers
France

(t) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Reims :
45 rue Cognacq-Jay 51092 Reims Cedex
France

(u) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes :
2 rue Henri Le Guilloux 35033 Rennes Cedex 9
France

(v) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen :
1 rue de Germont 76031 Rouen Cedex 1
France

(w) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne :
1 chemin de la Marandière 42270 Saint-Priest-en-Jarez
France

(x) pour le Centre Hospitalier Universitaire de Tours :
2 boulevard Tonnellé 37044 Tours Cedex 09
France

Les avis donnés aux Porteurs seront considérés comme valablement effectués s'ils sont (i) délivrés à Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg ou (ii) publiés dans un journal de diffusion générale à Paris (qui devrait être La Tribune ou Les Echos). Si ce journal venait à cesser d'être publié ou si sa publication ne pouvait être assurée en temps opportun, les avis seront alors publiés dans tout autre journal français ou quotidien de diffusion nationale en France que l'Agent Financier jugerait approprié, après consultation avec les Emetteurs, en vue de la bonne information des Porteurs.

10. Représentation des Porteurs

Les Porteurs seront automatiquement groupés pour la défense de leurs intérêts communs, en une masse (ci-après la "**Masse**").

La Masse sera régie par les dispositions du Code de commerce à l'exception des articles L. 228-48, L. 228-59, R. 228-63, R. 228-67 et R. 228-69, sous réserve des stipulations suivantes :

(a) Personnalité morale

La Masse disposera de la personnalité morale conformément à l'article L.228-46 du Code de commerce, et agira d'une part par l'intermédiaire d'un représentant (le "**Représentant**") et d'autre part par l'intermédiaire d'une assemblée générale des Porteurs. La Masse seule, à l'exclusion des Porteurs pris individuellement, exercera les droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations.

(b) Représentant

La qualité de Représentant peut être attribuée à une personne de toute nationalité. Toutefois, les personnes suivantes ne peuvent être choisies comme Représentant :

(i) chacun des Emetteurs, leur directeur, les membres de leur conseil d'administration, leurs employés, ainsi que leurs ascendants, descendants et conjoints respectifs ;

(ii) les entités garantissant tout ou partie des engagements des Emetteurs ; ou

(iii) les personnes frappées d'une interdiction d'exercice de la profession de banquier ou qui ont été déchues du droit de diriger, d'administrer ou de gérer une entreprise, en quelque qualité que ce soit.

Le Représentant titulaire de la Masse est :

Anne-Marie de Corcelles
c/o Natixis
47, quai d'Austerliz
75013 Paris
France

Le Représentant suppléant de la Masse est :

Ludovic Rodriguez
14, rue Rouget de Lisle
92130 Issy-les-Moulineaux

Le Représentant suppléant remplacera le Représentant titulaire si celui-ci venait à démissionner ou ne pouvait exercer ses fonctions. Le Représentant recevra une rémunération de 300 euros par an au titre de l'exercice de ses fonctions. Si le Représentant suppléant est amené à exercer les fonctions du Représentant titulaire, il percevra une rémunération de 300 euros qui sera due à compter du premier jour à partir duquel il exerce les fonctions de Représentant titulaire. En cas de décès, de démission ou de révocation du Représentant suppléant, le ou les remplaçant(s) seront élus par l'assemblée générale des Porteurs.

Tous les Porteurs intéressés pourront à tout moment obtenir communication des noms et adresses du Représentant et de son suppléant, à l'adresse de chacun des Emetteurs et aux guichets de tout Agent Payeur.

(c) Pouvoirs du Représentant

Sauf résolution contraire de l'assemblée générale des Porteurs, le Représentant aura le pouvoir d'accomplir tous les actes de gestion nécessaires pour la défense des intérêts communs des Porteurs. Toutes les procédures judiciaires intentées à l'initiative ou à l'encontre des Porteurs devront l'être à l'initiative ou à l'encontre du Représentant.

Le Représentant ne peut pas s'immiscer dans la gestion des affaires des Emetteurs.

(d) Assemblées générales de Porteurs

L'assemblée générale des Porteurs pourra être réunie à tout moment, sur convocation conjointe des Emetteurs ou du Représentant. Un ou plusieurs Porteurs, détenant ensemble un trentième au moins des Obligations en circulation, pourront adresser aux Emetteurs et au Représentant une demande de convocation par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception de l'assemblée générale ; si cette assemblée générale n'a pas été convoquée dans les deux mois suivant cette demande, les Porteurs concernés pourront charger l'un d'entre eux de déposer une requête auprès du tribunal de grande instance de Paris, afin qu'un mandataire soit nommé pour convoquer l'assemblée.

Un avis indiquant la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour et le quorum exigé sera publié conformément à l'Article 9 au moins 15 jours calendaires avant la date de tenue de l'assemblée.

Chaque Porteur a le droit de prendre part aux assemblées générales, en personne, par mandataire, par correspondance. Chaque Obligation donne droit à une voix.

(e) Pouvoirs des assemblées générales

L'assemblée générale peut délibérer sur la révocation et le remplacement du Représentant et peut également statuer sur toute autre question afférente aux droits, actions et avantages communs qui s'attachent ou s'attacheront ultérieurement aux Obligations ou qui en découlent ou en découleront ultérieurement, y compris afin d'autoriser le Représentant à agir en justice, que ce soit en demande ou en défense.

L'assemblée générale peut en outre délibérer sur tout projet de modification des Modalités, et notamment, sur toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ; il est cependant précisé que l'assemblée générale ne peut accroître les charges des Porteurs, ni instituer une inégalité de traitement entre les Porteurs.

L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur première convocation qu'à la condition que les Porteurs présents ou représentés détiennent un cinquième au moins du principal des Obligations en circulation au moment considéré. Sur seconde convocation, aucun quorum ne sera exigé. L'assemblée générale statuera valablement à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les Porteurs présents ou représentés.

Les résolutions adoptées par les assemblées générales devront être publiées conformément aux stipulations de l'Article 9.

(f) Information des Porteurs

Pendant la période de 15 jours calendaires qui précédera la tenue de chaque assemblée générale, chaque Porteur ou son représentant aura le droit de consulter ou de prendre copie du texte des résolutions proposées et des rapports présentés à l'assemblée générale, dont l'ensemble sera tenu à la disposition des Porteurs concernés au siège de chacun des Emetteurs, aux guichets spécifiés des Agents Payeurs et en tout autre lieu spécifié dans l'avis de convocation de l'assemblée générale concernée.

(g) Frais

Les Emetteurs supporteront, chacun à hauteur de sa quote-part respective dans les Obligations, sur présentation de justificatifs détaillés, tous les frais afférents au fonctionnement de la Masse, y compris les frais de convocation et de tenue des assemblées générales et, plus généralement, tous les frais administratifs votés par chaque assemblée générale des Porteurs, étant entendu qu'aucun frais ne pourra être imputé sur les intérêts payables au titre des Obligations.

(h) Masse unique

Les Porteurs d'Obligations et les porteurs d'obligations assimilables avec les Obligations, conformément à l'Article 11 pourront être regroupés au sein d'une seule et même masse afin d'assurer la défense de leurs intérêts communs.

11. Emission d'obligations assimilables aux Obligations

Dans l'hypothèse où les Emetteurs émettraient ultérieurement de nouvelles obligations jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, avec les mêmes Emetteurs et pour des quotes-parts dans les nouvelles obligations identiques à celles de la présente émission, les Emetteurs auront la faculté, sans requérir le consentement des Porteurs et à la condition que les modalités de ces nouvelles obligations le prévoient expressément, d'assimiler aux Obligations l'ensemble des obligations résultant ainsi d'émissions successives, afin d'unifier l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

12. Prescription

Toutes actions contre les Emetteurs en vue du remboursement du principal ainsi que du paiement des intérêts au titre des Obligations seront prescrites à compter d'un délai de quatre ans à partir du 1er janvier de l'année suivant leur date d'exigibilité respective.

13. Droit applicable et compétence juridictionnelle

Les Obligations sont régies par le droit français.

Toute réclamation à l'encontre de l'un quelconque des Emetteurs relative aux Obligations pourra être portée devant les tribunaux compétents du lieu du siège de l'Emetteur concerné.

UTILISATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION

Le produit net de l'émission des Obligations, estimé à environ 268.344.900 euros est destiné à répondre au financement des investissements des Emetteurs.

DESCRIPTION DES EMETTEURS

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LES EMETTEURS

1.1 Dénomination des Emetteurs :

Emetteur	Dénomination Légale	Université de Rattachement
CHU d'Amiens	Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens	Université de Picardie Jules Verne
CHU d'Angers	Centre Hospitalier Universitaire d'Angers	Université d'Angers
CHU de Besançon	Centre Hospitalier Universitaire de Besançon	Université de Franche-Comté
CHU de Bordeaux	Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux	Université Victor-Segalen (Bordeaux-2)
CHU de Brest	Centre Hospitalier Universitaire de Brest	Université Bretagne Occidentale (UBO)
CHU de Clermont-Ferrand	Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand	Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand 1)
CHU de Dijon	Centre Hospitalier Universitaire de Dijon	Université de Bourgogne
CHU de Fort-de-France	Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France	Université des Antilles et de Guyane
CHU de Grenoble	Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble	Université Joseph Fourier (Grenoble-3)
CHU de Lille	Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille	Faculté de Médecine Henri Warembourg
CHU de Limoges	Centre Hospitalier Universitaire de Limoges	Université de Limoges (faculté de médecine et de pharmacie)
CHU de Lyon	Hospices Civils de Lyon	Université Claude Bernard (Université Lyon 1)
CHU de Marseille	Assistance Publique Hôpitaux de Marseille	Université de la Méditerranée
CHR de Metz-Thionville	Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville	Sans Objet
CHU de Montpellier	Centre Hospitalier Régional Universitaire de Montpellier	Université Montpellier 1
CHU de Nancy	Centre Hospitalier Universitaire de Nancy	Université Henri Poincaré
CHU de Nice	Centre Hospitalier Universitaire de Nice	Université de Nice
CHU de Nîmes	Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes	Université de Montpellier 1
CHU de Poitiers	Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers	Université de Poitiers
CHU de Reims	Centre Hospitalier Universitaire de Reims	U.E.R. Médecine de Reims
CHU de Rennes	Centre Hospitalier Universitaire de Rennes	Université de Rennes 1
CHU de Rouen	Centre Hospitalier Universitaire de Rouen	Université de Rouen Faculté de médecine et de pharmacie
CHU de Saint-Etienne	Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne	Université Jean Monnet Faculté de Médecine Jacques Lisfranc
CHU de Tours	Centre Hospitalier Universitaire de Tours	Université François Rabelais

1.2 Statut des Emetteurs

(a) Etablissement Public de Santé

Chacun des Emetteurs, en tant que Centre Hospitalier Régional ("**CHR**"), est un Etablissement Public de Santé ("**EPS**"), personne morale de droit public dotée de l'autonomie administrative et financière.

En outre, chacun des Emetteurs, à l'exception du CHR de Metz-Thionville, ayant passé une convention avec une université comportant une ou plusieurs unités de formation et de recherche médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, sont dénommés centres hospitaliers universitaires ("**CHU**").

Aux termes de l'article L. 6141-2 du Code de la Santé Publique, les CHR se distinguent des centres hospitaliers par "une vocation régionale liée à leur haute spécialisation". La liste des CHR est établie à l'article D. 6141-15 du Code de la Santé Publique. Il existe au total en France 32 CHR dont 29 ont la qualité de CHU : les 3 établissements non universitaires (Metz-Thionville, Orléans et la Réunion) ont une importance sanitaire comparable aux autres mais n'ont pas de convention constitutive avec une université à composante médicale.

Le statut de CHU résulte de la signature par les CHR, avec un établissement universitaire, d'une convention constitutive d'un centre hospitalier universitaire qui en détermine la structure et les modalités de fonctionnement pour la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Dans le cadre de cette convention, chaque partie (le CHR et l'établissement universitaire) conserve sa personnalité juridique et ses organes de direction propres ; de même les réglementations hospitalières et universitaires restent respectivement applicables, chacune dans son domaine propre (article L. 6142-3 du Code de la Santé Publique). Pour chacun des Emetteurs ayant la qualité de CHU, l'établissement universitaire de rattachement est indiqué au paragraphe 1.1 ci-dessus.

(b) Tutelle

Bien que bénéficiant de l'autonomie juridique et financière, les CHU et CHR ont des liens renforcés avec l'Etat, qui exerce une tutelle sur certains actes et un contrôle étroit sur ces établissements publics.

Ainsi, les directeurs généraux des CHU et CHR sont nommés, en application de l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique, soit par décret du Premier Ministre (CHU de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Montpellier, Nancy, Toulouse, Strasbourg), soit par arrêté du ministre en charge de la Santé pour tous les autres CHU et CHR. Tous les directeurs généraux sont évalués au niveau national par le directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, et non au niveau régional.

Au niveau régional, la tutelle sur les EPS est exercée par les Agences Régionales de l'Hospitalisation ("**ARH**"), dont les compétences ont été récemment renforcées par l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003.

Constituées sous la forme de groupements d'intérêt public, les ARH sont des personnes morales de droit public qui associent à parité l'Etat et des organismes d'assurance maladie dont au moins la Caisse Régionale d'Assurance Maladie ("**CRAM**") et l'Union des Caisses Régionales d'Assurance Maladie ("**URCAM**"). Elles sont placées sous la tutelle directe du ministre chargé de la santé et de la sécurité sociale et sous le contrôle économique et financier de l'Etat (article L. 6115-2 du Code de la Santé Publique).

Les ARH ont pour compétence la définition et la mise en œuvre de la politique régionale de l'offre de soins hospitaliers, et à ce titre, l'analyse et la coordination de l'activité des établissements de santé publics et privés, le contrôle de leur fonctionnement et la détermination de leurs ressources.

Pour ce faire, le directeur de l'ARH, nommé en conseil des ministres et qui exerce ses compétences au nom de l'Etat a notamment un pouvoir d'approbation des délibérations des Conseils d'administration des CHU relatives à l'état des prévisions des recettes et des dépenses ("**EPRD**") et au projet d'établissement (projet fixant sur la base du projet médical les objectifs généraux de

l'établissement et la stratégie de l'établissement). Ces délibérations sont réputées approuvées si le directeur de l'ARH n'a pas fait connaître son opposition dans les 30 jours de la réception des délibérations.

Les autres délibérations du Conseil d'administration sont exécutoires de plein droit dès leur réception par le directeur de l'ARH.

C'est en matière financière que le contrôle de l'Etat est le plus approfondi et que les moyens d'intervention de la tutelle sont les plus importants.

Ainsi, le directeur de l'ARH dispose d'un pouvoir (i) de substitution pour arrêter l'EPRD à la place du Conseil d'administration en cas de carence de ce dernier au 15 mars, (ii) de mandater d'office une dépense ou recouvrer une recette en cas de carence du directeur ou (iii) de mandater d'office les intérêts moratoires afférents aux marchés publics.

Il peut également mettre en demeure l'EPS d'adopter un plan de redressement, dans les situations de déséquilibre financier ou de dégradation financière ayant donné lieu à des propositions de mesures de redressement par la Chambre Régionale des Comptes ("**CRC**") et non suivies d'effet et demander la mise sous administration provisoire de l'EPS (assurée par les conseillers généraux des EPS) lorsque la mise en demeure du directeur de l'ARH de mettre en œuvre des mesures de redressement est restée sans effet pendant plus de deux mois ou lorsque le plan de redressement proposé n'a pas permis de rétablir la situation financière.

De façon plus générale, le directeur de l'ARH et le préfet, dans certains domaines comme la sécurité sanitaire et pour certains contrats, sont chargés du contrôle de légalité des actes administratifs pris par le Conseil d'administration, comme par le directeur.

Comme toutes les personnes morales de droit public, les CHU et CHR sont soumis à un régime exorbitant du droit commun : insaisissabilité de leurs biens, impossibilité de recourir contre eux aux voies d'exécution de droit commun et inapplication du droit des procédures collectives.

1.3 Situation géographique des Emetteurs et date de constitution

En qualité de centres hospitaliers, les Emetteurs sont des institutions le plus souvent pluri-centenaires. Le statut de CHU a été prévu par l'ordonnance du 31 décembre 1958.

Pour chacun des Emetteurs, l'adresse des sites principaux et les coordonnées de la direction générale et, le cas échéant, la date de signature des conventions constitutives (pour les Emetteurs ayant la qualité de CHU) sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
CHU d'Amiens	**Hôpital nord** 1, Place Victor Pauchet 80 054 Amiens cedex **Hôpital sud** Avenue laennec 80 054 Amiens cedex 1 **Centre de gynécologie obstétrique** 124, rue Camille Desmoulins 80 054 Amiens cedex 1 **Centre St Victor** 354, boulevard de	Septembre 1974 complété par un accord-cadre de décembre 1995	Philippe DOMY Directeur Général Direction Générale : Hôpital nord 1, Place Victor Pauchet 80 054 Amiens cedex

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	Beauvillé 80 054 Amiens cedex 1		
CHU d'Angers	**Hôpital d'Angers** 4, rue Larrey 49933 ANGERS Cedex 9 **Centre de cure médicale - Soins de suite et soins longue durée** 43 rue de la Claverie 49124 Saint Barthélémy d'anjou	22 novembre 1973	Yvonnick Morice CHU Angers, 4 rue Larrey - 49933 ANGERS Cedex 9
CHU de Besançon	**Hôpital Saint-Jacques** 2 place Saint-Jacques 25030 Besançon Cédex **Hôpital Jean Minjoz** 3 Bd Alexandre Fleming 25000 BESANCON	11 Mars 1966	Hôpital Saint-Jacques M. BARBEROUSSE Directeur Général Tél : 03-81-21-82-11 2 place Saint-Jacques 25030 Besançon Cédex
CHU de Bordeaux	**Groupe hospitalier Saint André** 1 rue Jean Burguet 33075 Bordeaux Cédex **Hôpital Pellegrin** Place Amélie Raba-Léon 33076 Bordeaux Cédex **Groupe hospitalier Sud** Avenue de Magellan 33604 Pessac Cédex	13 mai 1974	Direction générale du CHU de Bordeaux 12 rue Dubernat 33404 Talence Cédex
CHU de Brest	**Hôpital MORVAN** 2, avenue Foch 29609 BREST **Hôpital de La cavale Blanche** **Boulevard Tanguy Prigent** 29 609 BREST Cédex **Hôpital de BOHARS** Service de psychiatrie et structures annexes Unité de Soins de longue durée « René Fortin » 29820 BOHARS **Résidence DELCOURT –PONCHELET** 55 rue Jules Guesde 660 29609 BREST Cédex	19 février 1975	Direction générale du CHU de Brest 2 avenue FOCH 29200 BREST

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	Centre de soins et de réadaptation 5, rue Alexandre Lemonier 29243 GUILERS		
CHU de Clermont-Ferrand	**Hôpital Gabriel Montpied** 58 rue Montalembert-63003 Clermont-Ferrand Cedex 1 **Hôtel-Dieu** Bd Léon Malfreyt - 63058 Clermont-Ferrand Cedex 1 **Centre Médico-Psychologique** Rue Montalembert - 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1 **Hôpital nord** 61 rue de Châteaugay - BP30056 63118 Cébazat	1ère convention : 19 juillet 1975 2ème convention : 8 novembre 1973	Monsieur le Directeur Général CHU de Clermont-Ferrand 58 rue Montalembert 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
CHU de Dijon	**Le complexe du Bocage** 2 bd Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny **Hôpital Général** 2 rue de l'Hôpital et 3 rue du faubourg Raines **Centre gériatrique de Champmaillot** 2 rue Jules Violle	28 mai 1973	1 Boulevard Jeanne d'Arc B.P. n° 77908 21079 DIJON CEDEX
CHU de Fort-de-France	**Hôpital Pierre Zobda Quitman** BP 632 La Meynard 97200 Fort-de-France **Maison de la Femme, mère et enfant** BP 632 La meynard 97200 Fort-de-France **Centre Emma Ventura** Ancienne route de Schoelcher	5 juillet 1985	CHU de Fort-de-France – BP 632 – 97261 Fort-de-France cedex Email du Directeur général : frantz.ventura@chu-fortdefrance.fr

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	97200 Fort-de-France **Hopital Clarac**		
CHU de Grenoble	**Hôpital A. Michallon** Boulevard de la Chantourne 38700 La Tronche **Hôpital de La Tronche** Avenue du Maquis du Grésivaudan 38700 La Tronche **Hôpital Sud** Avenue de Kimberley 38130 Echirolles **Centre Médico chirurgical Les Petites Roches (CMC)** route des établissements 38660 Saint Hilaire du Touvet	17 février 1973	Direction générale CHU de Grenoble BP 217 38043 Grenoble Cedex 09
CHU de Lille	**Campus du CHU de Lille** : Hôpital Albert Calmette Hôpital Cardiologique Hôpital Michel Fontan Hôpital André Fourrier Hôpital Claude Huriez Hôpital Jeanne de Flandres Clinique Marc Linquette Hôpital Roger Salengro Hôpital Pierre Swinghedauw Centre Abel Caumartin Unité Hospitalière Sécurisée Interrégionale Centre Anti Poison / Samu **Hors Campus** : Hôpital Gériatrique « Les Bâteliers » Service d'addictologie (La Charité)	1er juillet 1975	Monsieur Didier Delmotte Directeur Général 2 Avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex
CHU de Limoges	**Hôpital Dupuytren** 2, Avenue Martin Luther	30 avril 1974	Direction générale 2, avenue Martin Luther

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	King 87042 Limoges cedex **Hôpital de la Mère et de l'Enfant** 8 av Dominique Larrey 87042 Limoges cedex **Hôpital Jean Rebeyrol** Avenue du Buisson 87000 Limoges **Hôpital du Cluzeau** 23, avenue Dominique Larrey 87042 Limoges cedex **Hôpital du Dr Chastaingt** Rue Henri de Bournazel 87038 Limoges cedex		King 87042 Limoges cedex Tél 05.55.05.61.13. Fax : 05.55.05.61.31. Adresse électronique : directeur.general@chu-limoges.fr
CHU de Lyon	**Hôpital de la Croix Rousse** **Groupement Hospitalier Nord** 103 Grande rue de la Croix-Rousse 69317 Lyon Cedex 04 **Centre Hospitalier Lyon Sud** 69 495 Pierre Bénite **Groupement Hospitalier Est** 59 Bd Pinel 69 677 Bron Cedex **Hôpital Edouard Herriot** 5 Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 **Groupement Hospitalier de Gériatrie** BP 2251 3 quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02	19 mai 1965	Direction Générale des HCL BP 2251 3 quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02
CHU de Marseille	**Hôpital de la Timone** 264 rue Saint Pierre13385 Marseille cedex 05	2 août 2007	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 5

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	Hôpital de La Conception 147 Bd Baille 13385 Marseille cedex 05 **Hôpital Sainte Marguerite** 270 Bd de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 9 **Administration Centrale** 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05		
CHR de Metz-Thionville	**Hôpital Bon-Secours** 1 Place Philippe de Vigneulles 57000 METZ **Hôpital Maternité Metz** 1-5 Place Sainte Croix 57000 METZ **Hôpital Félix Maréchal** 1 rue Xavier Roussel 57000 METZ **Hôpital Bel Air** 1-3 rue du Friscaty 57100 THIONVILLE **Hôpital Beauregard** 21 rue des frères 57100 THIONVILLE	Sans Objet	Direction Générale 28-32 rue du XXème Corps Américain 57000 METZ
CHU de Montpellier	**Hôpital Arnaud de Villeneuve** 371 avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 Montpellier cedex 5 **Hôpital Lapeyronie** 191 avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 Montpellier cedex 5 **Hôpital La Colombière** 39 avenue Charles Flahault	29 octobre 1974	Centre Administratif André Benech Direction des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion 191 avenue du Doyen Gaston GIRAUD 34295 Montpellier Cedex 5

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	34295 Monpellier Cedex 5 **Hôpital Gui de Chauliac** 2 avenue Bertin Sans 34295 Montpellier cedex 5 **Hôpital Saint Eloi** 2 avenue Bertin Sans 34295 Montpellier cedex 5 **Bellevue** **Centre de Soins pour Personnes Agées** 1 place Jean Baumel 34295 Montpellier cedex 5 **Antonin Balmes** **Centre de Gérontologie Clinique** 39 avenue Charles Flahault 34295 Montpellier cedex 5 **Centre de soins d'enseignement et de recherche dentaire** Rue Viala 34295 Montpellier cedex 5 **Centre Administratif André Benech** 191 avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 Montpellier cedex 5 **Institut et Formation des Ecoles** 1146 avenue du Père Soulas 34295 Montpellier cedex 5		
CHU de Nancy	**Hôpital Central** 29, Av. du Mal de Lattre de Tassigny- CO n°34 54035 Nancy cedex **Hôpital d'adultes et**	20 décembre 1973	M. Philippe VIGOUROUX Directeur Général CHU de Nancy 29, Av. du Mal de Lattre de Tassigny- CO n°34

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	Hôpital d'enfants de Brabois Rue du Morvan 54511 Vandoeuvre **Hôpital Saint Julien** Rue Foller 54000 Nancy **Hôpital Maringer-Villemin-Fournier** Quai de la bataille 54000 Nancy **Hôpital Jeanne d'Arc** 54200 Dommartin lès Toul **Centre Saint Stanislas** 9, rue des fabriques 54000 Nancy		54035 Nancy cedex
CHU de Nice	**Hôpital Saint Roch** 5 Rue Pierre Dévoluy 06006 NICE **Hôpital Cimiez** 4 Avenue Reine Victoria 06003 NICE **Hôpital Archet** 151 Route St Antoine de Ginestière 06200 NICE **Hôpital Pasteur** 30 Avenue de la Voie Romaine 06000 NICE **Hôpital de Tende** 3 Avenue Jean Médecin 06430 TENDE	23 janvier 1973	Direction Générale du C.H.U. de Nice Hôpital Cimiez Grand Hôtel 4 Avenue Reine Victoria 06003 NICE Téléphone : 04.92.03.45.03
CHU de Nîmes	**Centre Hospitalier Universitaire de Carémeau** Place du Professeur Robert Debré 30900 NIMES Cedex 9 **Centre Médical du Grau du Roi** route de Carnon 30240 le Grau du Roi	7 Février 1975	Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes Direction Générale Place du Professeur Robert Debré 30029 NIMES Cedex 9

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	Centre de Gérontologie Serre Cavalier rue Pitot Prolongée 30029 NIMES Cedex 9 **Centre de Gérontologie Raymond RUFFI** Rue alexandre Ducros 30029 NIMES Cedex 9		
CHU de Poitiers	**Site hospitalier de la Milétrie** 2, Rue de la Milétrie 86021 POITIERS	21 juin 1974	Direction Générale La Gentihommière 2, Rue de la Milétrie 86021 POITIERS Tel : 05 49 44 39 29
CHU de Reims	**Hôpital Robert Debré** avenue du général Koenig 51092 REIMS CEDEX **Hôpital Maison Blanche** 45 rue Cognacq-Jay 51092 REIMS CEDEX **American Memorial Hospital** 47 rue Cognacq Jay 51092 REIMS CEDEX **Hôpital Sébastopol** 48 rue de Sébastopol 51092 REIMS CEDEX **Résidence des Capucins** 140 rue des Capucins 51092 REIMS CEDEX **Résidence Marguerite Rousselet** 7 place Marguerite Rousselet 51092 REIMS CEDEX **Fondation Roederer Boisseau** 72 rue de Courlancy 51092 REIMS CEDEX **Résidence ROUX** 1 boulevard Roux 51092 REIMS CEDEX **Résidence Wilson** 25 boulevard Wilson 51092 REIMS CEDEX	30 août 1974	Monsieur le Directeur Général Direction Générale 45 rue Cognacq-Jay 51092 REIMS CEDEX

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
CHU de Rennes	**Hôpital Pontchaillou** 2 rue Henri Le Guilloux 35033 Rennes Cédex 9 **Hôpital Sud** 16 Bd de Bulgarie 35203 Rennes Cédex 2 **Hôtel-Dieu** 2 rue de l'Hôtel-Dieu CS26419 35064 Rennes Cédex **La Tauvrais** Rue de La Tauvrais 35033 Rennes Cédex 9 **Centre de soins dentaires** 2 Place Pasteur 35033 Rennes Cédex 9	22 janvier 1974	Direction Générale du CHU de Rennes 2 rue Henri Le Guilloux 35033 Rennes Cédex 9
CHU de Rouen	**Hôpital Charles Nicolle** 1 Rue de Germont 76 031 ROUEN Cedex **Hôpital de Bois-Guillaume** 147 Avenue du Maréchal Juin 76 230 Bois Guillaume **Hôpital Saint-Julien** Rue Guillaume Lecointre 76 140 Petit Quevilly **Hôpital de Oissel** Rue Pierre Curie 76 350 Oissel **EHPAD Boucicaut** 3 Rue Boucicaut 76 130 Mont-Saint-Aignan	7 mai 1976	CHU-Hôpitaux de Rouen Direction Générale 1 Rue de Germont 76 031 ROUEN Cedex 1
CHU de Saint-Etienne	**Hôpital Nord,** **Hôpital de la Charité,** **Hôpital Bellevue** 42055 Saint-Etienne Cedex 2	30 octobre 1972	Direction Générale 1, chemin de la Marandière 42270 Saint Priest en Jarez
CHU de Tours	**Hôpital Bretonneau** 2 Bld Tonnellé 37044 Tours cedex 9	8 juin 1973 Approuvée par les ministres de la santé et	Direction Générale 2 Boulevard Tonnellé 37044 TOURS Cedex 09

Emetteur	Sites Principaux	Date de signature des conventions constitutives des CHU	Coordonnées de la Direction Générale
	Hôpital Trousseau 143 Avenue de la République 37170 Chambray lès Tours **Hôpital Clocheville** 49 Bld Béranger 37044 Tours cedex 9 **Hôpital de l'Ermitage** Allée Gaston Pagès 37044 Tours cedex 9	de l'éducation nationale le 7 mai 1974	

2 EVALUATION DE LA SOLVABILITE DES EMETTEURS

A ce jour, il n'existe aucun évènement récent pertinent susceptible d'entacher la solvabilité de l'un quelconque des Emetteurs.

3 PRINCIPALES ACTIVITES DES EMETTEURS

3.1 CHU d'Amiens

Le CHU d'Amiens est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	672	53
Chirurgie (C)	396	15
Obstétrique (O)	86	8
Total (M+C+O)	1154	
Psychiatrie	-	-
Soins de suite et réadaptation	104	12

Equipements

	Présence des équipements au CHU d'Amiens	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	-	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU d'Amiens	**CHU d'Amiens**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	29435	20906	N/A
Chirurgie (C)	14138	3219	N/A
Obstétrique (O)	2915	1966	N/A
Total (M+C+O)	46488	26091	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7		6,7

Maternités

	CHU d'Amiens	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	15,5 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2275	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	5,1	4,4

Urgences et réanimation

	CHU d'Amiens	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	181	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	50	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU d'Amiens	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	8894	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	14523	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU d'Amiens	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1255	
IVG médicamenteuse	659	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	5	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU d'Amiens	**CHU d'Amiens**	**CHU d'Amiens**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	254	8	66	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	561	13,2	69	12,7	67
Fracture du col du fémur	296	14,2	78	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	60	24,7	69	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	192	5,5	58	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	155	4,9	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU d'Amiens	**CHU d'Amiens**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1602	41,3 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	254	45,7 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	342	86 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	34	61,8 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	238	33,2 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	167	28,7 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	198	63,6 %	27,8 %
Chirurgie des varices	195	0,5 %	9,3 %
Extraction dentaire	53	32,1 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	76,18/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	96
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	57,6 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	5/12
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	16,5

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	05/07/2005
Niveau de décision	Avec recommandation(s)*

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	26 085 102	5 106 801	1 305 252	153 990 839	9 828 935

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	22 576 151	5 173 223	1 113 110	148 661 039	9 716 854

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU d'Amiens se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.2 CHU d'Angers

Le CHU d'Angers est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	758	31
Chirurgie (C)	345	21
Obstétrique (O)	94	10
Total (M+C+O)	1197	
Psychiatrie	-	-
Soins de suite et réadaptation	160	-

Equipements

	Présence des équipements au CHU d'Angers	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU d'Angers	**CHU d'Angers**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	33140	18931	N/A
Chirurgie (C)	12466	2184	N/A
Obstétrique (O)	4903	2278	N/A
Total (M+C+O)	50509	23393	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,6		6,7

Maternités

	CHU d'Angers	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	17,5 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	4118	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,3	4,4

Urgences et réanimation

	CHU d'Angers	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	171	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,6 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	48	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU d'Angers	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	2520	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	8382	
Réadaptation fonctionnelle	-	71 %

Autres Prestations

	CHU d'Angers	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1175	
IVG médicamenteuse	504	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	7	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU d'Angers	**CHU d'Angers**	**CHU d'Angers**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	248	7,6	66	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	538	14,5	70	12,7	67
Fracture du col du fémur	390	10,8	82	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	71	19,4	73	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	78	4,9	56	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	93	6,2	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU d'Angers	**CHU d'Angers**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	756	19,8 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	219	57,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	52	38,5 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	2		41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	153	51,6 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	222	38,7 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	162	7,4 %	27,8 %
Chirurgie des varices	386		9,3 %
Extraction dentaire	256	76,2 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	74,83/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	99
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	59,1 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	3/6
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	D sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	11,5

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	02/11/2005
Niveau de décision	Certification (V2)

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe + HAD	**URGENCES**
ss Tot. Charges brutes	22 342 135	8 067 865	210 057	136 146 459	2 856 715

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe + HAD	**URGENCES**
ss Tot. Charges brutes	19 671 790	7 701 218	810 955	128 678 032	2 715 399

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU d'Angers se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.3 CHU de Besançon

Le CHU de Besançon est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie (Centre de ressource de l'Autisme) et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	612	61
Chirurgie (C)	437	-
Obstétrique (O)	80	10
Total (M+C+O)	1129	
Psychiatrie	69	1
Soins de suite et réadaptation	-	-

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Besançon	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Besançon	**CHU de Besançon**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	27774	16284	N/A
Chirurgie (C)	13234	2334	N/A
Obstétrique (O)	2848	1177	N/A
Total (M+C+O)	43856	19795	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,8		6,7

Maternités

	CHU de Besançon	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	16,3 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2349	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	5	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Besançon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	163	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	34	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Besançon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	10431	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	9549	
Réadaptation fonctionnelle		71 %

Autres Prestations

	CHU de Besançon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	973	
IVG médicamenteuse	238	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	5	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Besançon	**CHU de Besançon**	**CHU de Besançon**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	675	5,3	66	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	496	15,2	69	12,7	67
Fracture du col du fémur	321	20	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	110	16,7	68	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	228	4,2	58	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	42	7	66	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Besançon	**CHU de Besançon**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	890	88,9 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	239	46,9 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	111	73,9 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	48	29,2 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	133	9,8 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	179	16,8 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	82	4,9 %	27,8 %
Chirurgie des varices	78	-	9,3 %
Extraction dentaire	168	9,5 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	79,33/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	99,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	62,6 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	3/14
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	16,75

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	08/11/2005
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe	URGENCES
Total CAR 2007	22 812 408	0	7 003 680	271 562 538	14 509 837

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe	URGENCES
Total CAR 2006	22 334 016	0	5 371 899	281 068 728	14 660 814

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Besançon se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.4 CHU de Bordeaux

Le CHU de Bordeaux est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	1494	102
Chirurgie (C)	1021	27
Obstétrique (O)	175	13
Total (M+C+O)	2690	
Psychiatrie	10	5
Soins de suite et réadaptation	88	4

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Bordeaux	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Bordeaux	**CHU de Bordeaux**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	68287	58307	N/A
Chirurgie (C)	26194	4333	N/A
Obstétrique (O)	5102	2305	N/A
Total (M+C+O)	99583	64945	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7		6,7

Maternités

	CHU de Bordeaux	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	23,6 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	4342	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,4	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Bordeaux	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	275	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	3,5 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	135	
Unité de soins intensifs de cardiologie	-	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Bordeaux	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	12855	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	18613	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Bordeaux	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1977	
IVG médicamenteuse	317	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	10	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Bordeaux	**CHU de Bordeaux**	**CHU de Bordeaux**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	440	8,7	63	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	1030	12,7	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	268	20,1	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	227	18,3	68	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	218	6,4	57	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	163	7,1	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Bordeaux	**CHU de Bordeaux**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1008	66,9 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	241	39 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	498	93 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	73	37 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	169	37,3 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	197	23,9 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	68	4,4 %	27,8 %
Chirurgie des varices	156	0,6 %	9,3 %
Extraction dentaire	331	53,2 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	80,89/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	100
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	56,3 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	14/28
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	18

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	09/12/2003
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD
ss Tot. charges brutes	53 109 283	8 957 431	1 585 200	643 996 387

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD
ss Tot. charges brutes	44 236 322	9 367 176	0	593 695 540

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Bordeaux se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.5 CHU de Brest

Le CHU de Brest est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie, les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	593	51
Chirurgie (C)	317	4
Obstétrique (O)	68	5
Total (M+C+O)	978	
Psychiatrie	302	125
Soins de suite et réadaptation	150	5

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Brest	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Brest	**CHU de Brest**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	27824	17898	N/A
Chirurgie (C)	11395	1796	N/A
Obstétrique (O)	2564	963	N/A
Total (M+C+O)	41783	20657	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,7		6,7

Maternités

	CHU de Brest	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	20,7 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	1885	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,5	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Brest	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	177	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,3 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	28	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Brest	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	5716	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	5476	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Brest	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	686	
IVG médicamenteuse	194	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	-	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Brest	**CHU de Brest**	**CHU de Brest**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	349	8,4	65	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	527	11,5	72	12,7	67
Fracture du col du fémur	279	13,1	78	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	78	16,6	68	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	151	3,7	56	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	109	7,3	70	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Brest	**CHU de Brest**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	702	37,9 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	258	57 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	111	70,3 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	66	3 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	149	45,6 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	126	39,7 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	87	16,1 %	27,8 %
Chirurgie des varices	115	-	9,3 %
Extraction dentaire	88	18,2 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	78,77/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	99
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	63,9 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	1/11
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	16

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	12/12/2006
Niveau de décision	Certification (V2)

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	19 962 351	7 174 549	26 595 952	130 005 286	10 427 193

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	16 395 497	7 296 458	25 726 989	125 442 965	10 247 951

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Brest se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.6 CHU de Clermont-Ferrand

Le CHU de Clermont-Ferrand est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées (Unité de soins de longue durée) ainsi que des activités médico-sociales (Centre spécialisé de soins aux toxicomanes, Centre de Ressources Autisme).

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	688	26
Chirurgie (C)	464	-
Obstétrique (O)	115	13
Total (M+C+O)	1267	
Psychiatrie	206	56
Soins de suite et réadaptation	57	-

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Clermont-Ferrand	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Clermont-Ferrand	**CHU de Clermont-Ferrand**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	34746	15713	N/A
Chirurgie (C)	15538	2118	N/A
Obstétrique (O)	3179	1875	N/A
Total (M+C+O)	53463	19706	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,8		6,7

Maternités

	CHU de Clermont-Ferrand	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	25,5 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2533	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	5,3	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Clermont-Ferrand	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	167	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	3,9 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	42	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Clermont-Ferrand	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	-	84 %
Nombre de séances par an		
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	10167	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Clermont-Ferrand	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1160	
IVG médicamenteuse	225	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	9	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Clermont-Ferrand	**CHU de Clermont-Ferrand**	**CHU de Clermont-Ferrand**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	649	6,8	65	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	549	15	67	12,7	67
Fracture du col du fémur	170	15,6	77	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	124	16,9	67	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	7	7,6	53	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	136	6,1	68	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Clermont-Ferrand	**CHU de Clermont-Ferrand**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1068	12,8 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	123	35 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	14	42,9 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	5	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	168	39,9 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	113	50,4 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	105	2,9 %	27,8 %
Chirurgie des varices	82	1,2 %	9,3 %
Extraction dentaire	198	41,9 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	81,96/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	98
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	66,7 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	5/15
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	18,75

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	12/07/2002
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2 007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	MIG MCO+SSR+PSY	SSR	PSY	MCO Hospit+activité+HAD	MCO URGENCES
ss Tot. charges brutes	37 909 045	2 947 974	11 667 682	166 823 086	10 214 594

2 006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	MIG MCO+SSR+Psy	SSR	PSY	MCO Hospit+activité+ HAD	MCO URGENCES
ss Tot. charges brutes	34 396 478	3 756 143	13 644 684	163 694 755	10 037 193

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Clermont-Ferrand se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.7 CHU de Dijon

Le CHU de Dijon est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	647	78
Chirurgie (C)	302	-
Obstétrique (O)	76	6
Total (M+C+O)	1025	
Psychiatrie	57	31
Soins de suite et réadaptation	163	3

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Dijon	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Dijon	**CHU de Dijon**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	28998	20020	N/A
Chirurgie (C)	12080	2610	N/A
Obstétrique (O)	3068	1210	N/A
Total (M+C+O)	44146	23840	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,9		6,7

Maternités

	CHU de Dijon	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	22,2 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2257	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	3,9	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Dijon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	157	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	3,3 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	54	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Dijon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	5825	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	10623	
Réadaptation fonctionnelle	-	71 %

Autres Prestations

	CHU de Dijon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1093	
IVG médicamenteuse	217	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	6	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	-	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Dijon	**CHU de Dijon**	**CHU de Dijon**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	541	6,7	65	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	439	11,9	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	275	14,2	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	84	18,1	65	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	4	5,8	54	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	102	5,8	73	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Dijon	**CHU de Dijon**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1025	59 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	99	56,6 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	44	54,5 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	3	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	116	26,7 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	117	20,5 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	85	27,1 %	27,8 %
Chirurgie des varices	49	-	9,3 %
Extraction dentaire	450	52,7 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	68,38/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	97,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	57,1 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	3/13
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	E sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	8,25

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	20/04/2004
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**	**Activités hors activités de soins**
	MCO + SSR + PSY			Hospit + activité externe + HAD	**URGENCES**	
ss Tot. charges brutes	24 767 084	8 587 941	7 060 137	138 916 957	2 541 942	14 741 861

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**	**Activités hors activités de soins**
	MCO + SSR + PSY			Hospit + activité externe + HAD	**URGENCES**	
ss Tot. charges brutes	19 896 645	9 560 643	7 177 875	142 367 834	2 000 514	14 508 316

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Dijon se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.8 CHU de Fort-de-France

Le CHU de Fort-de-France est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	417	30
Chirurgie (C)	286	
Obstétrique (O)	75	
Total (M+C+O)	778	
Psychiatrie	-	
Soins de suite et réadaptation	24	

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Fort-de-France	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Fort-de-France	**CHU de Fort-de-France**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	16751	6422	N/A
Chirurgie (C)	8614	576	N/A
Obstétrique (O)	3746	448	N/A
Total (M+C+O)	29111	7446	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7,5		6,7

Maternités

	CHU de Fort-de-France	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1	oui	
Taux de césariennes (niveau 1)	19,4 %	19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	-	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	1889	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,8	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Fort-de-France	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	156	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	15	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Fort-de-France	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	4710	
Dialyse	-	97 %
Nombre de séances par an		
Réadaptation fonctionnelle		71 %

Autres Prestations

	CHU de Fort-de-France	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1241	
IVG médicamenteuse	426	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG		10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)		74 %
Consultation de la douleur chronique		61 %
Soins palliatifs		74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Fort-de-France	**CHU de Fort-de-France**	**CHU de Fort-de-France**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	91	9,5	61	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	412	16,7	69	12,7	67
Fracture du col du fémur	128	14	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	69	20,4	72	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	168	5,7	56	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	78	9,8	72	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Fort-de-France	**CHU de Fort-de-France**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	221	0,5 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	35	20 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	38	42,1 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	2	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	179	6,7 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	71	1,4 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	239	1,7 %	27,8 %
Chirurgie des varices	25	-	9,3 %
Extraction dentaire	272	4,8 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	62,64/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	94,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	32,8 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	1/18
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	D sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	11

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	06/09/2005
Niveau de décision	Avec réserve(s) majeure(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	14 758 077	4 904 507	969 847	209 544 270	10 773 894

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	20 180 199	5 279 849	803 327	211 761 780	4 848 837

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Fort-de-France se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.9 CHU de Grenoble

Le CHU de Grenoble est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	772	69
Chirurgie (C)	554	8
Obstétrique (O)	63	4
Total (M+C+O)	1389	
Psychiatrie	80	24
Soins de suite et réadaptation	270	12

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Grenoble	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Grenoble	**CHU de Grenoble**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	36409	19960	N/A
Chirurgie (C)	18689	2431	N/A
Obstétrique (O)	2726	2329	N/A
Total (M+C+O)	57824	24720	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7		6,7

Maternités

	CHU de Grenoble	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	20,3 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2013	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Grenoble	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	205	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	4,3 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	51	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Grenoble	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	8869	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	4521	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Grenoble	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1710	
IVG médicamenteuse	457	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	12	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Grenoble	**CHU de Grenoble**	**CHU de Grenoble**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	577	6,8	64	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	683	14	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	542	14,8	78	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	76	21,1	67	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	83	6,2	57	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	168	7	72	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Grenoble	**CHU de Grenoble**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	512	4,3 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	124	35,5 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	198	89,9 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	59	39 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	170	0,6 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	185	1,1 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	312	5,1 %	27,8 %
Chirurgie des varices	65	30,8 %	9,3 %
Extraction dentaire	131	35,9 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	93,75/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	100
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	114 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	9/18
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	17,75

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	17/12/2002
Niveau de décision	Avec réserve(s)*

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	36 892 937	13 849 181	6 653 910	159 869 644	5 443 957

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	39 530 447	11 668 066	6 855 660	153 277 718	4 848 837

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Grenoble se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.10 CHU de Lille

Le CHU de Lille est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	996	123
Chirurgie (C)	861	33
Obstétrique (O)	132	35
Total (M+C+O)	1989	
Psychiatrie	99	46
Soins de suite et réadaptation	201	15

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Lille	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	-	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Lille	**CHU de Lille**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	53408	45134	N/A
Chirurgie (C)	26787	5717	N/A
Obstétrique (O)	5727	3952	N/A
Total (M+C+O)	85922	54803	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	5,9		6,7

Maternités

	CHU de Lille	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	17,4 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	4616	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,8	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Lille	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	247	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,3 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	74	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Lille	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	7019	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	13479	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Lille	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1564	
IVG médicamenteuse	431	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	15	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Lille	**CHU de Lille**	**CHU de Lille**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	355	6,8	61	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	743	9,1	60	12,7	67
Fracture du col du fémur	275	11,2	77	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	105	15,1	63	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	91	4,5	54	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	71	3,8	70	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Lille	**CHU de Lille**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1260	5,6 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	286	33,2 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	173	91,9 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	18	77,8 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	408	41,9 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	395	35,2 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	300	50,3 %	27,8 %
Chirurgie des varices	165	3,6 %	9,3 %
Extraction dentaire	521	53,4 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	89,2/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	98
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	196,1 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	1/23
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	16

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	08/04/2003
Niveau de décision	Avec réserve(s) majeure(s)** - Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
Titre 1	45 609 712	12 115 863	19 160 557	192 861 956	20 638 240
Personnel médical	19 970 880	1 590 811	4 732 469	42 009 512	5 993 952
Personnel non médical	25 638 832	10 525 052	14 428 088	150 852 444	14 644 288
Titre 2	20 802 800	919 687	328 640	42 542 039	4 875 613
Titre 3	2 800 311	190 636	282 572	1 888 529	603 845
Titre 4	978 909	181 228	341 477	5 226 009	440 694
ss Tot. charges brutes	70 191 733	13 407 413	20 113 246	242 518 533	26 558 392

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
Titre 1	56 361 537	13 082 646	15 206 589	179 904 446	13 672 274
Personnel médical	25 001 758	1 585 255	3 457 217	33 695 322	3 662 829
Personnel non médical	31 359 778	11 497 391	11 749 372	146 209 124	10 009 445
Titre 2	11 660 874	997 936	196 746	52 919 862	2 912 172
Titre 3	1 019 169	115 124	39 806	2 426 628	174 159
Titre 4	277 983	108 655	101 733	1 981 679	96 359
ss Tot. charges brutes	69 319 563	14 304 361	15 544 874	237 232 615	16 854 964

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Lille se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.11 CHU de Limoges

Le CHU de Limoges est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	575	66
Chirurgie (C)	415	9
Obstétrique (O)	71	10
Total (M+C+O)	1061	
Psychiatrie	-	-
Soins de suite et réadaptation	252	22

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Limoges	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Limoges	**CHU de Limoges**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	30290	13882	N/A
Chirurgie (C)	14273	2505	N/A
Obstétrique (O)	2707	713	N/A
Total (M+C+O)	47270	17100	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,2		6,7

Maternités

	CHU de Limoges	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	22 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2115	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,8	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Limoges	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	138	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	1 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	22	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Limoges	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	8020	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	15229	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Limoges	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	946	
IVG médicamenteuse	539	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	4	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	-	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Limoges	**CHU de Limoges**	**CHU de Limoges**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	425	7,7	67	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	368	9,6	72	12,7	67
Fracture du col du fémur	335	11,5	81	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	126	18	72	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	211	4,2	60	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	202	6,8	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Limoges	**CHU de Limoges**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1041	45,1 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	283	48,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	73	91,8 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	43	4,7 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	147	51 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	123	43,1 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	184	8,2 %	27,8 %
Chirurgie des varices	62	-	9,3 %
Extraction dentaire	68	17,6 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	71,1/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	96,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	35 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	6/10
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	16

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	01/01/2002
Niveau de décision	Avec réserve(s)*

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	25 918 088	19 745 538	296 609	272 371 235	13 179 350

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	23 322 224	18 976 886	326 813	255 033 612	11 339 902

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Limoges se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.12 CHU de Lyon

Le CHU de Lyon est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	2143	213
Chirurgie (C)	1232	38
Obstétrique (O)	293	31
Total (M+C+O)	3668	
Psychiatrie	15	16
Soins de suite et réadaptation	827	63

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Lyon	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	-	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Lyon	**CHU de Lyon**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	96580	75149	N/A
Chirurgie (C)	43470	7648	N/A
Obstétrique (O)	12570	5782	N/A
Total (M+C+O)	152620	88579	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,5		6,7

Maternités

	CHU de Lyon	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2	oui	
Taux de césariennes (niveau 2)	21,4 %	21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	22,7 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	10038	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,2	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Lyon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)	oui	
Nombre moyen de passages par jour	536	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	3,6 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	177	
Unité de soins intensifs de cardiologie	-	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Lyon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	11436	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	22991	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Lyon	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	4496	
IVG médicamenteuse	1343	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	18	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Lyon	**CHU de Lyon**	**CHU de Lyon**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	687	6,7	64	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	1307	11,9	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	612	14,6	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	239	17	67	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	526	4,5	57	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	513	5,1	70	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Lyon	**CHU de Lyon**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	2785	19,7 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	489	45 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	179	25,7 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	33	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	494	39,9 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	487	49,3 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	886	36,2 %	27,8 %
Chirurgie des varices	84	-	9,3 %
Extraction dentaire	1461	84,1 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C-B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	75,59-87,97/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	C-A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	93,5-97,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C-A sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	66,6 % - 111,1 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	27/48
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	D-C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	6,5-16,5

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	01/01/2003 – 17/05/2005
Niveau de décision	Sans recommandation - Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

Sous total des charges brutes

Exercice	MIG MCO + SSR + PSY	SSR	PSY	MCO Hospit + ext + HAD	MCO Urgences
2007	89 757 686	47 759 314	9 636 025	486 206 486	5 711 653
2006	71 989 933	55 958 895	9 573 887	459 465 042	5 227 663

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Lyon se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.13 CHU de Marseille

Le CHU de Marseille est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	1500	179
Chirurgie (C)	1032	35
Obstétrique (O)	177	29
Total (M+C+O)	2709	
Psychiatrie	350	112
Soins de suite et réadaptation	29	

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Marseille	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Marseille	**CHU de Marseille**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	68926	58765	N/A
Chirurgie (C)	32977	3699	N/A
Obstétrique (O)	7053	6785	N/A
Total (M+C+O)	108956	69249	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,6		6,7

Maternités

	CHU de Marseille	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	25,7 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	5285	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,3	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Marseille	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)	oui	
Nombre moyen de passages par jour	513	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	1,9 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	97	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Marseille	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	9991	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	35616	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Marseille	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	2791	
IVG médicamenteuse	853	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	7	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Marseille	**CHU de Marseille**	**CHU de Marseille**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	412	7,5	63	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	1020	13,1	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	797	10,7	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	185	19,1	66	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	253	6,4	58	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	153	6	70	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Marseille	**CHU de Marseille**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	799	6,4 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	568	46,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	260	91,2 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	50	58 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	246	24,4 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	288	17 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	138	16,7 %	27,8 %
Chirurgie des varices	199	13,1 %	9,3 %
Extraction dentaire	640	11,1 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B-A sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	87,23 – 95,75/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B-B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	96-97,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	B-A sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	81,6-116 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	35/36
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C-C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	13,75-16,75

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	12/07/2005 – 12/12/2006
Niveau de décision	Avec recommandation(s)-Avec réserve(s)

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD
ss Tot. charges brutes	117 976 171	1 206 314	53 620 293	729 270 651

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD
ss Tot. charges brutes	115 383 057	1 295 644	54 359 206	706 183 161

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Marseille se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.14 CHR de Metz

Le CHR de Metz est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie, les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	719	70
Chirurgie (C)	324	13
Obstétrique (O)	127	7
Total (M+C+O)	1170	
Psychiatrie	44	12
Soins de suite et réadaptation	127	12

Equipements

	Présence des équipements au CHR de Metz	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHR de Metz	**CHR de Metz**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	34843	15607	N/A
Chirurgie (C)	12222	3373	N/A
Obstétrique (O)	5381	1856	N/A
Total (M+C+O)	52446	20836	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,1		6,7

Maternités

	CHR de Metz	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1	oui	
Taux de césariennes (niveau 1)	15,9 %	19,2 %
Maternité de niveau 2	oui	
Taux de césariennes (niveau 2)	17,4 %	21,3 %
Maternité de niveau 3	-	
Taux de césariennes (niveau 3)		21,3%
Nombre annuel d'accouchements	3569	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,5	4,4

Urgences et réanimation

	CHR de Metz	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	214	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	4,5 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	32	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHR de Metz	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	-	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	7459	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	21984	
Réadaptation fonctionnelle	-	71 %

Autres Prestations

	CHR de Metz	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	967	
IVG médicamenteuse	428	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	11	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	-	74 %
Consultation de la douleur chronique	-	61 %
Soins palliatifs	-	74 %

Pathologies traceuses

	CHR de Metz	**CHR de Metz**	**CHR de Metz**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	563	5,7	64	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	610	15,2	70	12,7	67
Fracture du col du fémur	555	15,4	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	86	22,3	70	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	149	9,2	59	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	67	8,5	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHR de Metz	**CHR de Metz**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	937	58,6 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	411	31,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	642	96,6 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	45	82,2 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	58	6,9 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	94	4,3 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	228	72,8 %	27,8 %
Chirurgie des varices	80	28,8 %	9,3 %
Extraction dentaire	1194	39 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	67,31/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	96,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	35,7 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	12/20
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	D sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	12

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	21/11/2006
Niveau de décision	Avec recommandation(s)

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

Année 2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	ACTIVITES SPECIFIQUES : MIG			SSR	PSY	MCO			
	MCO	SSR	PSY			Hospitalisation	Activité externe	H.A.D	URGENCES
Titre 1	6 950 171	433 811	0	6 938 370	6 411 728	92 137 796	3 428 195	927 560	810 079
Personnel médical	3 037 080	104 229	0	837 860	1 500 969	25 607 463	143 218	0	563 259
Personnel non médical	3 913 092	329 582	0	6 100 510	4 910 760	66 530 333	3 284 978	927 560	246 820
Titre 2	790 275	0	0	518 073	89 391	28 715 853	960 276	148 182	162 192
Titre 3	4 248 530	7 000	0	167 724	53 279	828 141	11 583	49 566	19 072
Titre 4	3 080	0	0	0	0	0		2 592	
ss Tot. charges brutes	**11 992 057**	**440 811**	**0**	**7 624 167**	**6 554 398**	**121 681 791**	**4 400 055**	**1 127 900**	**991 343**

Année 2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	ACTIVITES SPECIFIQUES : MIG			SSR	PSY	MCO			
	MCO	SSR	PSY			Hospitalisation	Activité externe	H.A.D.	URGENCES
Titre 1	6 002 295	0	0	9 715 123	5 732 529	84 508 214	2 353 140	700 622	778 208
Personnel médical	3 197 985	0	0	1 262 479	1 250 009	23 335 468			536 932
Personnel non médical	2 804 310	0	0	8 452 644	4 482 521	61 172 746	2 353 140	700 622	241 276
Titre 2	510 051	0	0	212 252	15 852	14 072 570	673 642	49 560	83 625
Titre 3	3 390 554	0	0	0	0	0			
Titre 4	246 099	0	0	414 586	218 349	3 714 740	141 413	39 517	33 845
ss Tot. charges brutes	**10 149 000**	**0**	**0**	**10 341 961**	**5 966 731**	**102 295 525**	**3 168 195**	**789 699**	**895 677**

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

3.15 CHU de Montpellier

Le CHU de Montpellier est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	944	153
Chirurgie (C)	571	30
Obstétrique (O)	88	22
Total (M+C+O)	1603	
Psychiatrie	319	293
Soins de suite et réadaptation	81	13

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Montpellier	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	-	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Montpellier	**CHU de Montpellier**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	44768	44998	N/A
Chirurgie (C)	20205	4601	N/A
Obstétrique (O)	3694	3157	N/A
Total (M+C+O)	68667	52756	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,4		6,7

Maternités

	CHU de Montpellier	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1	-	
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2	-	
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	24,1 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2895	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,5	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Montpellier	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	-	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	200	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	4,3 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	72	
Unité de soins intensifs de cardiologie	-	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Montpellier	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	-	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	-	84 %
Nombre de séances par an		
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	5341	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Montpellier	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1234	
IVG médicamenteuse	306	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG		10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique		61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Montpellier	**CHU de Montpellier**	**CHU de Montpellier**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	352	8,3	63	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	665	14	65	12,7	67
Fracture du col du fémur	319	14	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	109	16,1	71	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	125	4,3	55	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	95	4,1	69	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Montpellier	**CHU de Montpellier**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	443	16,5 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	286	82,9 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	305	68,9 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	53	11,3 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	293	23,2 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	307	11,4 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	142	3,5 %	27,8 %
Chirurgie des varices	135	1,5 %	9,3 %
Extraction dentaire	410	79,3 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	81,78/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	99,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	81,6 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	10/24
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	D sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	13,5

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	12/02/2002
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

Dépenses du C.A. Hôpital 2006

ACTIVITES SPECIFIQUES			SSR	PSY	MCO			
MCO	SSR	PSY			Hospitalisation	Activité externe	H.A.D.	URGENCES
41,707,091	1,339,353	214,289	4,904,785	45,919,209	201,018,665	24,116,616	369,649	6,093,657

Dépenses du C.A. Hôpital 2007

ACTIVITES SPECIFIQUES			SSR	PSY	MCO			
MCO	SSR	PSY			Hospitalisation	Activité externe	H.A.D.	URGENCES
39,177,069	413,618	191,510	4,902,808	45,608,836	191,545,683	18,066,825	432,876	5,700,218

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Montpellier se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.16 CHU de Nancy

Le CHU de Nancy est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	1073	98
Chirurgie (C)	583	6
Obstétrique (O)	-	
Total (M+C+O)	1656	
Psychiatrie	45	
Soins de suite et réadaptation	80	

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Nancy	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Nancy	**CHU de Nancy**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	42062	41427	N/A
Chirurgie (C)	19281	1625	N/A
Obstétrique (O)	8	851	N/A
Total (M+C+O)	61351	43903	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,8		6,7

Maternités

	CHU de Nancy	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1	-	
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2	-	
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	-	
Taux de césariennes (niveau 3)		21,3%
Nombre annuel d'accouchements		
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)		4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Nancy	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	182	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	89	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Nancy	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	5419	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	10535	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Nancy	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	830	
IVG médicamenteuse	476	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	2	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Nancy	**CHU de Nancy**	**CHU de Nancy**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	641	9,2	63	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	528	14,6	65	12,7	67
Fracture du col du fémur	253	13,9	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	143	19,7	68	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	2	3	49	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	143	6,7	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Nancy	**CHU de Nancy**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1236	19,1 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	190	31,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	8	37,5 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	-	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	220	37,3 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	226	37,2 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	151	25,2 %	27,8 %
Chirurgie des varices	66	-	9,3 %
Extraction dentaire	378	13 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	75,23/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	100
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	44,1 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	4/18
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	18

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	24/05/2005
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	36 428 836	3 915 007	4 457 078	201 326 174	1 038 688

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	30 944 057	4 321 914	4 139 876	198 400 883	1 129 413

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Nancy se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.17 CHU de Nice

Le CHU de Nice est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	Hospitalisation de jour Nombre de places
Médecine (M)	667	92
Chirurgie (C)	393	17
Obstétrique (O)	59	11
Total (M+C+O)	1119	
Psychiatrie	80	25
Soins de suite et réadaptation	275	5

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Nice	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Nice	**CHU de Nice**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	31192	32468	N/A
Chirurgie (C)	15325	2724	N/A
Obstétrique (O)	2916	2183	N/A
Total (M+C+O)	49433	37375	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,4		6,7

Maternités

	CHU de Nice	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	23 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2450	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,3	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Nice	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	241	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	28	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Nice	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	-	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	-	84 %
Nombre de séances par an	-	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	15490	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Nice	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1471	
IVG médicamenteuse	326	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	15	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	-	74 %
Consultation de la douleur chronique	-	61 %
Soins palliatifs	-	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Nice	**CHU de Nice**	**CHU de Nice**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	201	7,7	66	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	646	9,6	69	12,7	67
Fracture du col du fémur	339	11,6	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	169	17,2	69	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	32	6,3	55	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	116	4	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Nice	**CHU de Nice**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	671	5,8 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	142	32,4 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	273	95,6 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	37	97,3 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	293	32,4 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	168	44,6 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	102	29,4 %	27,8 %
Chirurgie des varices	237	0,4 %	9,3 %
Extraction dentaire	219	75,8 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	81,17/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	99,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	57,9 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	10/17
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	18

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	04/04/2006
Niveau de décision	Certification conditionnelle (V2)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	**URGENCES**
ss Tot. charges brutes	33 385 032	12 083 030	7 763 941	167 373 325	2 212 317

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	**URGENCES**
ss Tot. charges brutes	31 369 665	11 240 553	7 416 114	164 602 670	2 424 391

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Nice se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.18 CHU de Nîmes

Le CHU de Nîmes est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment neuro-chirurgie), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	451	73
Chirurgie (C)	225	18
Obstétrique (O)	60	10
Total (M+C+O)	736	
Psychiatrie	128	48
Soins de suite et réadaptation	265	36

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Nîmes	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	-	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Nîmes	**CHU de Nîmes**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	20457	19523	N/A
Chirurgie (C)	9026	2272	N/A
Obstétrique (O)	2661	2807	N/A
Total (M+C+O)	32144	24602	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7,1		6,7

Maternités

	CHU de Nîmes	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	25 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2156	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,1	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Nîmes	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	150	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,7 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	26	
Unité de soins intensifs de cardiologie	-	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Nîmes	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	-	84 %
Neurochirurgie	-	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	-	84 %
Nombre de séances par an		
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	1950	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Nîmes	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	598	
IVG médicamenteuse	261	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG		10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)		74 %
Consultation de la douleur chronique		61 %
Soins palliatifs		74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Nîmes	**CHU de Nîmes**	**CHU de Nîmes**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	235	5,3	62	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	472	11,8	73	12,7	67
Fracture du col du fémur	310	11,8	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	67	23,9	69	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	84	5	60	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	72	4,6	73	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Nîmes	**CHU de Nîmes**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	709	28,3 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	176	43,2 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	119	37 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	14	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	88	46,6 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	104	36,5 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	177	31,6 %	27,8 %
Chirurgie des varices	65	-	9,3 %
Extraction dentaire	468	68,6 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	76,29/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	96
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	56,3 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	5/8
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	18

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	09/05/2006
Niveau de décision	Avec réserve(s)*

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	MIG MCO + SSR + PSY	SSR	PSY	MCO HOSPIT + ACTIVITE EXT HAD	MCO URGENCES
ss Tot. charges brutes	11 874 267	13 745 997	11 245 242	99 284 609	5 391 087

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	MIG MCO + SSR + PSY	SSR	PSY	MCO HOSPIT + ACTIVITE EXT HAD	MCO URGENCES
ss Tot. charges brutes	17 356 128	13 597 647	11 604 728	94 693 151	6 559 419

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Nîmes se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.19 CHU de Poitiers

Le CHU de Poitiers est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	596	56
Chirurgie (C)	316	6
Obstétrique (O)	63	6
Total (M+C+O)	975	
Psychiatrie	34	-
Soins de suite et réadaptation	168	4

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Poitiers	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Poitiers	**CHU de Poitiers**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	31043	20721	N/A
Chirurgie (C)	12802	2467	N/A
Obstétrique (O)	3087	1852	N/A
Total (M+C+O)	46932	25040	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,1		6,7

Maternités

	CHU de Poitiers	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	13,5 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2341	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,2	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Poitiers	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	160	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,5 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	37	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Poitiers	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	10599	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	14714	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Poitiers	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	548	
IVG médicamenteuse	219	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	-	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	-	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Poitiers	**CHU de Poitiers**	**CHU de Poitiers**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	210	8,1	67	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	348	11,1	65	12,7	67
Fracture du col du fémur	276	13,9	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	92	21	71	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	198	4,1	56	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	61	5,4	72	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Poitiers	**CHU de Poitiers**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1012	53,4 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	101	30,7 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	104	60,6 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	11	18,2 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	140	40,7 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	141	58,9 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	72	27,8 %	27,8 %
Chirurgie des varices	190	-	9,3 %
Extraction dentaire	166	48,2 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	77,96/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	97
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	37,2 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	12/12
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	18

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	11/07/2006
Niveau de décision	Certification avec suivi (V2)*

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**
	MCO			Hospit + act ext +HAD+Urg
ss Tot. charges brutes	25 676 936	11 211 132	1 278 915	126 895 401

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**
	MCO			Hospit + act ext +HAD+Urg
ss Tot. charges brutes	23 514 467	10 032 980	1 434 497	123 778 129

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Poitiers se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.20 CHU de Reims

Le CHU de Reims est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires). La mise en place de l'hospitalisation à domicile est prévue en 2009.

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	638	41
Chirurgie (C)	443	12
Obstétrique (O)	65	-
Total (M+C+O)	1146	
Psychiatrie	56	33
Soins de suite et réadaptation	250	11

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Reims	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Reims	**CHU de Reims**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	27267	15222	N/A
Chirurgie (C)	14594	2605	N/A
Obstétrique (O)	2194	566	N/A
Total (M+C+O)	44055	18393	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7,2		6,7

Maternités

	CHU de Reims	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	23,4 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	1625	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,6	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Reims	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	184	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2,8 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	36	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Reims	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	4500	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	22428	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Reims	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	454	
IVG médicamenteuse	186	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	5	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Reims	**CHU de Reims**	**CHU de Reims**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	348	6,8	61	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	369	14,7	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	227	12	78	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	100	19,1	66	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	56	6,7	59	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	170	5,7	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Reims	**CHU de Reims**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	420	11,9 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	231	47,6 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	131	70,2 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	19	47,4 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	305	44,3 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	233	12 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	182	12,1 %	27,8 %
Chirurgie des varices	208	46,2 %	9,3 %
Extraction dentaire	374	80,7 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	81,54/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	100
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	56,8 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	9/12
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	14,5

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	21/09/2004
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	MIG	SSR	PSY	MCO	
	MCO+SSR+PSY			Hospitalisation+ activité externe	URGENCES
ss Tot. Charges brutes	36 399 690	8 867 86	6 182 770	121 012 760	4 539 744

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	MIG	SSR	PSY	MCO	
	MCO+SSR+PSY			Hospitalisation + activité externe	URGENCES
ss Tot. Charges brutes	41 376 581	9 193 260	6 455 993	125 055 031	4 534 088

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Reims se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.21 CHU de Rennes

Le CHU de Rennes est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie, prélèvements et greffes hépatiques, rénales, cardiaques ou de moelle), les activités de soins de suite et de réadaptation ainsi que la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires). Le nombre de venues en hospitalisation s'est élevé à 113 000 en 2007, soit 65 000 hospitalisations complètes et 48 000 hospitalisations incomplètes. Le taux d'occupation moyen en 2007 était de 88 %. Le nombre de consultations s'est élevé à 350 000 en 2007. La maternité a réalisé 4150 accouchements et les urgences ont effectué 81 250 prises en charge.

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	747	85
Chirurgie (C)	484	6
Obstétrique (O)	129	17
Total (M+C+O)	1360	
Psychiatrie	-	
Soins de suite et réadaptation	125	15

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Rennes	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Rennes	**CHU de Rennes**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	36535	26886	N/A
Chirurgie (C)	16358	2139	N/A
Obstétrique (O)	5187	4482	N/A
Total (M+C+O)	58080	33507	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,8		6,7

Maternités

	CHU de Rennes	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	17,7 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	4262	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,7	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Rennes	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)		
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	2065	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	42	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Rennes	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	2882	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	3826	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Rennes	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1517	
IVG médicamenteuse	315	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	-	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	-	74 %
Consultation de la douleur chronique	-	61 %
Soins palliatifs	-	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Rennes	**CHU de Rennes**	**CHU de Rennes**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	236	7,4	65	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	620	12,8	69	12,7	67
Fracture du col du fémur	396	9	78	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	113	17,4	67	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	165	5,9	53	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	190	6,4	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Rennes	**CHU de Rennes**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	501	8 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	71	45,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	113	77 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	19	52,6 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	191	59,2 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	236	56,4 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	78	47,4 %	27,8 %
Chirurgie des varices	133	0,8 %	9,3 %
Extraction dentaire	107	34,6 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	71,11/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	97
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	47,7 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	2/11
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	14

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	13/07/2004
Niveau de décision	Avec réserve(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

	MIG	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
Dépenses du C. A. Hôpital (budget H)	MCO SSR PSY			Hosp + Activité externe + HAD	Urgences
ss Total charges brutes	28 469 573	8 037 566	219 850	195 612 242	10 438 924

2006

	MIG	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
Dépenses du C. A. Hôpital (budget H)	MCO SSR PSY			Hosp + Activité externe + HAD	Urgences
ss Total charges brutes	24 444 167	9 146 096	221 796	180 795 293	10 471 283

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Rennes se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.22 CHU de Rouen

Le CHU de Rouen est autorisé à exercer les activités de soins suivantes : accueil et traitement des urgences, médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neurochirurgie, chirurgie du cancer, transplantation d'organes et greffes de moelle osseuse), réanimation et unités de soins intensifs et de surveillance continue, gynécologie-obstétrique, néonatologie et réanimation néonatale (maternité de niveau III). Par ailleurs, le CHU de Rouen assure des activités de soins de suite et réadaptation, des soins de longue durée, ainsi que la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées (structures d'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes).

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire) et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	1033	60
Chirurgie (C)	539	16
Obstétrique (O)	98	5
Total (M+C+O)	1670	
Psychiatrie	-	-
Soins de suite et réadaptation	215	11

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Rouen	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Rouen	**CHU de Rouen**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	46809	25785	N/A
Chirurgie (C)	17348	2034	N/A
Obstétrique (O)	4381	1637	N/A
Total (M+C+O)	68538	29456	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7,2		6,7

Maternités

	CHU de Rouen	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	22,4 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2577	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	5	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Rouen	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)	oui	
Nombre moyen de passages par jour	315	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	2 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	55	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	oui	58 %

Activités autorisées

	CHU de Rouen	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	-	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	4361	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	11528	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Rouen	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	983	
IVG médicamenteuse	83	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	17	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)		74 %
Consultation de la douleur chronique		61 %
Soins palliatifs		74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Rouen	**CHU de Rouen**	**CHU de Rouen**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	500	8,6	69	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	753	16,5	70	12,7	67
Fracture du col du fémur	501	18,7	80	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	140	20,1	70	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	61	5,1	56	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	150	6,6	71	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Rouen	**CHU de Rouen**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	803	40,5 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	255	47,1 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	144	81,3 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	38	2,6 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	265	45,7 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	308	43,8 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	125	4 %	27,8 %
Chirurgie des varices	59	3,4 %	9,3 %
Extraction dentaire	82	30,5 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	85,05/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	B sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	94,5
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	110,5 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	8/11
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	D sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	11,25

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	15/03/2005
Niveau de décision	Avec recommandation(s)**

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	**URGENCES**
ss Tot. charges brutes	29 901 100	8 716 874	114 519	177 256 212	

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	**Mig**	**SSR**	**PSY**	**MCO**	**MCO**
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	**URGENCES**
ss Tot. charges brutes	26 455 054	8 701 476	96 182	166 230 823	

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Rouen se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.23 CHU de Saint-Etienne

Le CHU de Saint-Etienne est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète Nombre de lits	**Hospitalisation de jour Nombre de places**
Médecine (M)	592	40
Chirurgie (C)	366	3
Obstétrique (O)	89	6
Total (M+C+O)	1047	
Psychiatrie	230	197
Soins de suite et réadaptation	128	42

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Saint-Etienne	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	-	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	-	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	-	58 %
Salles d'hémodynamique	-	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Saint-Etienne	**CHU de Saint-Etienne**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	26652	15550	N/A
Chirurgie (C)	12851	1283	N/A
Obstétrique (O)	3655	691	N/A
Total (M+C+O)	43158	17524	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	7,2		6,7

Maternités

	CHU de Saint-Etienne	Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	18 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	2972	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,5	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Saint-Etienne	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	167	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	3,8 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	40	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Saint-Etienne	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés		39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	-	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	1579	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	11494	
Réadaptation fonctionnelle	-	71 %

Autres Prestations

	CHU de Saint-Etienne	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	552	
IVG médicamenteuse	312	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	9	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Saint-Etienne	CHU de Saint-Etienne	CHU de Saint-Etienne	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	5	18,8	82	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	564	15	68	12,7	67
Fracture du col du fémur	315	16,2	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	85	19,9	68	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	236	4,8	59	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	79	7,5	70	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Saint-Etienne	CHU de Saint-Etienne	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	755	1,3 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	200	42,5 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	53	39,6 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	-	-	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	209	1,4 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	211	5,7 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	86	3,5 %	27,8 %
Chirurgie des varices	28	-	9,3 %
Extraction dentaire	325	19,1 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	76,49/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	99
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	58,8 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	3/10
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	15,25

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	25/11/2003
Niveau de décision	Avec recommandation(s)

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO + SSR + PSY			Hospit + activité externe	URGENCES
ss Tot. charges brutes	24 377 203	7 440 657	34 344 647	119 538 837	7 218 649

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO + SSR + PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	20 071 860	7 296 286	33 432 814	106 515 276	7 767 486

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Saint-Etienne se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

3.24 CHU de Tours

Le CHU de Tours est autorisé à exercer les activités de médecine, chirurgie (et notamment chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie et transplantation d'organes), les activités de soins de suite et de réadaptation, les activités de psychiatrie et la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes âgées.

Ses structures de prise en charge sont constituées de lits d'hospitalisation complète et incomplète (hôpital de semaine, de week-end…), de places (hôpital de jour, dialyse, radiothérapie, anesthésie et chirurgie ambulatoire), d'une hospitalisation à domicile ("**HAD**") et de consultations (soins ambulatoires).

Les données ci-dessous sont extraites de la Plateforme d'informations sur les établissements de santé (PLATINES) (données 2006) issue du Ministère de la Santé et des Solidarités.

Lits et Places

	Hospitalisation complète **Nombre de lits**	**Hospitalisation de jour** **Nombre de places**
Médecine (M)	700	62
Chirurgie (C)	487	43
Obstétrique (O)	110	20
Total (M+C+O)	1297	
Psychiatrie	223	107
Soins de suite et réadaptation	80	5

Equipements

	Présence des équipements au CHU de Tours	**Présence des équipements pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
		% de oui *(100 % signifie que l'équipement est présent dans tous les établissements de la catégorie)*
Scanner (ou tomodensitomètre)	oui	100 %
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	oui	97 %
Caméra à scintillation (ou gamma-caméra)	oui	77 %
Tomographe à émission de positions (TEP) ou caméra TEP	oui	58 %
Salles d'hémodynamique	oui	77 %
Salles de coronarographie	oui	100 %

Activité générale

	CHU de Tours	**CHU de Tours**	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Hospitalisation complète Nombre de séjours	Hospitalisation de jour Nombre de séjours	
Médecine (M)	37207	20955	N/A
Chirurgie (C)	17927	5499	N/A
Obstétrique (O)	4408	3569	N/A
Total (M+C+O)	59542	30023	N/A
Durée moyenne de séjour (en jours)	6,1		6,7

Maternités

	CHU de Tours	**Ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
Niveau de maternité		
Maternité de niveau 1		
Taux de césariennes (niveau 1)		19,2 %
Maternité de niveau 2		
Taux de césariennes (niveau 2)		21,3 %
Maternité de niveau 3	oui	
Taux de césariennes (niveau 3)	19,3 %	21,3%
Nombre annuel d'accouchements	3917	
Durée moyenne de séjour des accouchements normaux (en jours)	4,5	4,4

Urgences et réanimation

	CHU de Tours	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Type de services d'urgences		
Service d'accueil et de traitement des urgences (SAU)	oui	
Pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences (POSU)	oui	
Unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)		
Nombre moyen de passages par jour	213	306
Taux de médecins intervenant aux urgences (pour 10 000 passages annuels)	4,5 °/ooo	2,8 °/ooo
Réanimation et soins intensifs		*% de oui* *(100 % signifie que l'unité de soins est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Unité de réanimation	oui	100 %
Nombre de lits de l'unité de réanimation	58	
Unité de soins intensifs de cardiologie	oui	87 %
Autres soins intensifs	-	58 %

Activités autorisées

	CHU de Tours	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie
		% de oui *(100 % signifie que l'activité est présente dans tous les établissements de la catégorie)*
Traitement des grands brûlés	oui	39 %
Chirurgie cardiaque	oui	84 %
Neurochirurgie	oui	94 %
Radiothérapie	oui	48 %
Chimiothérapie	oui	84 %
Nombre de séances par an	8983	
Dialyse	oui	97 %
Nombre de séances par an	15145	
Réadaptation fonctionnelle	oui	71 %

Autres Prestations

	CHU de Tours	Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)
Interruption volontaire de grossesse (IVG)		
Nombre annuel d'IVG	1345	
IVG médicamenteuse	168	
Délai moyen de prise en charge (en jours) d'une IVG	14	10
Prestations particulières		*% de oui* *(100 % signifie que la prestation est disponible dans tous les établissements de la catégorie)*
Permanence d'accès aux soins des plus démunis (PASS)	oui	74 %
Consultation de la douleur chronique	oui	61 %
Soins palliatifs	oui	74 %

Pathologies traceuses

	CHU de Tours	**CHU de Tours**	**CHU de Tours**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**	
	Nombre annuel de séjours	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)	Durée moyenne de séjour (en jours)	Age moyen (en années)
Prise en charge initiale d'un infarctus du myocarde	323	5,7	64	7,4	65
Accident vasculaire cérébral (AVC) constitué	702	10,9	67	12,7	67
Fracture du col du fémur	199	15,5	79	13,9	79
Chirurgie du cancer colo-rectal	149	15,4	70	17,6	68
Chirurgie du cancer du sein	467	4,6	58	5,3	57
Prostatectomie transurétrale	94	6,5	73	5,7	71

Chirurgie Ambulatoire

	CHU de Tours	**CHU de Tours**	**Pour l'ensemble des établissements de la catégorie (CHR)**
	Taux annuel de séjours	Taux de chirurgie ambulatoire	Taux de chirurgie ambulatoire
Chirurgie de la cataracte	1125	37,3 %	39,7 %
Amygdalectomie et/ou adénoïdectomie	356	54,8 %	45,6 %
Décompression du canal carpien	279	79,2 %	78,3 %
Traitement de la maladie de Dupuytren	19	36,8 %	41,3 %
Cure de hernie chez l'enfant	307	71,7 %	39,4 %
Chirurgie testiculaire	196	68,4 %	37,7 %
Arthroscopie du genou	170	24,1 %	27,8 %
Chirurgie des varices	79	1,3 %	9,3 %
Extraction dentaire	210	51 %	48,6 %

Lutte contre les infections nosocomiales

Le score agrégé	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à E
Score agrégé	79,67/100
ICALIN (indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales)	
Classe de l'établissement	A sur une échelle allant de A à F
Score Icalin (sur 100)	98
ICSHA (Indicateur de consommation de produits hydro Alcooliques)	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Pourcentage réalisé	69,9 %
SURVISO (Enquête d'incidence des infections de site opératoire)	
Réalisation de l'enquête	oui
Taux de services participants	4/17
Score ICATB : Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques	
Classe de l'établissement	C sur une échelle allant de A à F
Score Icatb (sur 20)	15,5

Certification (situation au 31/12/2006)

Certification des établissements	
Date de certification	26/09/2006
Niveau de décision	Certification conditionnelle (V2)*

* : réserve(s) levée(s) (version 1) ou certification (version 2)

** : réserve(s) levée(s) avec recommandation(s) (version 1) ou certification avec suivi (version 2)

V2 : Version 2 de la certification

Le tableau ci-dessous présente, sur la base du compte administratif retraité, les ressources (en euro) mises en œuvre par grande catégories d'activités (hors prise en charge des personnes âgées) (1). Les données figurant ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

2007

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	26 992 622	5 275 661	22 689 177	179 164 734	1 536 953

2006

Dépenses du C.A. Hôpital (Budget H)	Mig	SSR	PSY	MCO	MCO
	MCO+SSR+PSY			Hospit + activité externe+HAD	URGENCES
ss Tot. charges brutes	26 269 574	5 491 104	21 265 788	165 296 157	1 106 466

(1) MCO : médecine, chirurgie, obstétrique ; SSR : soins de suite et de réadaptation ; Mig : mission d'intérêt général ; PSY : psychiatrie ; CA : Compte Administratif.

Parallèlement à ses activités de prise en charge sanitaires et médico-sociales, le CHU de Tours se voit chargé des missions de service public d'enseignement et de recherche spécifiquement dévolues aux CHU.

4. STRUCTURE ET ORGANISATION DES EMETTEURS

La structure et l'organisation décrite ci-dessous est commune à tous les Emetteurs.

4.1 Organes décisionnels

(a) Conseil d'administration

Conformément à l'article R. 6143-6 du Code de la Santé Publique, le Conseil d'administration est composé de 31 membres répartis en 3 collèges, auxquels s'adjoint le représentant de l'Université pour les CHU :

(i) représentants des collectivités territoriales (12 membres) ;

(ii) représentants du personnel médical et non médical (12 membres) ;

(iii) représentants des usagers (3 membres) et personnes qualifiées (3 membres), désignées par les autorités de tutelle.

La présidence du Conseil d'administration est attribuée de droit au chef de l'exécutif de la collectivité de rattachement (le maire pour les communes, le président du conseil général pour les départements).

Les compétences du Conseil d'administration prévues par l'article L. 6143-1 du Code de la Santé Publique sont recentrées sur les questions stratégiques.

Le Conseil d'administration dispose d'une compétence d'attribution : il arrête la politique générale de l'établissement, sa politique d'évaluation et de contrôle et délibère à ce titre, après avis de la Commission Médicale d'Etablissement ("**CME**") et du Comité Technique d'Etablissement ("**CTE**"), notamment sur le projet d'établissement, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, l'EPRD et les comptes.

(b) Directeur

Le directeur est compétent pour régler les affaires de l'établissement autres que celles qui relèvent de la compétence du Conseil d'administration (article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique).

A ce titre, il est le représentant légal de l'établissement et le représente en justice. Il est l'ordonnateur des recettes et des dépenses. Il nomme les personnels et a autorité sur eux, est responsable de la continuité des soins, prononce l'admission et la sortie des malades, et est chargé de l'autorité de police à l'intérieur de l'établissement.

Avec l'ordonnance du 2 mai 2005, les pouvoirs du directeur se sont accrus des compétences retirées au Conseil d'administration en ce qui concerne, notamment, les emprunts pour lesquels il a la libre faculté de recourir auprès du marché bancaire privé.

Outre ces compétences propres, en tant qu'exécutif du Conseil d'administration, il "prépare les travaux du Conseil d'administration et lui soumet le projet d'établissement. Il est chargé de l'exécution des décisions du Conseil d'administration et met en œuvre la politique définie par ce dernier et approuvée par le directeur de l'ARH" (article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique).

(c) Conseil exécutif

Le conseil exécutif, présidé par le directeur, est composé à parité de membres de l'équipe de direction (dont le directeur membre de droit), du président de la CME et de praticiens désignés par celle-ci. Dans les CHU, le représentant de la faculté de médecine est membre de droit (article L. 6143-6-1 du Code de la Santé Publique).

Dans les CHU, l'effectif du conseil exécutif ne peut excéder 16 membres et dans ce cas le collège de praticiens comprend outre le président de la CME et le doyen, 6 autres praticiens (dont au moins 3 responsables de pôles).

Le conseil exécutif, dont la fonction est de mieux associer le corps médical au pilotage de l'établissement dans une perspective médico-économique, a pour compétence la préparation des mesures nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement (et notamment du projet médical) et du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Il participe également à la politique d'affectation des praticiens dans l'établissement et à l'organisation de ce dernier en pôles.

(d) La participation des usagers

Depuis l'ordonnance du 24 avril 1996 les représentants des usagers siègent avec voix délibérative au sein du Conseil d'administration (cf supra). En outre ces représentants sont également membres de la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, et dans des conditions spécifiques aux comités de lutte contre les infections nosocomiales.

La Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge veille au respect du droit des usagers et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de leur prise en charge.

4.2 Instances consultatives et organes représentatifs

(a) Commission Médicale d'Etablissement ("**CME**")

La CME est prévue par les articles L. 6144-1 et R. 6144-1 à R. 6144-3 du Code de la Santé Publique.

La CME représente la communauté médicale de l'hôpital et comprend 54 membres.

Siègent à la CME des CHU : les praticiens titulaires (44 sièges) ainsi que d'autres catégories de personnel (praticiens non titulaires et représentants des sages femmes et des internes).

La CME a vu ses compétences consultatives obligatoires étendues à l'ensemble des matières donnant lieu à délibération du Conseil d'administration et aux actions d'évaluation des pratiques professionnelles des médecins.

Il y a lieu de distinguer les matières dans lesquelles la CME est appelée à émettre un avis (tous les projets de délibérations du Conseil d'administration, le projet des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques…), des projets de décision à la préparation desquels elle contribue : ces mesures sont préparées par la CME (projet médical d'établissement et plans de formation des praticiens) de façon conjointe avec le conseil exécutif dans les CHU.

(b) Comité Technique d'Etablissement ("**CTE**")

Comme la CME, le CTE doit être consulté sur tous les projets de délibération relevant de la compétence du Conseil d'administration.

Il se voit, en outre, attribuer d'autres compétences consultatives notamment, concernant les conditions et l'organisation du travail dans l'établissement.

Il est composé des représentants du personnel non médical, élus par collège suivant la catégorie de leur corps d'appartenance (conception, encadrement, exécution) ; leur nombre, calculé en fonction des effectifs de l'établissement, peut varier de 6 à 40 dans le cas des CHU.

Leur élection s'effectue à partir de listes présentées par les organisations syndicales considérées comme représentatives au regard des critères de droit du travail.

Le directeur de l'établissement en est le président de droit du CTE.

(c) Commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques

La commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques est prévue par l'article R. 6146-50 du Code de la Santé Publique.

Elle doit être consultée notamment sur les questions relatives à l'organisation générale des soins infirmiers.

(d) Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail ("**CHSCT**")

Le CHSCT obéit à des règles générales qui sont fixées par le code du travail (articles R. 236-1 à R. 236-22 du Code de la Santé Publique).

Il est créé dans tout établissement qui occupe plus de 50 salariés (au dessous de ce seuil, les missions du CHSCT sont assurées par les représentants du personnel au CTE).

Il est composé de représentants désignés par les syndicats représentatifs de l'établissement.

Ses missions sont de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention et à l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail.

Il joue un rôle consultatif, mais bénéficie également d'un droit d'alerte en cas de danger grave et imminent.

(e) Comité de la recherche biomédicale et en santé publique

Le comité de la recherche biomédicale et en santé publique est obligatoire au sein des CHU et est systématiquement consulté sur les questions de recherche.

(f) Commission des médicaments et des dispositifs médicaux stériles

La Commission des médicaments et des dispositifs médicaux stériles est obligatoirement consultée sur le choix des médicaments et des dispositifs médicaux stériles en usage à l'hôpital et leurs règles d'utilisation.

4.3 Organisation et gestion interne des activités des EPS

Conformément à l'article L. 6141-1 du Code de la Santé Publique, les EPS définissent librement leur organisation interne aussi bien médicale et médico-technique qu'administrative et logistique.

Toutefois dans les établissements autres que les hôpitaux locaux, les Conseils d'administration sont tenus de définir leur organisation en pôles d'activité.

La dénomination, le nombre et la taille des pôles sont laissés au choix de l'établissement et font l'objet d'une délibération du Conseil d'administration.

Les EPS doivent en outre mettre en œuvre une politique de contractualisation interne et de délégation de gestion.

Cette contractualisation interne prend la forme de contrats de pôle cosignés par le directeur et le président de la CME avec le responsable médical de chaque pôle.

Ces contrats doivent définir :

(a) les objectifs d'activité, de qualité et de résultats financiers ;

(b) les moyens et les indicateurs de suivi des pôles d'activité ;

(c) les modalités de leur intéressement aux résultats de la gestion ;

(d) les conséquences en cas d'inexécution du contrat.

Les responsables de pôles ont à la fois des pouvoirs propres qui portent sur la conclusion et l'exécution du contrat interne et sur les modalités d'organisation et de fonctionnement du pôle, et des pouvoirs "variables" en fonction des délégations de gestion que leur confient le directeur (avec ou sans délégation de signature).

La délégation de compétences ne peut porter que sur des matières entrant dans le champ de gestion de chaque pôle (ex : recrutement du personnel de remplacement), et non sur la politique générale des ressources humaines ou les marchés publics.

5. INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES AUX EMETTEURS

5.1 Ressources

Les CHR et CHU bénéficient de trois grandes catégories de recettes d'exploitation :

- les produits versés par l'Assurance Maladie ;
- les produits liés à l'activité médicale correspondant à la part des frais laissés à la charge des patients ou de leurs tiers ;
- les produits résultant des activités subsidiaires de l'établissement, c'est-à-dire les activités qui ne sont pas directement liées à l'activité de soins.

(a) Produits versés par l'Assurance Maladie

Ils représentent en moyenne 80 % de l'ensemble des recettes d'exploitation des CHU.

Ils se partagent entre un financement directement lié à l'activité (activité de court séjour, urgences, consultations) et un financement sous forme de dotations, pour les missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation ("**MIGAC**") d'une part, et pour la psychiatrie et les soins de suite et de réadaptation d'autre part.

La rémunération à l'activité se fonde sur des tarifs par séjours (Hospitalisation), des tarifs par type de prise en charge (urgences, activité de prélèvement-transplantation) et des tarifs d'actes pour les soins externes, fixés annuellement au niveau national. La rémunération de ce segment d'activité est donc directement lié au nombre de séjours produits par les établissements, et au niveau des tarifs fixés par l'Etat.

Le financement des MIGAC, de la psychiatrie et des soins de suite et de réadaptation sous forme de dotations, se fait sur la base de la couverture de charges historiquement mises en œuvre. Perdure ainsi pour ces activités une logique de budget global limitatif.

L'ensemble des financements versés par l'Assurance Maladie s'inscrit dans le cadre de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie ("**ONDAM**"), fixé chaque année par le Parlement dans le cadre de la Loi de financement de la Sécurité sociale.

(b) Produits liés à l'activité médicale correspondant à la part des frais laissés à la charge des patients ou de leurs tiers

La part de financement laissée à la charge des patients, de leur mutuelle ou assurance (notamment le ticket modérateur), est calculée, pour les activités d'hospitalisation, par l'application au nombre de journées passées dans l'établissement d'un tarif journalier calculé de façon prospective par l'établissement sur la base de sa comptabilité analytique.

Pour l'activité de soins externes, le calcul de la part laissée à la charge du patient est effectué sur la base des tarifs nationaux applicables également en médecine libérale (consultations, majorations, actes de biologie et d'imagerie, forfaits techniques).

(c) Produits résultant des activités subsidiaires de l'établissement, c'est-à-dire les activités qui ne sont pas directement liées à l'activité de soins.

L'article L. 6145-7 du Code de la Santé Publique autorise les établissements à pratiquer des activités subsidiaires, y compris de nature industrielle et commerciale, afin de rentabiliser des équipements existants (repas, prestations de blanchisserie, informatique…).

Leur part dans le financement des CHU est très variable d'un établissement à l'autre.

5.2 Principes comptables et budgétaires

Les Etablissements Publics de Santé sont soumis au décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique.

Plus spécifiquement, leur comptabilité relève de l'instruction comptable M 21.

Conformément au principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable, la fonction de comptable est prise en charge par le Trésor, service de l'Etat et la fonction d'ordonnateur est assurée par le directeur du CHR ou du CHU. A ce titre, le comptable peut seul percevoir les recettes correspondant aux titres exécutoires émis par l'ordonnateur de l'établissement et procéder au paiement des dépenses de l'établissement. Il est chargé de contrôler au quotidien la bonne imputation des charges et des produits réalisée par l'ordonnateur, ainsi que la disponibilité des crédits.

Chaque exercice budgétaire et comptable couvre la période du 1er janvier au 31 décembre de la même année, la campagne budgétaire des Etablissements Publics de Santé débute par la présentation par l'ordonnateur au Conseil d'administration d'un rapport préliminaire qui définit les principales perspectives en termes d'évolution d'activité de l'établissement.

Une fois les tarifs nationaux arrêtés et les dotations notifiées par l'Etat aux établissements, l'ordonnateur présente au Conseil d'administration l'EPRD, qui doit être voté et transmis au directeur de l'ARH au plus tard le 15 mars de l'année concernée ou, dans le délai de 30 jours à compter de la notification des dotations et forfaits constitutifs des ressources de l'établissement, si ce délai expire après le 15 mars.

L'EPRD est l'acte par lequel sont prévues et autorisées pour l'exercice concerné l'ensemble des recettes et des dépenses, composé pour les opérations d'exploitation, de comptes de résultats prévisionnels, ainsi que d'un tableau de financement prévisionnel, pour les opérations d'investissement.

L'EPRD voté par le Conseil d'administration doit être approuvé par l'ARH pour devenir exécutoire. En cas de désaccord de l'ARH, et persistance de l'établissement, le directeur de l'ARH peut régler lui-même l'EPRD. Dans ce cas, le contrôle exercé par le comptable se trouve renforcé et la marge de manœuvre de l'établissement est limitée, l'EPRD ayant alors un caractère limitatif.

Le suivi de l'exécution de l'EPRD se fait chaque quadrimestre, au travers de la production par l'ordonnateur d'un état présentant la réalisation des dépenses et des recettes de la période considérée, comparée à la prévision, ainsi que, sur la base d'une projection de ces données, une prévision de clôture sur l'ensemble de l'année. Ces suivis quadrimestriels sont présentés pour information au Conseil d'administration et transmis également à l'ARH. Si le suivi quadrimestriel fait apparaître des écarts par rapport à la prévision inscrite à l'EPRD de nature à bouleverser l'économie globale de ce dernier, l'ordonnateur est tenu de présenter une décision modificative de l'EPRD, votée par le Conseil d'administration et soumis à approbation de l'ARH, dans les mêmes conditions que l'EPRD lui-même.

Enfin, une fois la clôture de l'exercice réalisé, l'ordonnateur présente, avec le comptable, un compte financier, qui fait la synthèse de l'exécution de la campagne tarifaire écoulée et qui est votée par le Conseil d'administration puis transmis à l'ARH, pour information.

5.3 Tableau synthétique (en Euro) des ressources pour les années 2006 et 2007 par Emetteur

(a) CHU d'Amiens

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	324 595 172,20	338 014 405,79
Produits de l'activité hospitalière	20 520 246,17	22 768 416,34
Autres produits	41 696 020,53	50 072 574,85
TOTAL	386 811 438,90	410 855 396,98

(b) CHU d'Angers

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	276 387 465	285 721 061
Produits de l'activité hospitalière	24 184 373	25 746 370
Autres produits	24 189 810	28 074 965
TOTAL	**324 761 647**	**339 542 396**

(c) CHU de Besançon

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	282 581 038	292 943 441
Produits de l'activité hospitalière	24 987 872	27 468 260
Autres produits	35 479 990	41 808 705
TOTAL	**343 048 901**	**362 220 406**

(d) CHU de Bordeaux

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	657 928 238	672 605 406
Produits de l'activité hospitalière	55 663 080	59 883 187
Autres produits	93 776 657	108 433 946
TOTAL	**807 367 974**	**840 922 539**

(e) CHU de Brest

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurances maladie	277 436 424	288 649 831
Produits de l'activité hospitalière	22 633 263	22 323 700
Autres produits	34 386 409	35 949 262
TOTAL	334 456 095	346 922 793

(f) CHU de Clermont-Ferrand

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	338 079	349 826
Produits de l'activité hospitalière	28 343	30 490
Autres produits	45 780	48 174
TOTAL	**412 202**	**428 490**

(g) CHU de Dijon

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	297 828 649	308 963 265
Produits de l'activité hospitalière	20 226 866	20 771 040
Autres produits	43 504 858	44 389 252
TOTAL	**361 560 373**	**374 123 557**

(h) CHU de Fort-de-France

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	224 399 372	223 531 994
Produits de l'activité hospitalière	22 398 164	23 011 885
Autres produits	31 067 978	32 744 285
TOTAL	**277 865 514**	**279 288 164**

(i) CHU de Grenoble

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	404 251 199	416 703 735
Produits de l'activité hospitalière	40 580 057	42 851 642
Autres produits	55 170 993	60 629 999
TOTAL	**500 002 251**	**520 185 376**

(j) CHU de Lille

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	618 345 828,99	639 905 647,24
Produits de l'activité hospitalière	51 991 698,35	57 835 652,31
Autres produits	92 348 559,26	91 844 629,22
TOTAL	**762 686 086,60**	**789 585 928,77**

(k) CHU de Limoges

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	302 496 709	314 162 983
Produits de l'activité hospitalière	21 963 661	24 237 670
Autres produits	41 065 324	43 633 380
TOTAL	**365 525 694**	**382 034 033**

(l) CHU de Lyon

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	1 115 673 160,83	1 129 656 045,06
Produits de l'activité hospitalière	93 317 911,11	96 684 926,89
Autres produits	142 984 153,92	157 508 804,99
TOTAL	**1 351 975 225,86**	**1 383 849 776,94**

(m) CHU de Marseille

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	836 690 963	843 373 086
Produits de l'activité hospitalière	70782 885	74 790 489
Autres produits	88 986 580	87 220 676
TOTAL	**996 460 429**	**1 005 384 251**

(n) CHR de Metz

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance Maladie	263 634 288	262 164 691
Produits Activité Hospitalière	33 381 337	39 369 734
Autres produits	30 420 829	50 815 497
TOTAL	**327 436 454**	**352 349 923**

(o) CHU de Montpellier

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	532 050 236,79	540 515 716,06
Produits de l'activité hospitalière	47 416 700,44	47 632 663,48
Autres produits	57 428 423,23	64 616 951,97
TOTAL	**636 895 360,46**	**652 765 331,51**

(p) CHU de Nancy

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	431 281 151	437 184 571
Produits de l'activité hospitalière	50 670 753	54 472 204
Autres produits	68421 535	80 777 477
TOTAL	**550 373 439**	**572 434 252**

(q) CHU de Nice

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	381 955 657	379 178 919
Produits de l'activité hospitalière	44 746 135	48 207 249
Autres produits	59 260 085	58 962 098
TOTAL	**485 961 877**	**486 348 266**

(r) CHU de Nîmes

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	222 995 709	228 712 330
Produits de l'activité hospitalière	19 537 449	20 328 865
Autres produits	32 939 068	28 584 011
TOTAL	**275 472 227**	**277 625 207**

(s) CHU de Poitiers

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	282 213 326	291 398 579
Produits de l'activité hospitalière	22 051 199	24 180 467
Autres produits	32 469 713	36 783 816
TOTAL	**336 734 238**	**352 362 863**

(t) CHU de Reims

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	312 396 893	327 267 922
Produits de l'activité hospitalière	29 638 634	28 991 579
Autres produits	44 183 615	48 048 989
TOTAL	**386 219 142**	**404 308 490**

(u) CHU de Rennes

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	380 976 256,00	397 750 610,62
Produits de l'activité hospitalière	26 427 934,06	28 609 023,33
Autres produits	56 562 205,83	57 772 365,46
TOTAL	**463 966 395,89**	**484 131 999 ,41**

(v) CHU de Rouen

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	388 980 595	402 940 962
Produits de l'activité hospitalière	33 044 691	33 350 116
Autres produits	55 316 480	57 144 633
TOTAL	**477 341 766**	**493 435 711**

(w) CHU de Saint-Etienne

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance maladie	309 942 122	312 898 872
Produits de l'activité hospitalière	31 026 594	31 142 623
Autres produits	37 602 469	46 334 462
TOTAL	**378 571 185**	**390 375 957**

(x) CHU de Tours

Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

CRPP (Compte de résultat prévisionnel principal)	**2006**	**2007**
Produits Assurance Maladie	394 912 009	408 758 708
Produits de l'activité hospitalière	24 484 070	26 911 660
Autres Produits	40 467 796	46 489 285
TOTAL	**459 863 875**	**482 159 653**

5.4 Endettement des Emetteurs et échéances de l'encours des Emetteurs

5.4.1 Endettement des Emetteurs

Les Etablissements Publics de Santé ont la possibilité de recourir à l'emprunt pour contribuer à financer leurs emplois long terme, ainsi que de mobiliser des lignes de trésorerie. Les dettes des Emetteurs sont libellées uniquement en Euro. Les données relatives aux encours et figurant dans la présente section sont à jour au 31 décembre 2007, à moins qu'il en soit spécifié autrement dans le graphique concerné.

Pour les besoins de la présente section :

- un emprunt est classé en taux fixe fort, lorsqu'il est à taux fixe sur toute sa durée, et qu'il n'est donc pas sensible aux variations des marchés financiers ;
- un emprunt est classé en taux variable fort lorsqu'il est à taux variable sur toute sa durée. Par définition, il est directement exposé aux variations des marchés financiers ; et
- un emprunt est classé en taux révisable lorsque :
  - (a) l'emprunt est classé en taux fixe faible : 1. Lorsqu'il contient plusieurs phases d'intérêts : la phase actuelle est à taux fixe et la phase suivante, selon les conditions contractuelles, pourra être à taux variable.2. Si l'emprunt comporte les clauses de désactivation. Ces taux fixes sont exposés aux variations des marchés financiers ;
  - (b) l'emprunt est classé en taux variable faible lorsqu'il bénéficie de clauses de plafond (cap ou tunnel), ou lorsqu'il contient plusieurs phases d'intérêts : la phase actuelle est à taux variable mais de durée provisoire et la phase suivante sera à taux fixe déjà connu. Les prêts indexés sur des taux ayant peu de réévaluation (livret A notamment) sont classés dans cette catégorie.

a) CHU d'Amiens

L'évolution de l'encours de dette du CHU d'Amiens est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

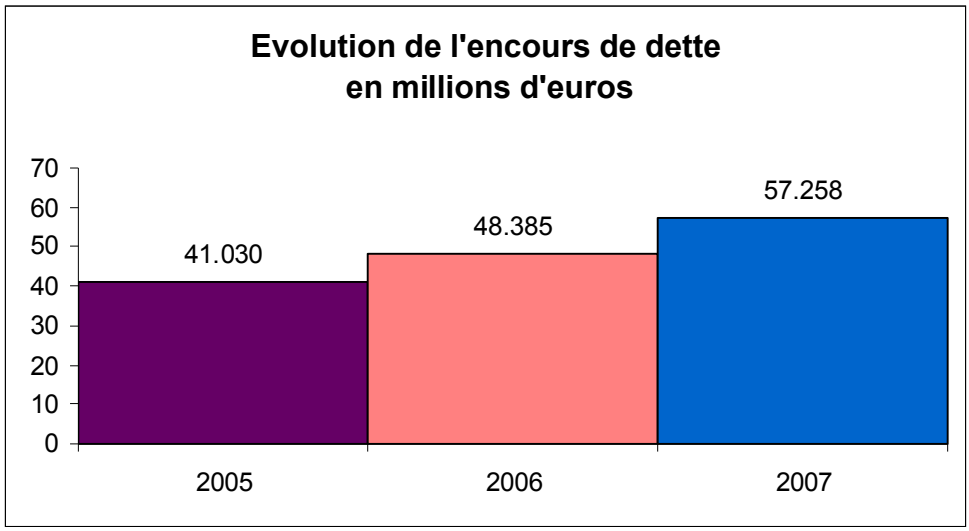

L'encours du CHU d'Amiens se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

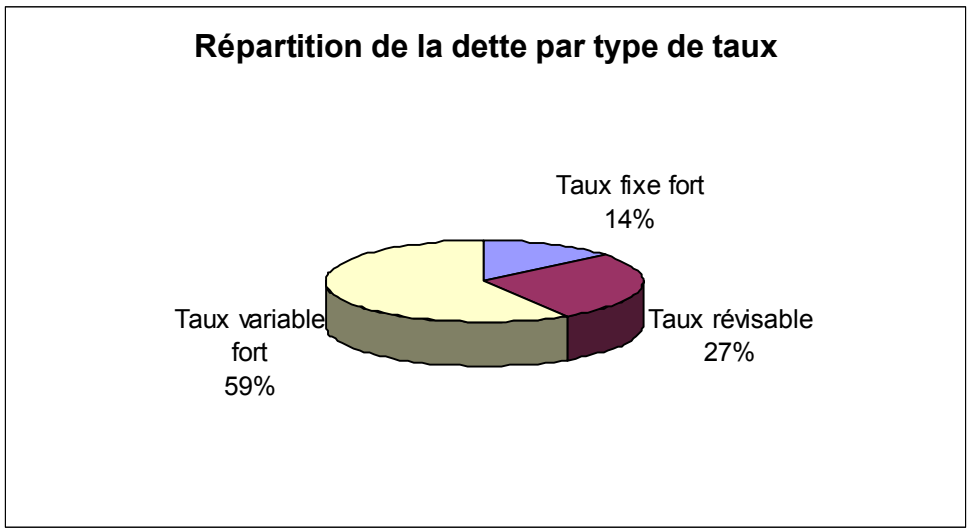

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

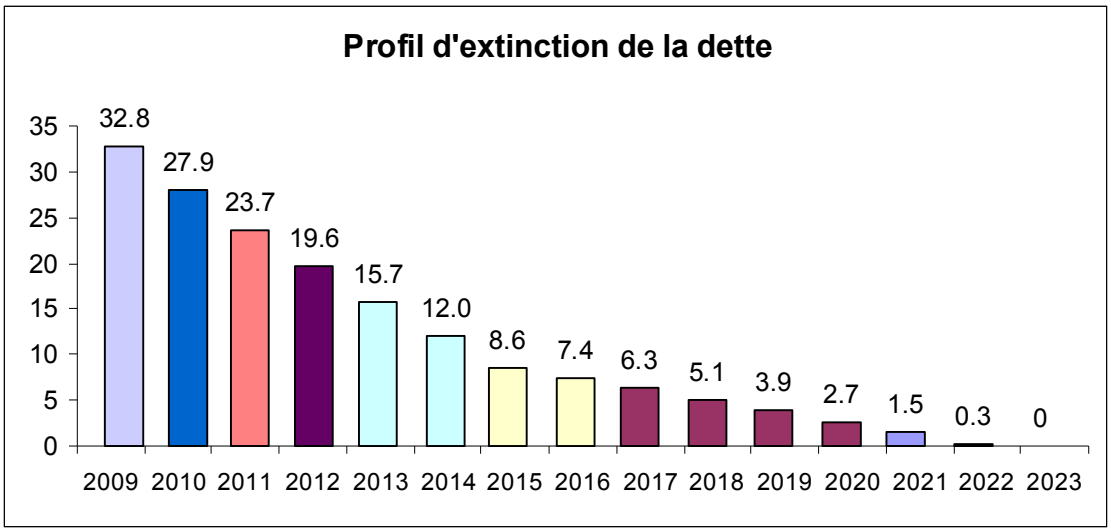

(b) CHU d'Angers

L'évolution de l'encours de dette du CHU d'Angers est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

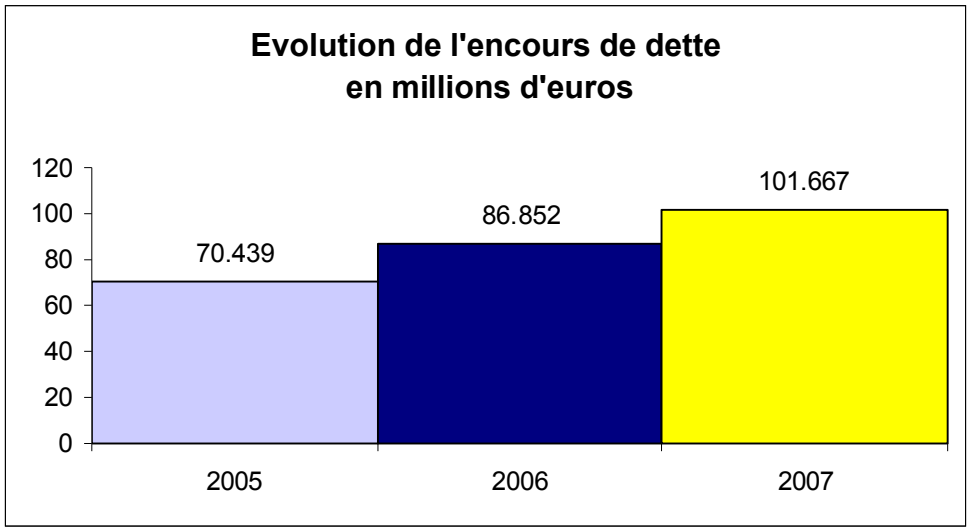

L'encours du CHU d'Angers se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

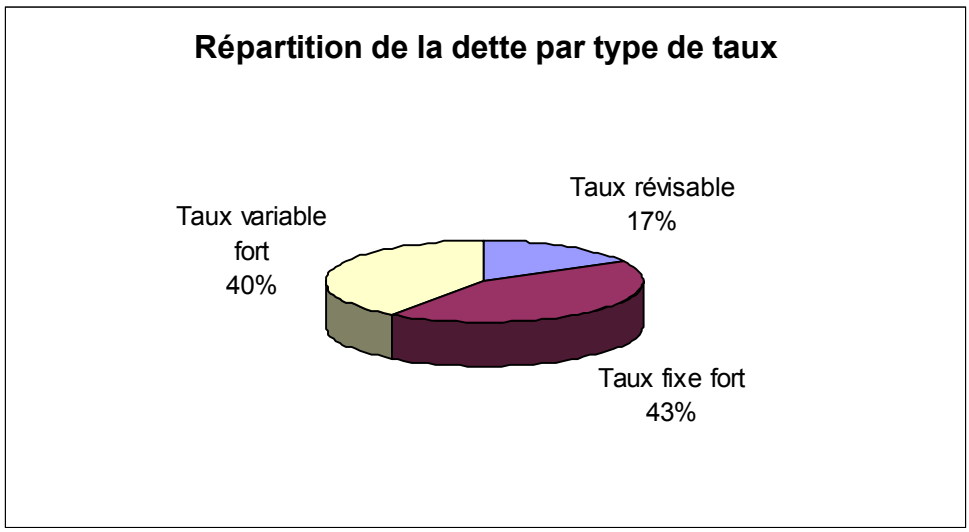

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

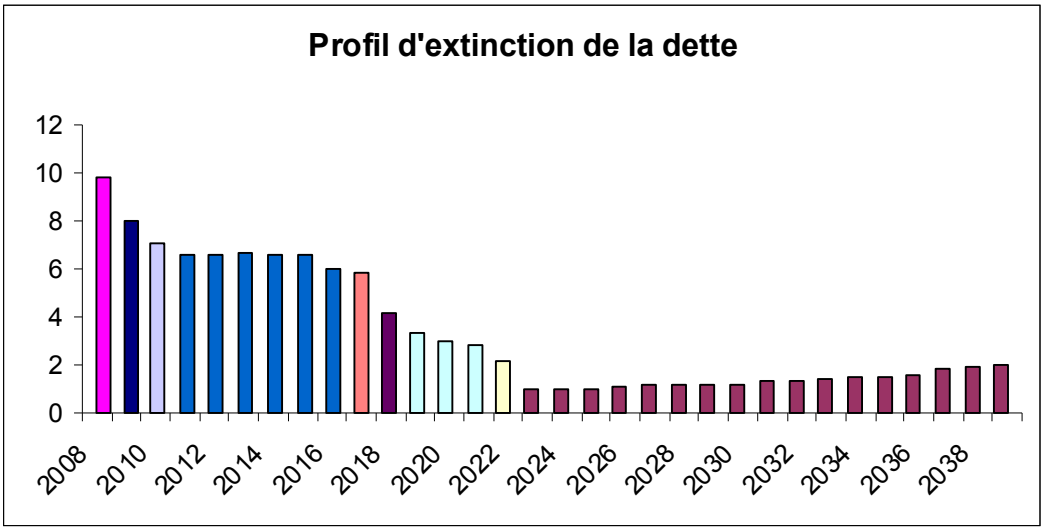

Le CHU d'Angers s'efforce de mener une gestion de trésorerie rigoureuse. Pour ce faire, il a recours à une ligne de trésorerie et à un panel d'ouvertures de crédit à long terme. La moyenne des soldes mensuels du compte au Trésor s'élève à environ 1 656 K€ en 2008.

(c) CHU de Besançon

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Besançon est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

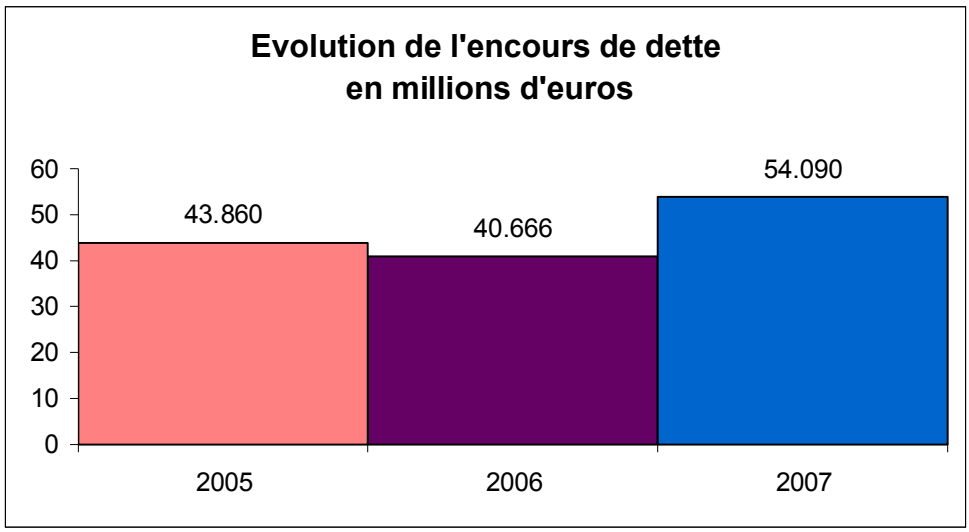

L'encours du CHU de Besançon se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

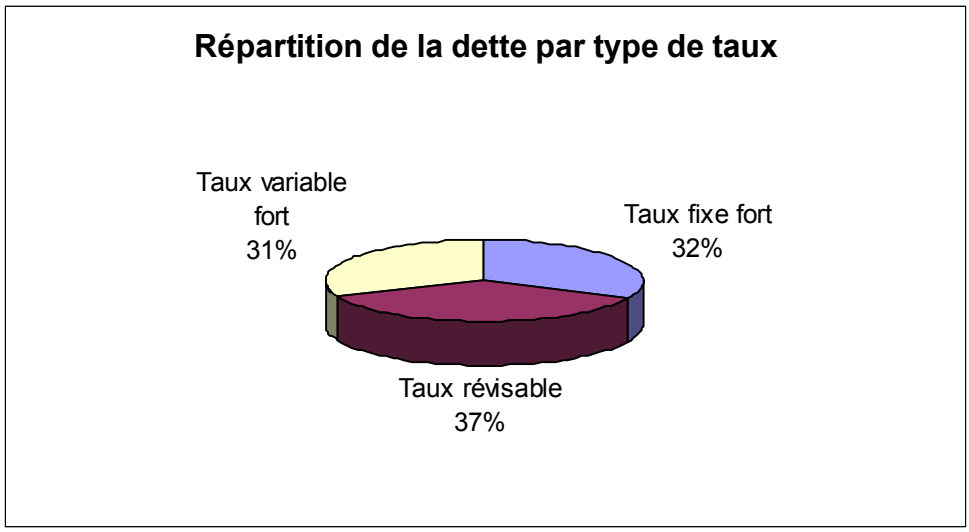

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

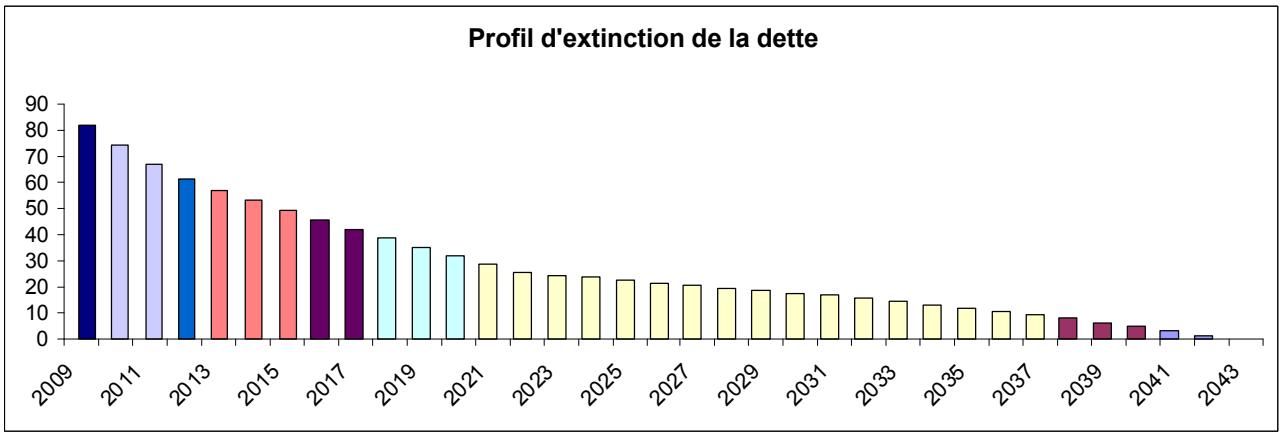

(d) CHU de Bordeaux

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Bordeaux est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

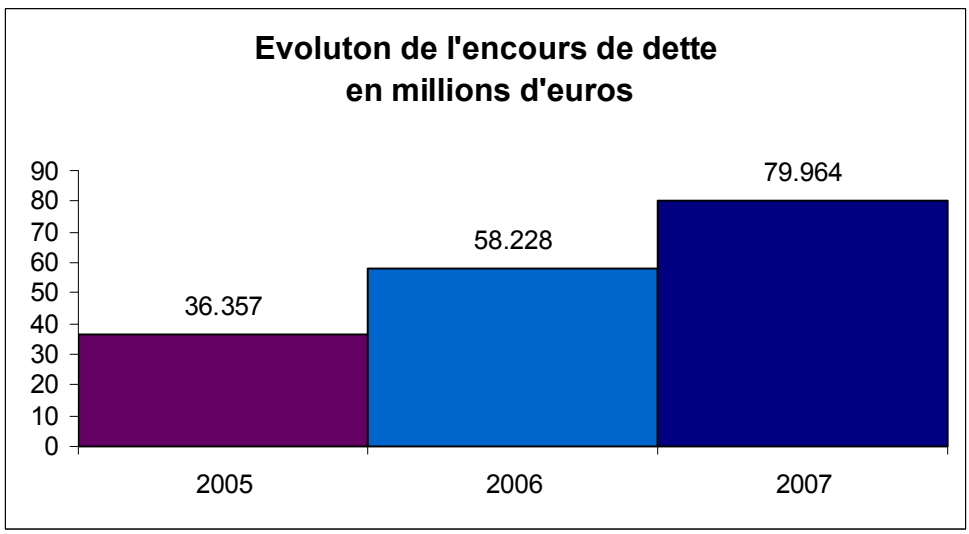

L'encours du CHU de Bordeaux se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

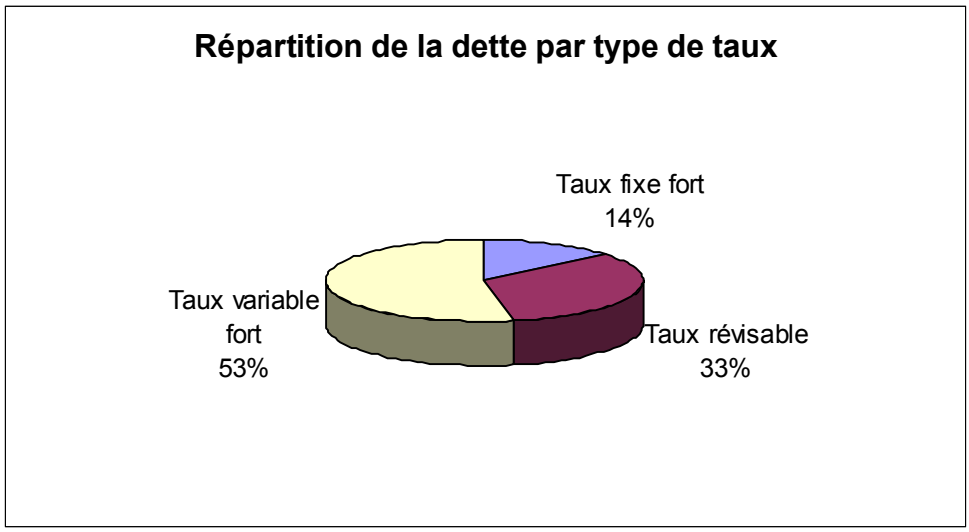

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

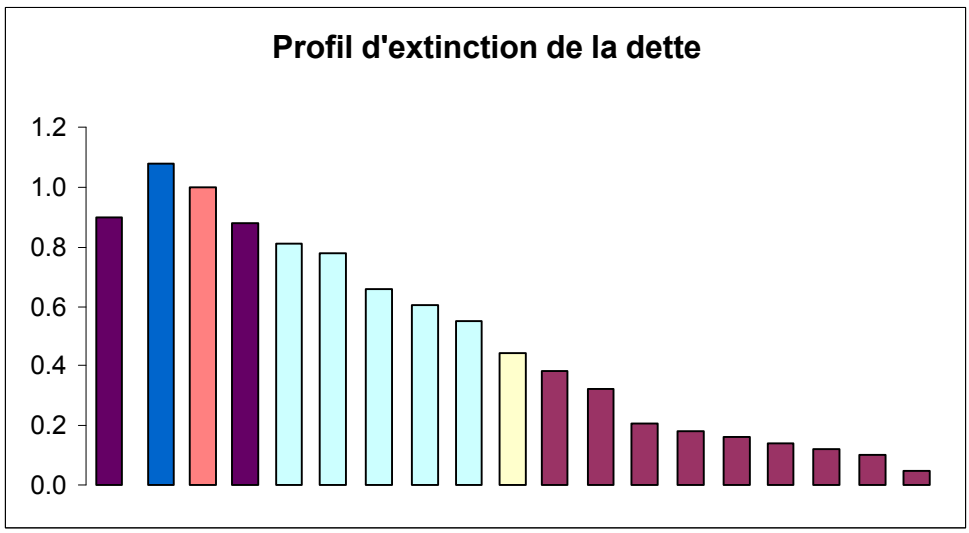

Le CHU de Bordeaux mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à deux lignes de trésorerie et à plusieurs ouvertures de crédit à long terme.

La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 3669 K€ en 2007.

(e) CHU de Brest

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Brest est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

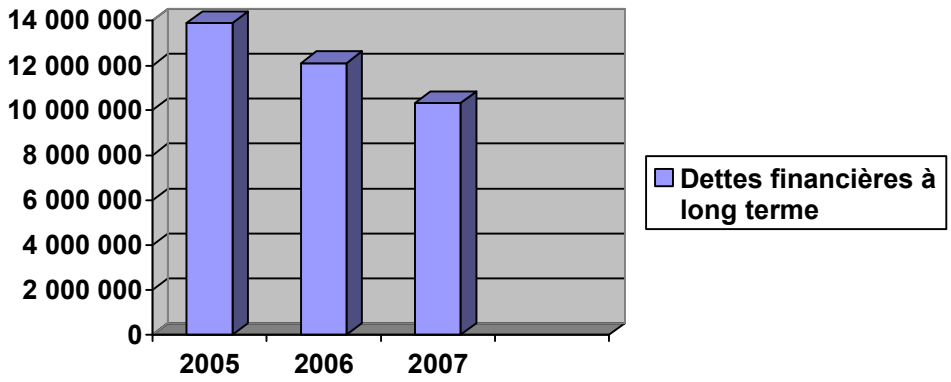

L'encours du CHU de Brest se décompose entre des produits à taux fixe et des produits à taux variables. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

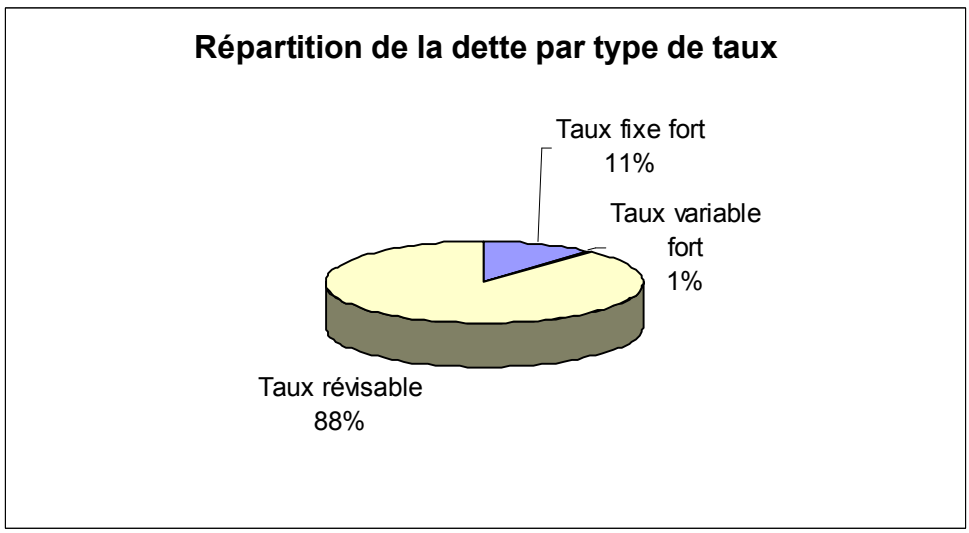

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

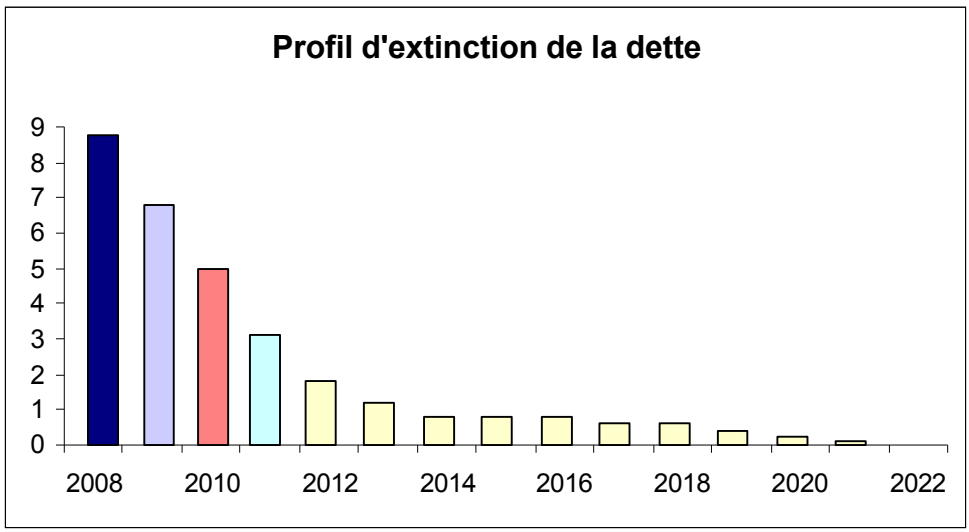

Le CHU de Brest mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une ligne de trésorerie.

(f) CHU de Clermont-Ferrand

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Clermont-Ferrand est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

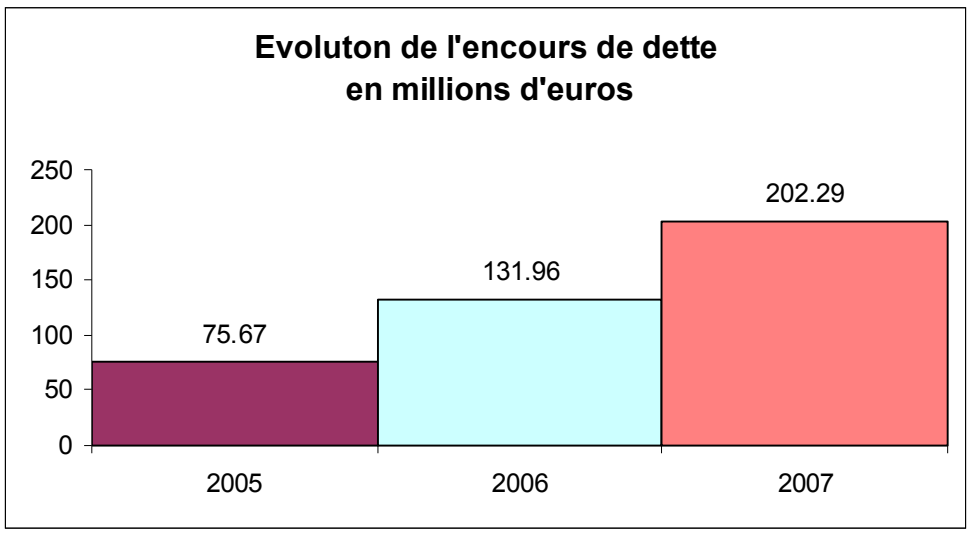

L'encours du CHU de Clermont-Ferrand se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

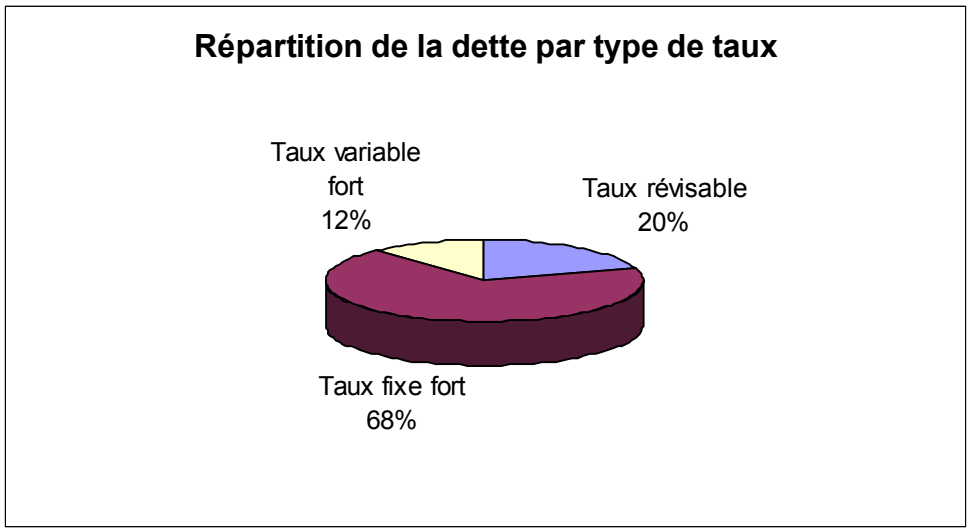

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

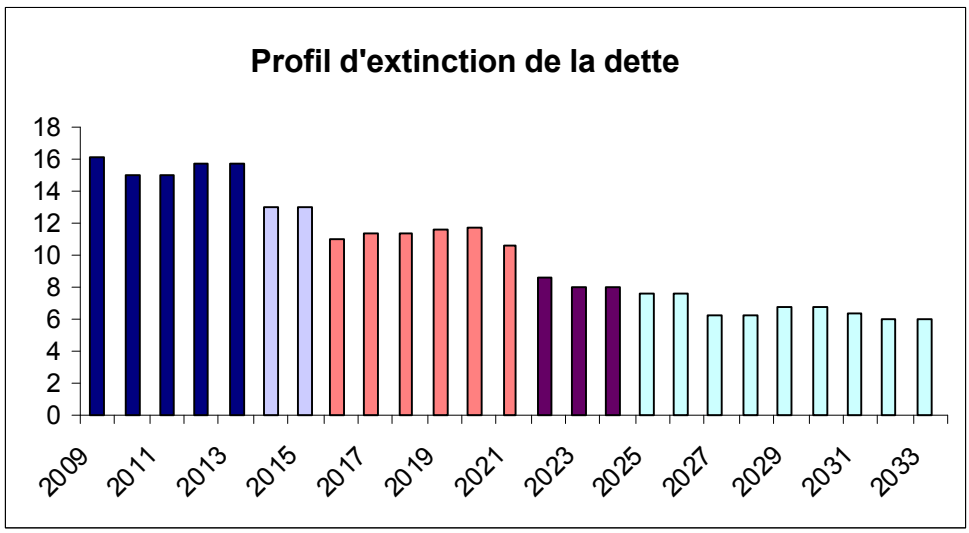

Le CHU de Clermont-Ferrand mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours en 2008 à deux lignes de trésorerie et à deux ouvertures de crédit à long terme. L'établissement mène une stratégie de gestion de la trésorerie fondée sur une moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor pour un montant de 23 K€.

(g) CHU de Dijon

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Dijon est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

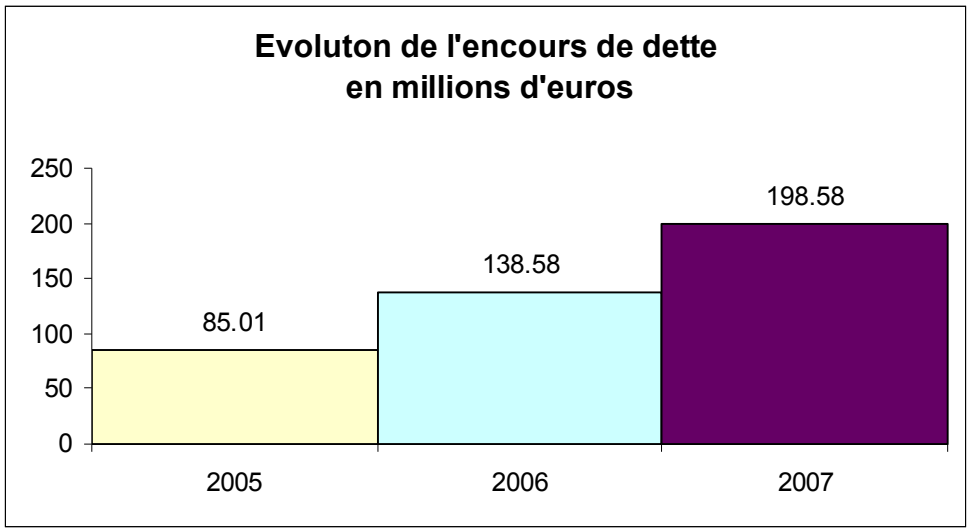

L'encours du CHU de Dijon se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

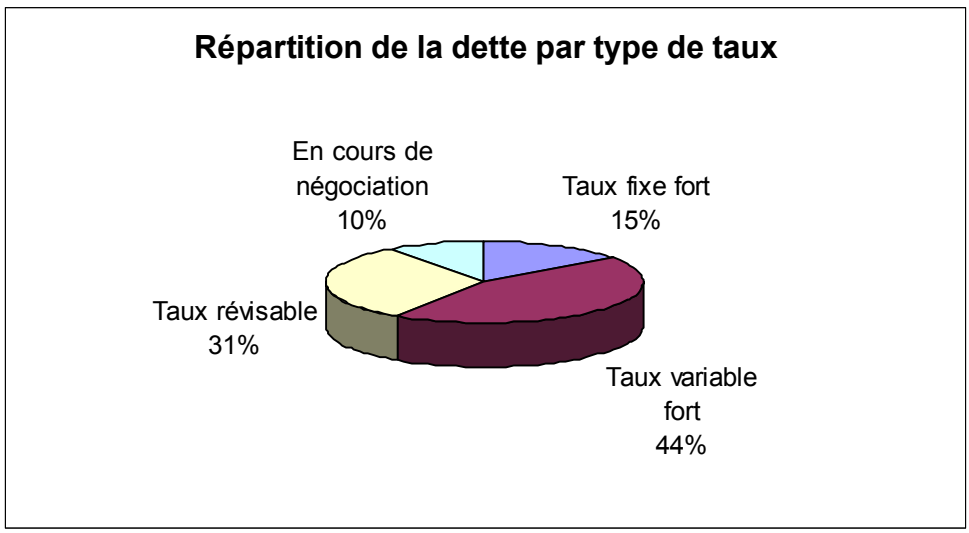

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

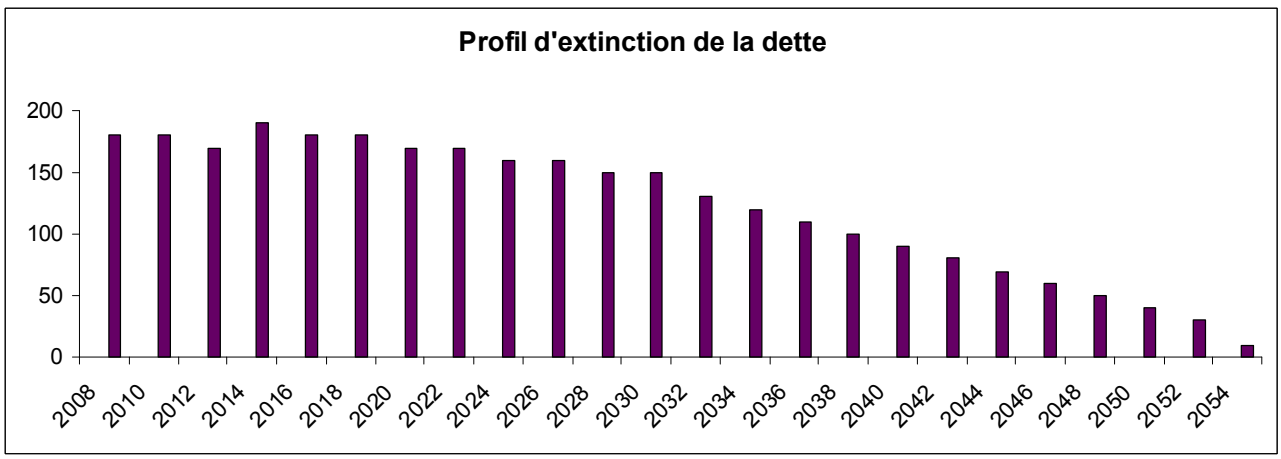

(h) CHU de Fort-de-France

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Fort-de-France est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

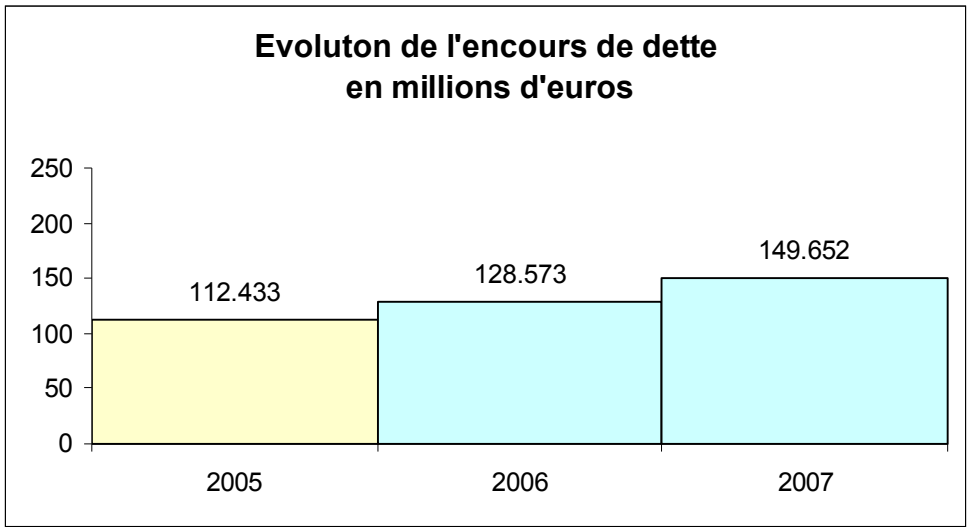

L'encours du CHU de Fort-de-France se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

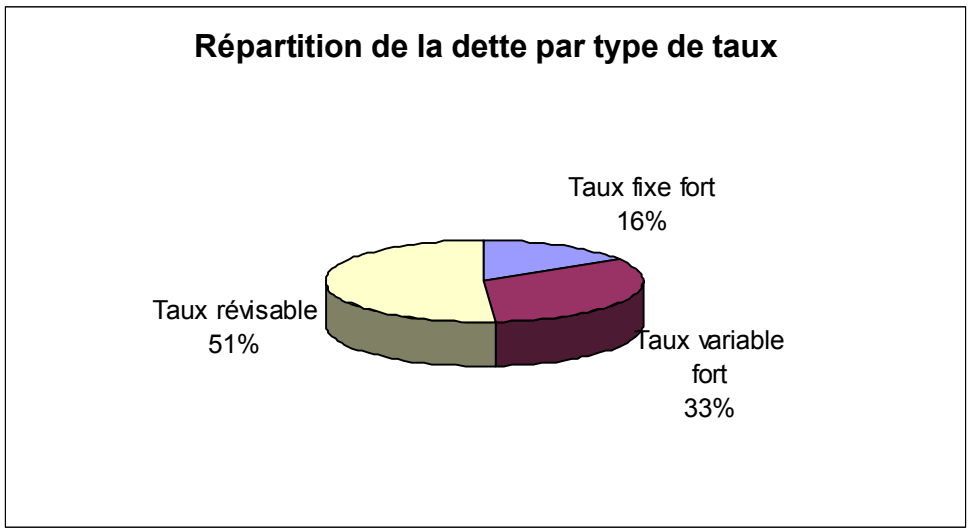

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

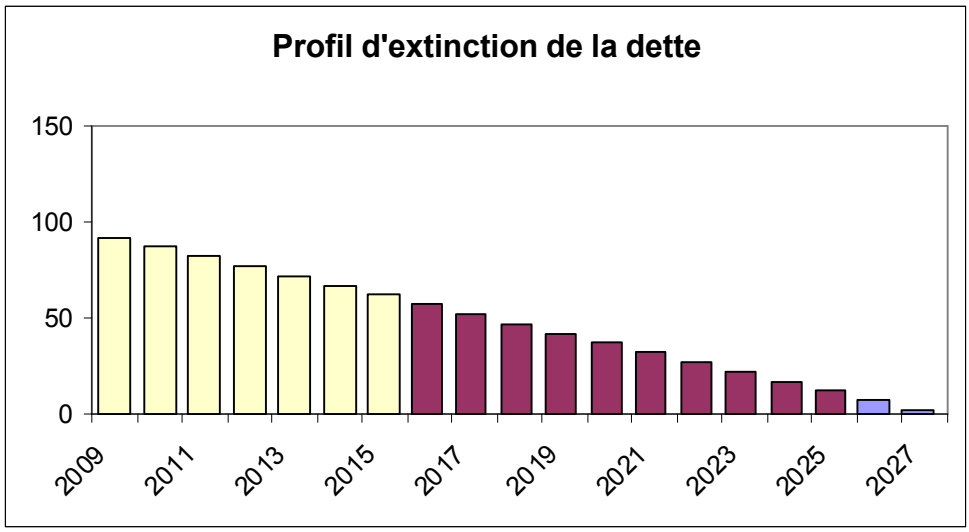

Le CHU de Fort-de-France mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une importante ligne de trésorerie et à plusieurs ouvertures de crédit à long terme.

La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 24.000€ en 2007.

(i) CHU de Grenoble

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Grenoble est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

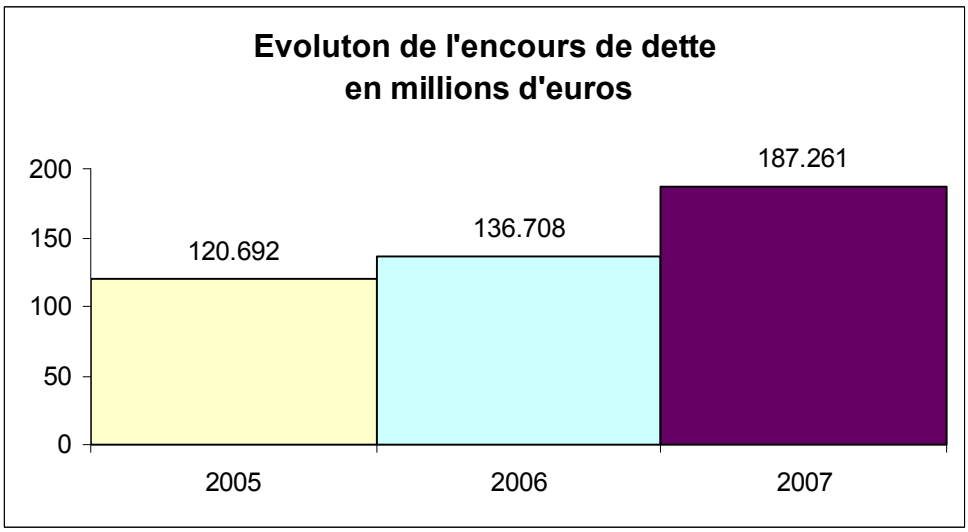

L'encours du CHU de Grenoble se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

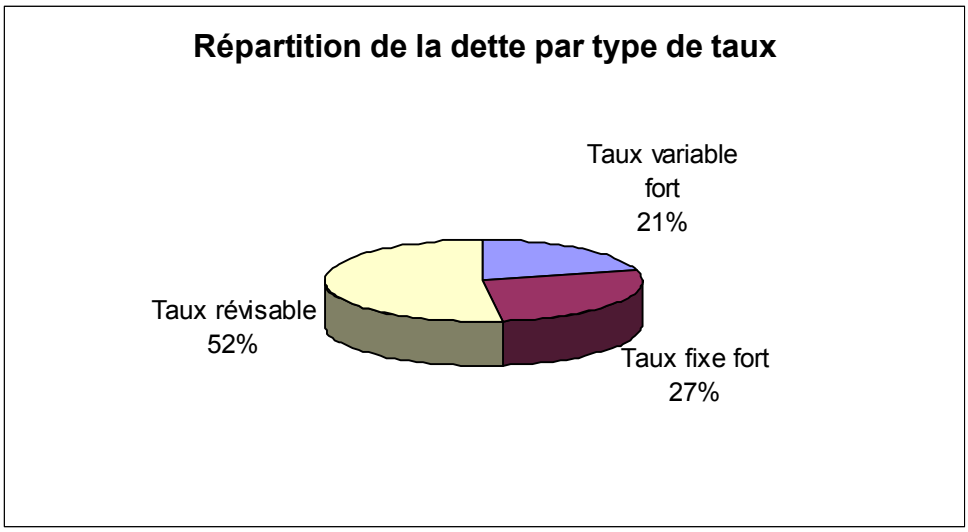

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

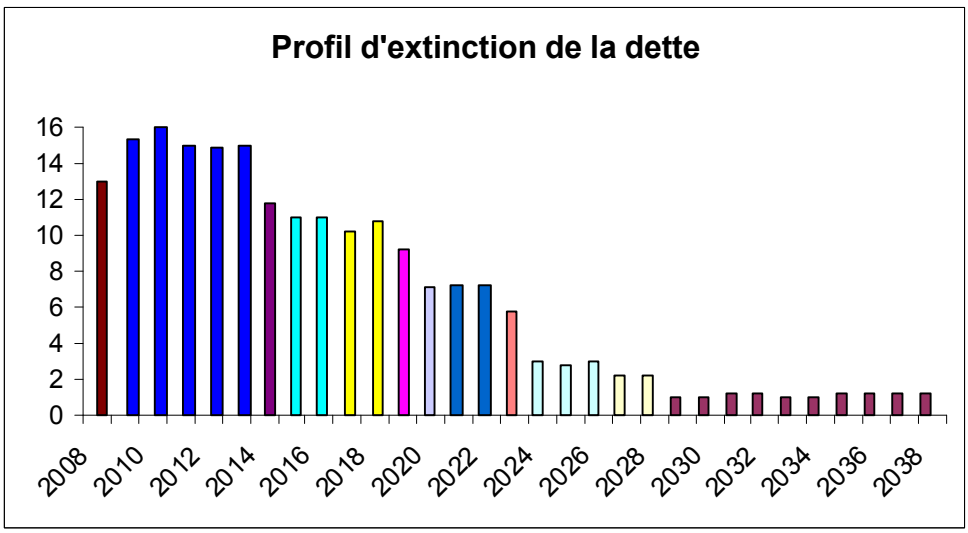

Le CHU de Grenoble mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une importante ligne de trésorerie et à un panel d'ouvertures de crédit à long terme.

La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 24 K€ en 2007.

(j) CHU de Lille

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Lille est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

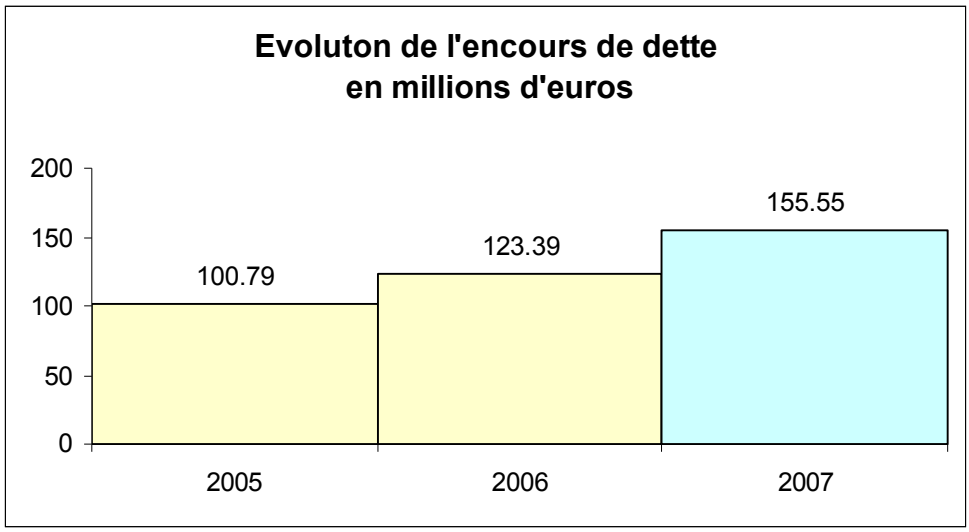

L'encours du CHU de Lille se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

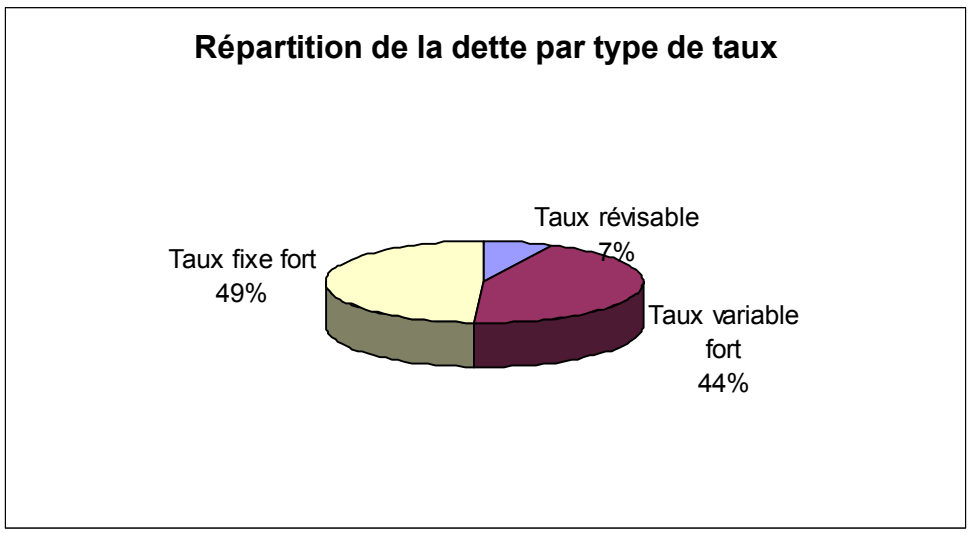

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

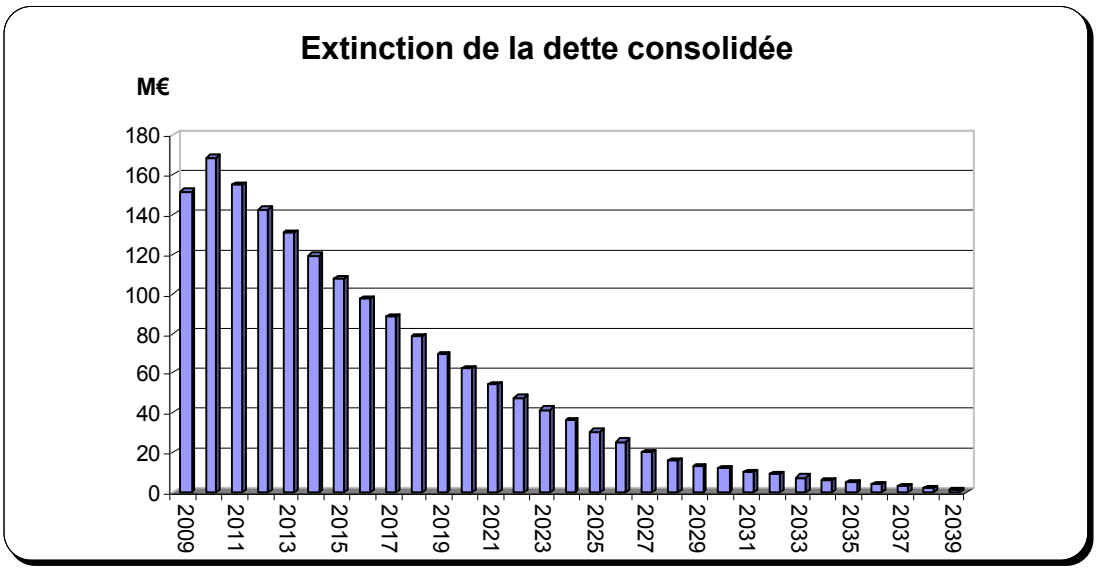

(k) CHU de Limoges

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Limoges est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

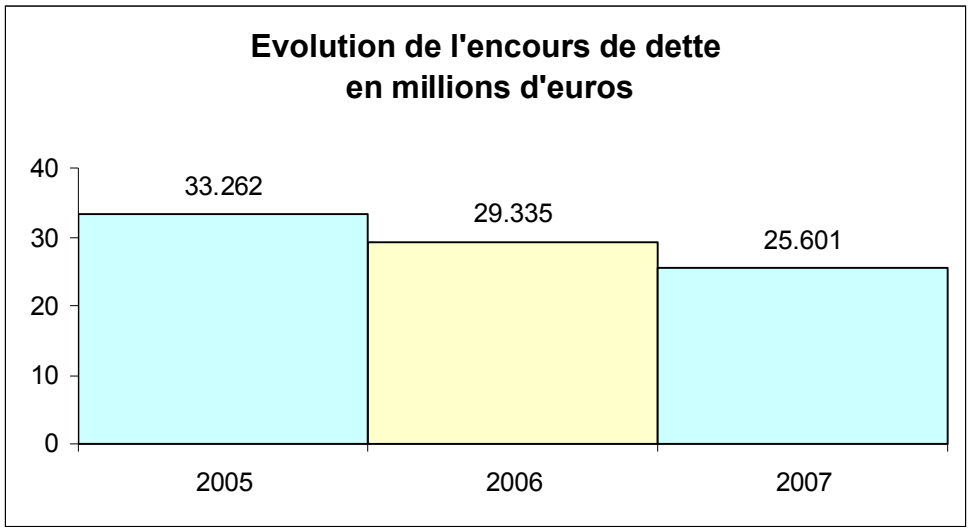

L'encours du CHU de Limoges se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

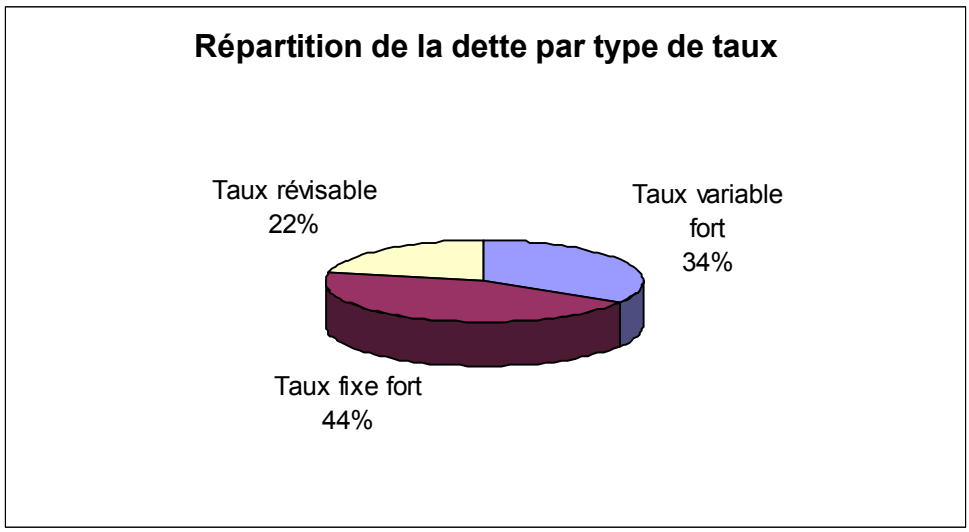

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

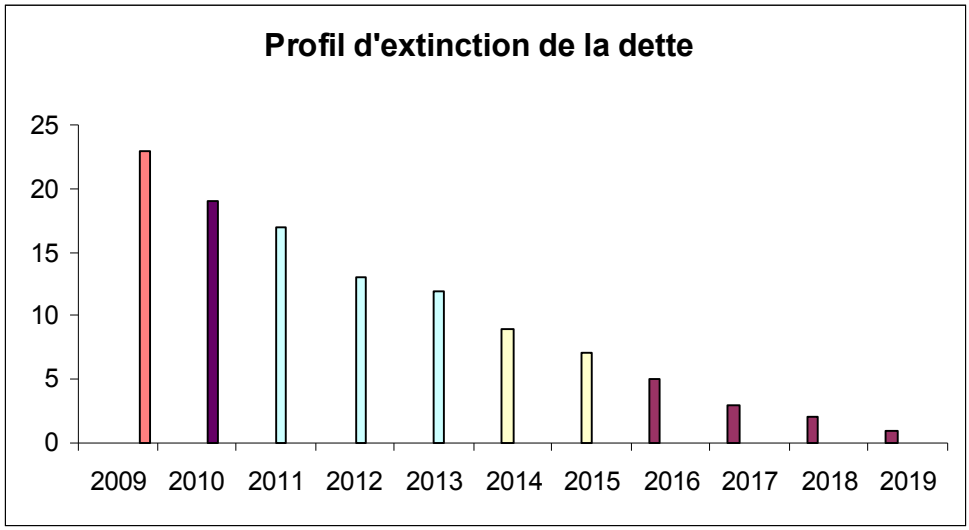

Le CHU de Limoges mène une gestion active de sa trésorerie depuis 1991 et dispose pour ce faire, d'une ligne de trésorerie d'un montant de 20 M€ au 1er janvier 2009 pour subvenir aux dépenses de fonctionnement (la moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor Public pour 2007 s'élève à 22 K€). De plus, pour subvenir aux dépenses d'investissement, le CHU de Limoges dispose d'une Ouverture de Crédit Long Terme Renouvelable. Celle-ci court jusqu'au 31 décembre 2012 et fera l'objet d'une consolidation en emprunt au 1er janvier 2013 pour le montant tiré sur 15 ans. De ce fait, l'encours de la dette sera réévalué d'autant.

l) CHU de Lyon

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Lyon est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

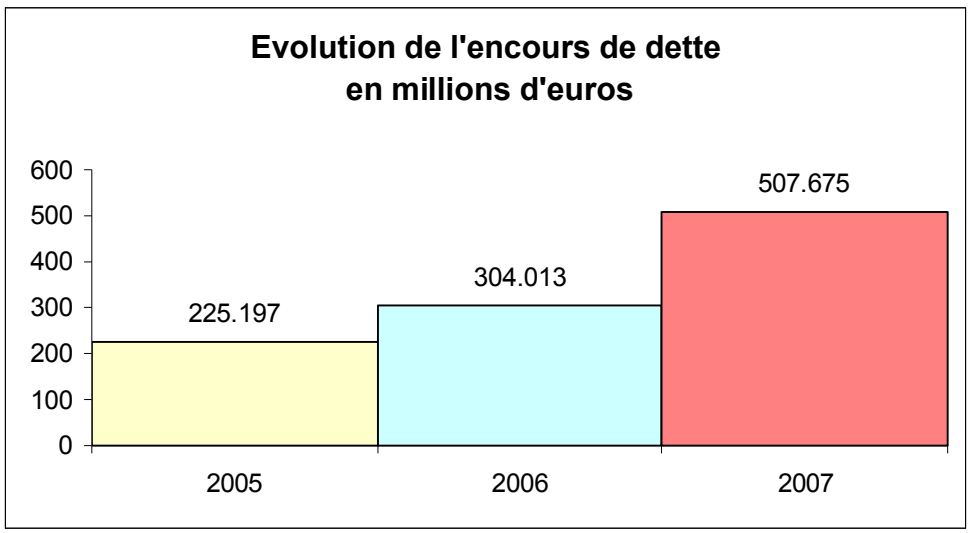

L'encours du CHU de Lyon se décompose entre des produits à taux fixe, des produits à taux variables dont des revolving et deux emprunts devenant fixe en 2011, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

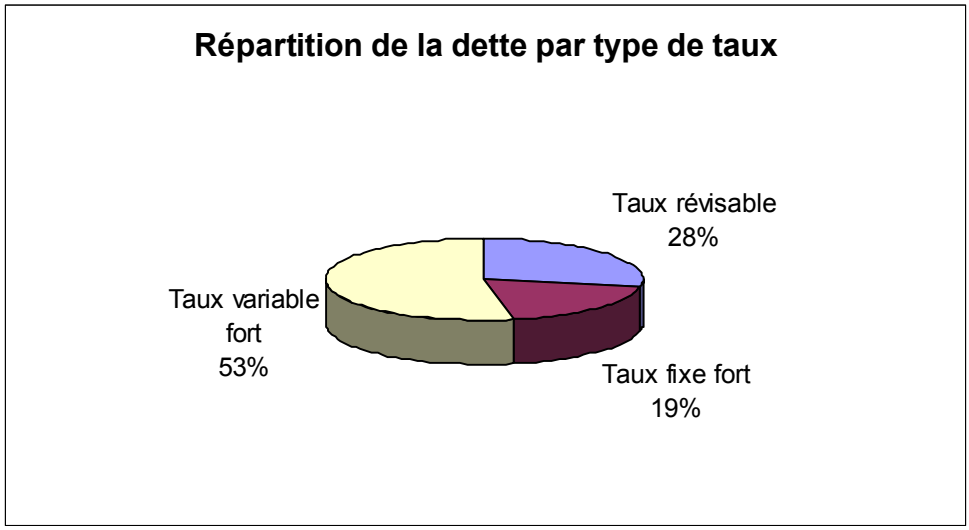

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

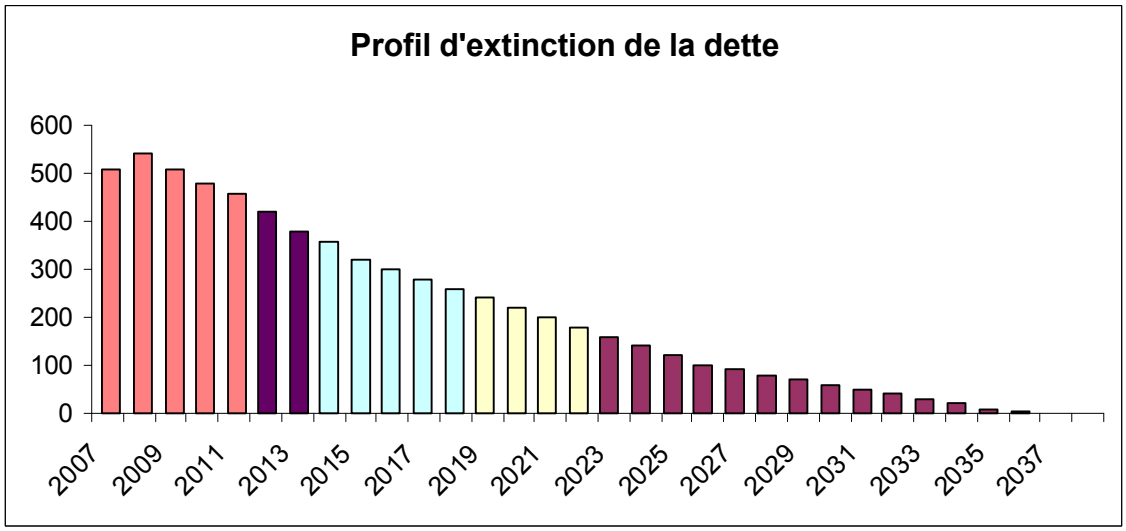

Le CHU de Lyon mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une importante ligne de trésorerie et à un panel d'ouvertures de crédit à long terme.

La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 69.000€ en 2007.

(m) CHU de Marseille

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Marseille est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

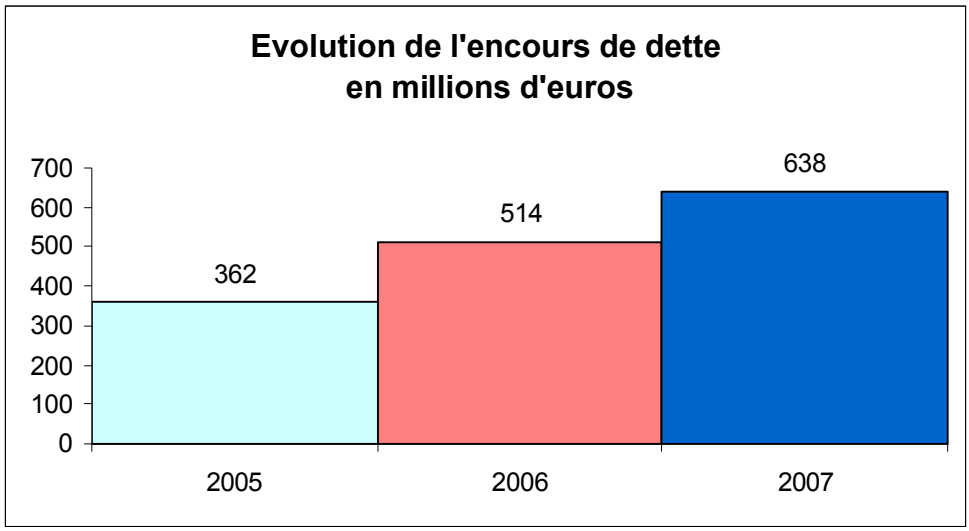

L'encours du CHU de Marseille se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

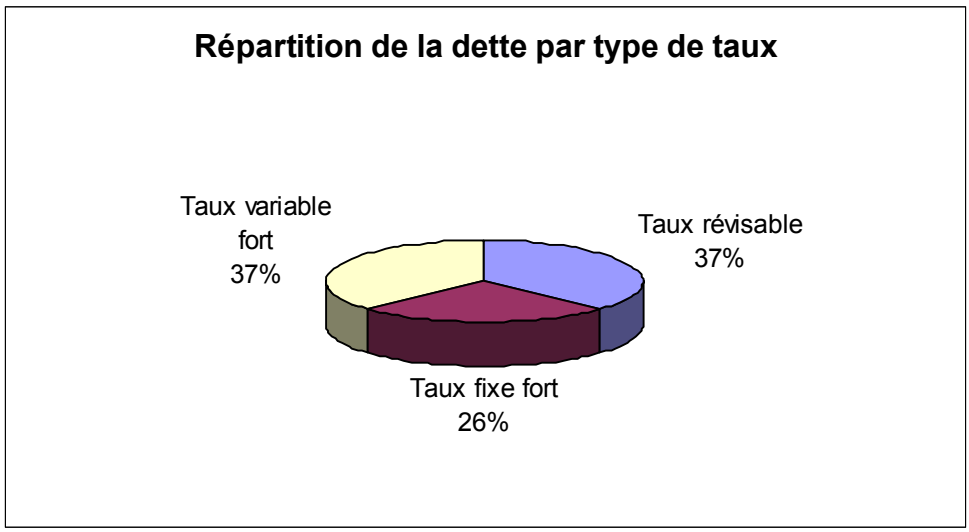

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

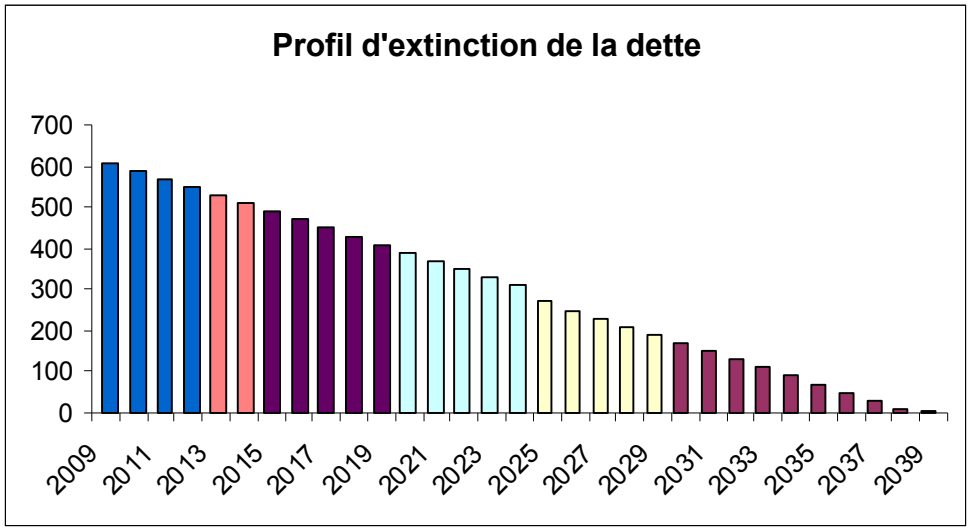

Le CHU de Marseille mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une ligne de trésorerie et à plusieurs ouvertures de crédit à long terme.

La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 70.000€ en 2007.

(n) CHR de Metz

L'évolution de l'encours de dette du CHR de Metz est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus. Le CHR de Metz s'est engagé dans la construction d'un nouvel hôpital sur Metz. Il a été contracté un premier emprunt de 145 millions d'euros avec un départ décalé en avril 2011. Cependant le montant des tirages réalisés sur cet emprunt figure dans l'encours de la dette ci-dessous.

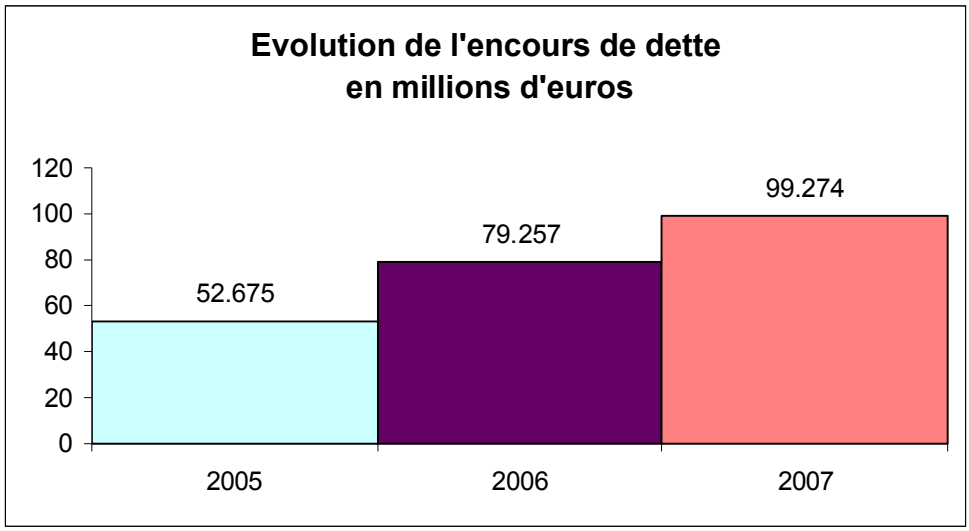

L'encours du CHR de Metz se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

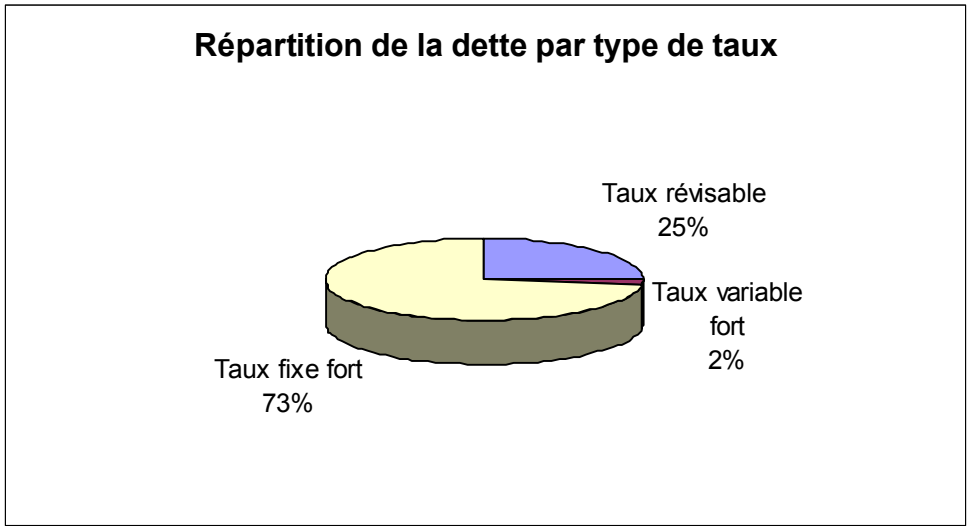

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

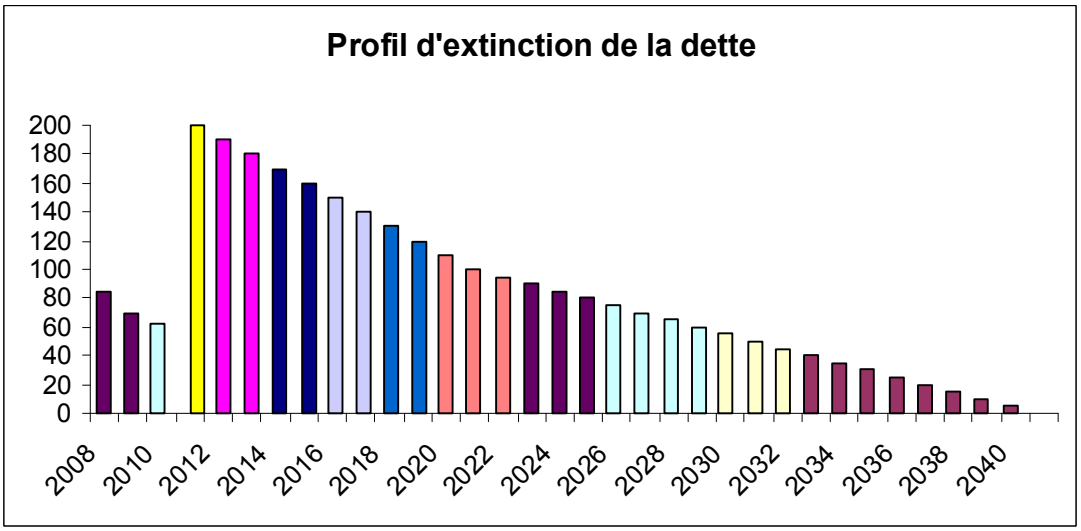

Le CHR de Metz s'est engagée avec les services de la Trésorerie Hospitalière dans une politique de gestion de trésorerie zéro. Il a notamment recours à une ligne de trésorerie dont le montant est de 25 millions d'euros.

(o) CHU de Montpellier

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Montpellier est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

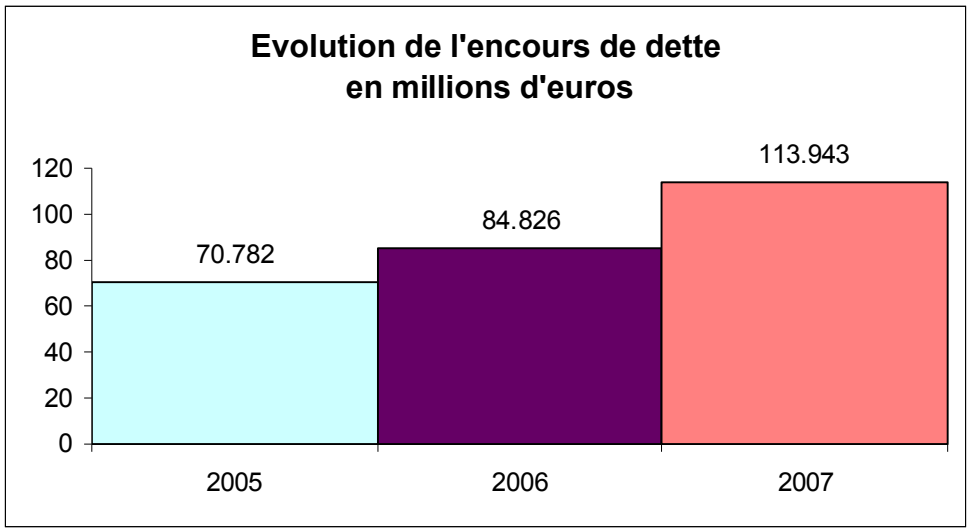

L'encours du CHU de Montpellier se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

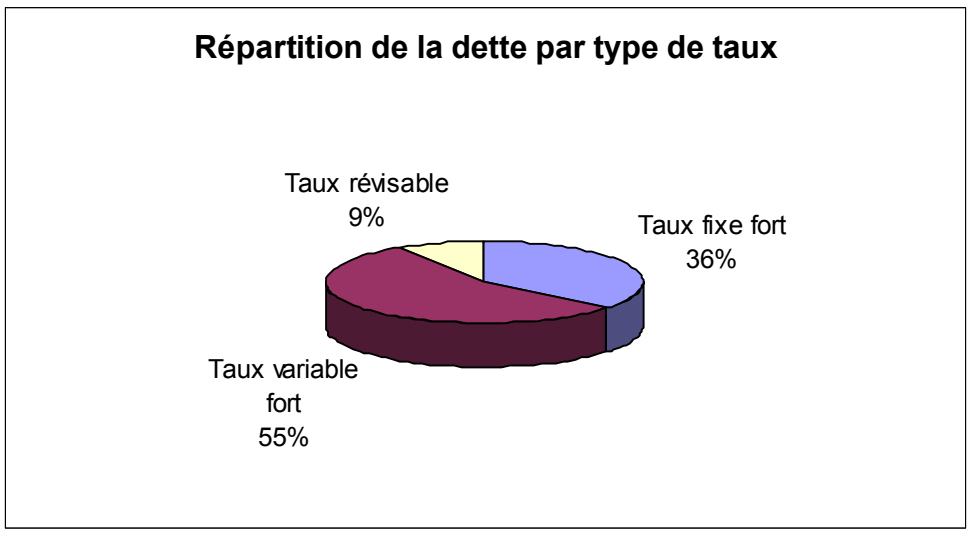

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

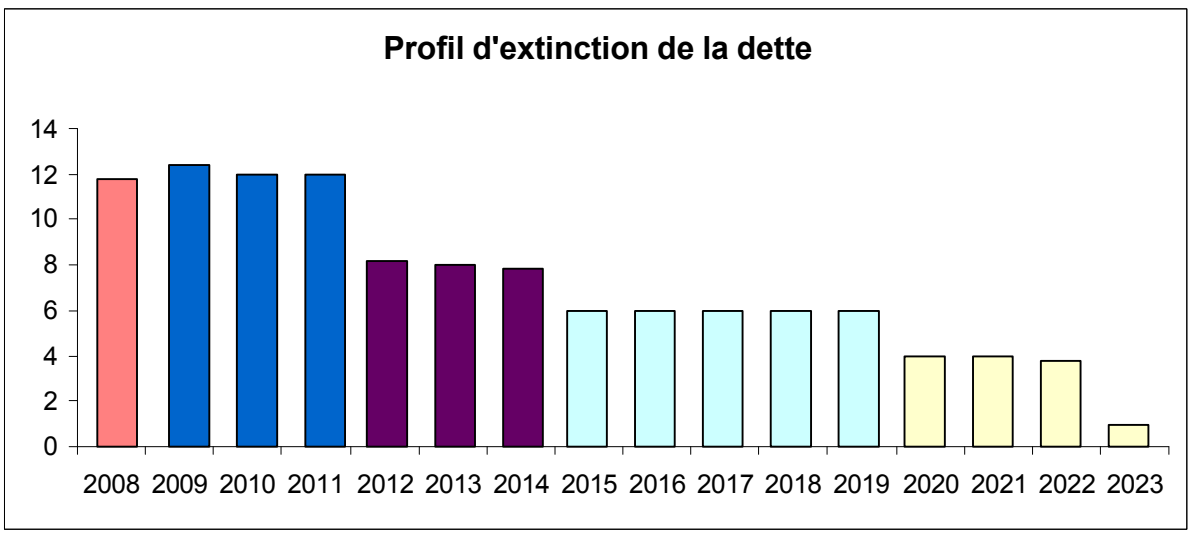

Le CHU de Montpellier a une politique de gestion de trésorerie zéro. Il a recours à une ligne de trésorerie et à un panel de crédits à long terme renouvelables.

(p) CHU de Nancy

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Nancy est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

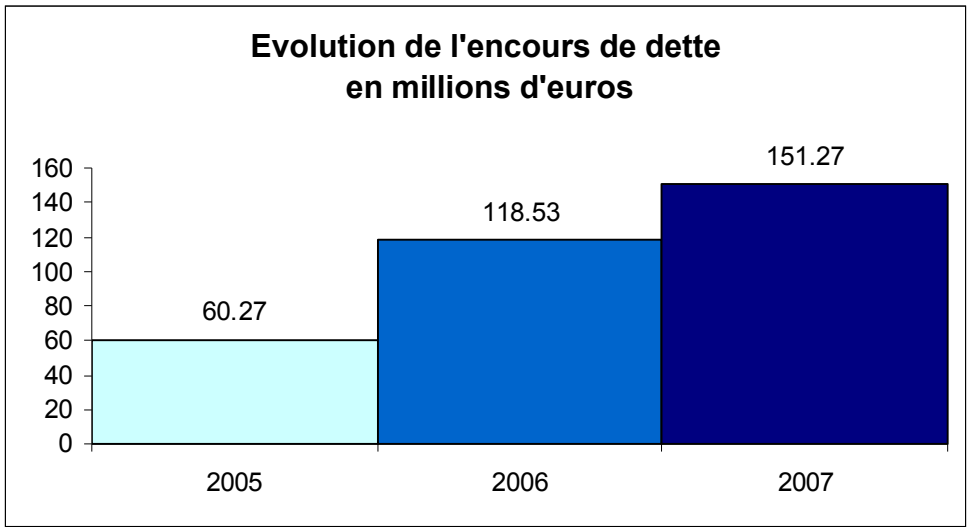

L'encours du CHU de Nancy se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

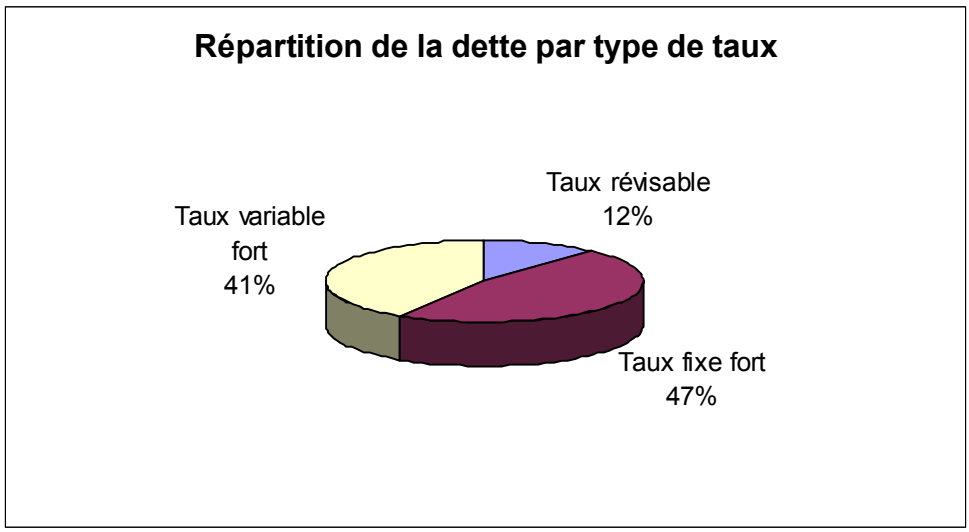

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

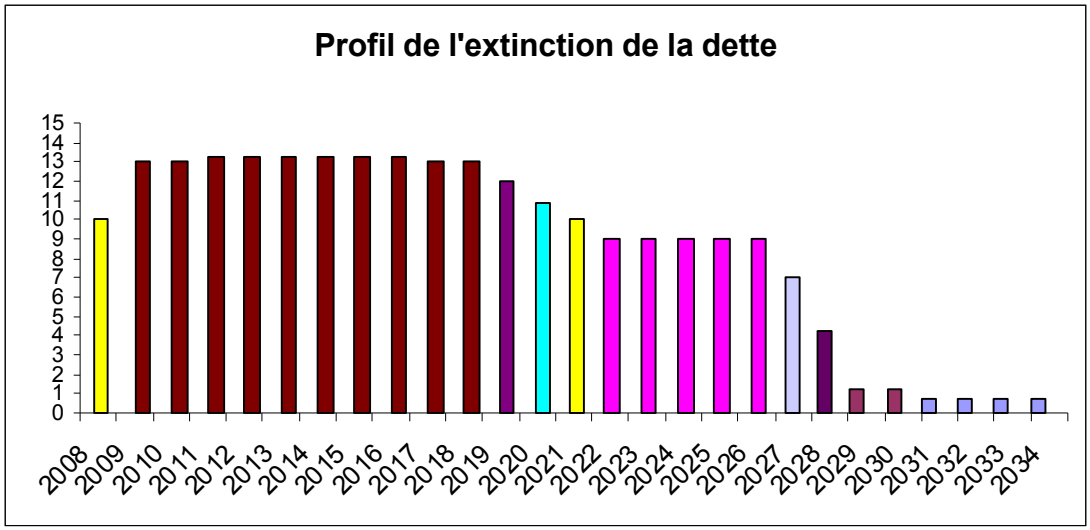

(q) CHU de Nice

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Nice est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

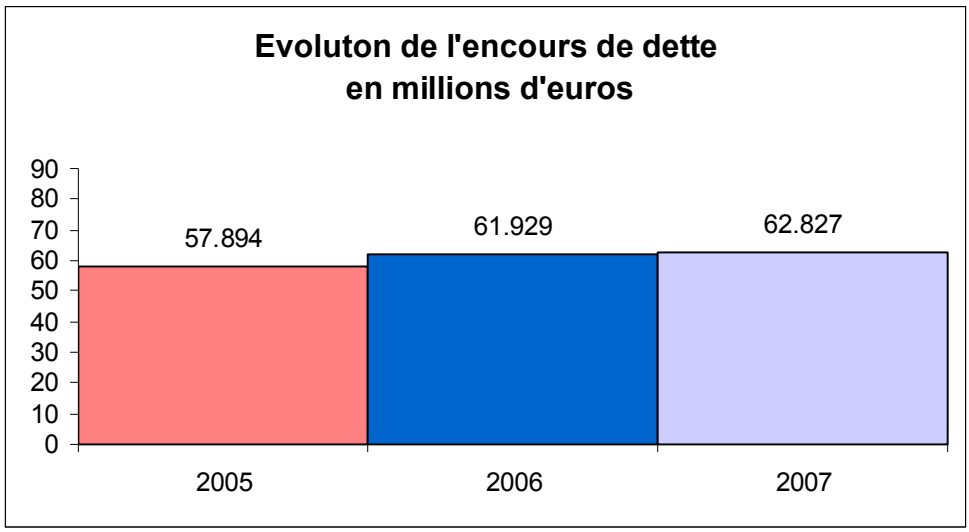

L'encours du CHU de Nice se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

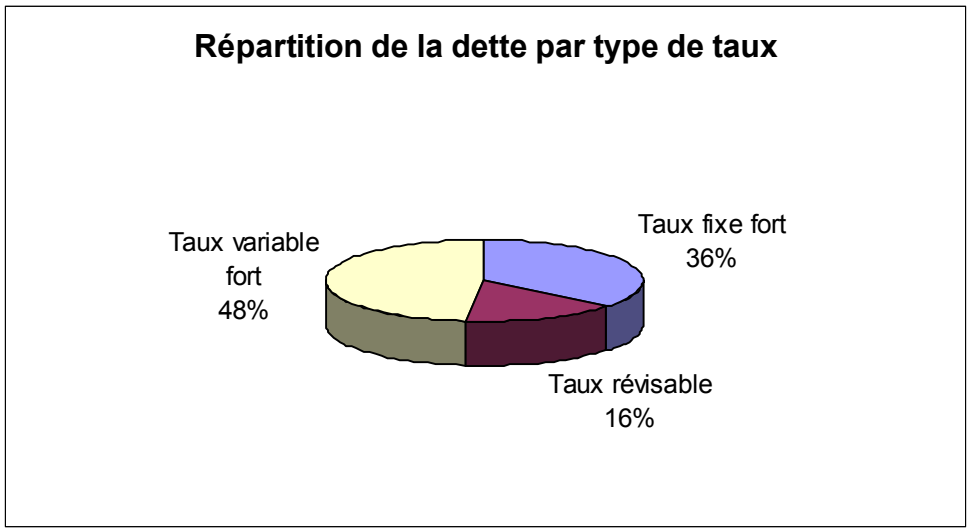

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

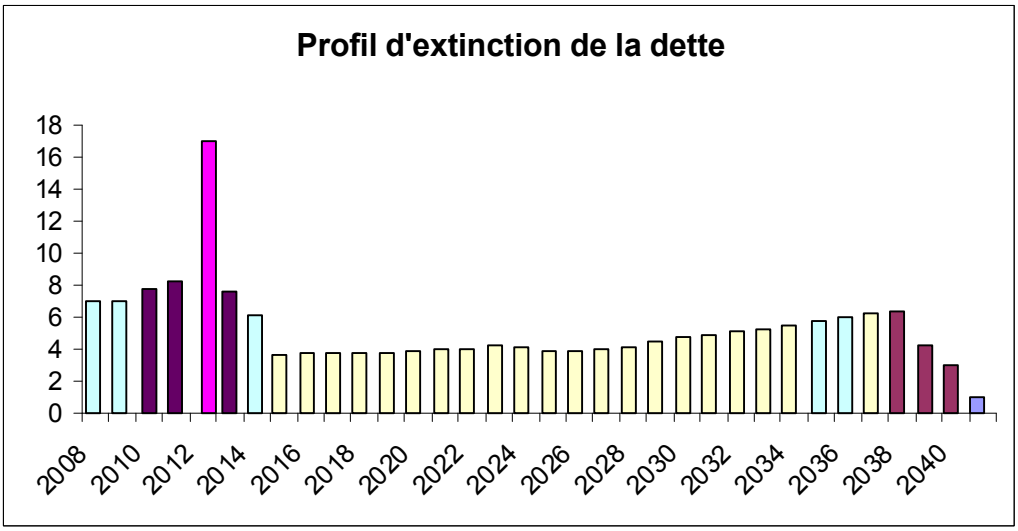

Le CHU de Nice mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une importante ligne de trésorerie et à un panel d'ouvertures de crédit à long terme. La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 74 K€ en 2007.

(r) CHU de Nîmes

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Nîmes est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

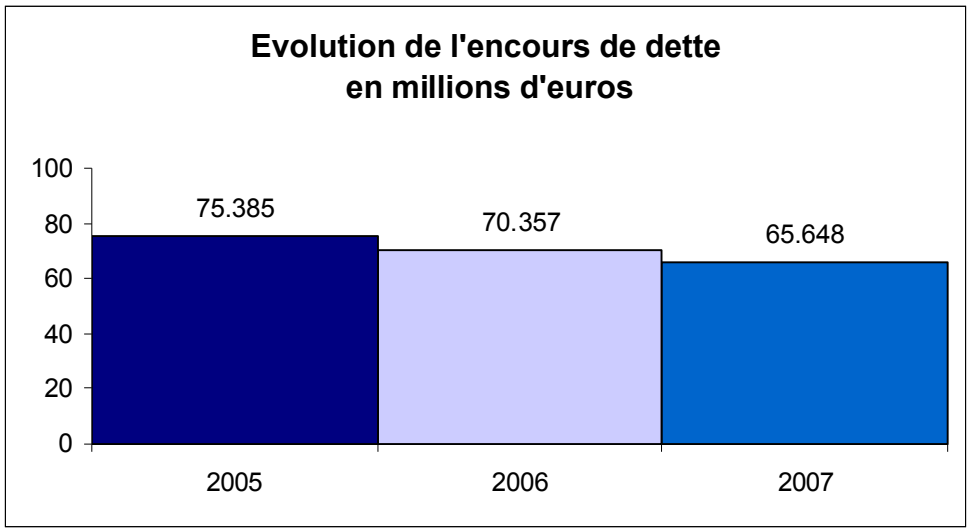

L'encours du CHU de Nîmes se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

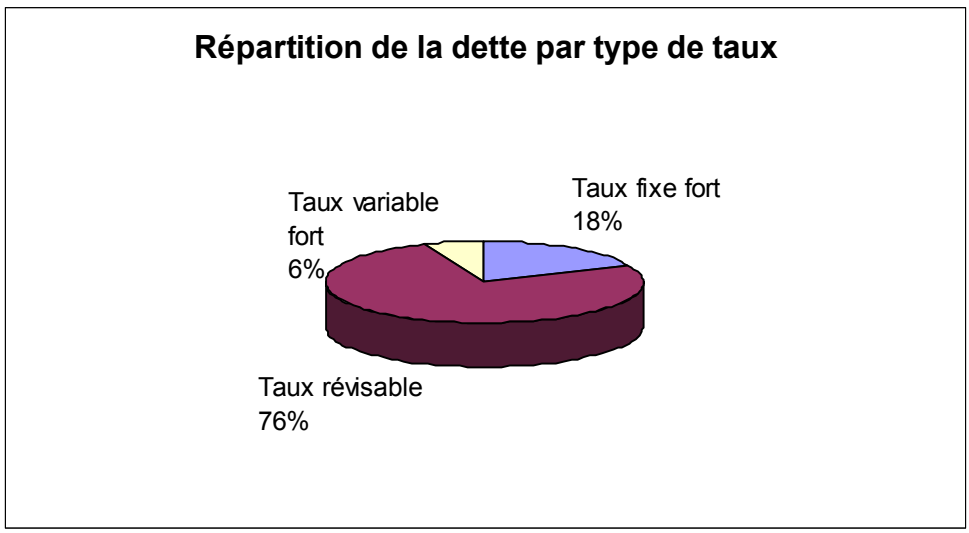

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

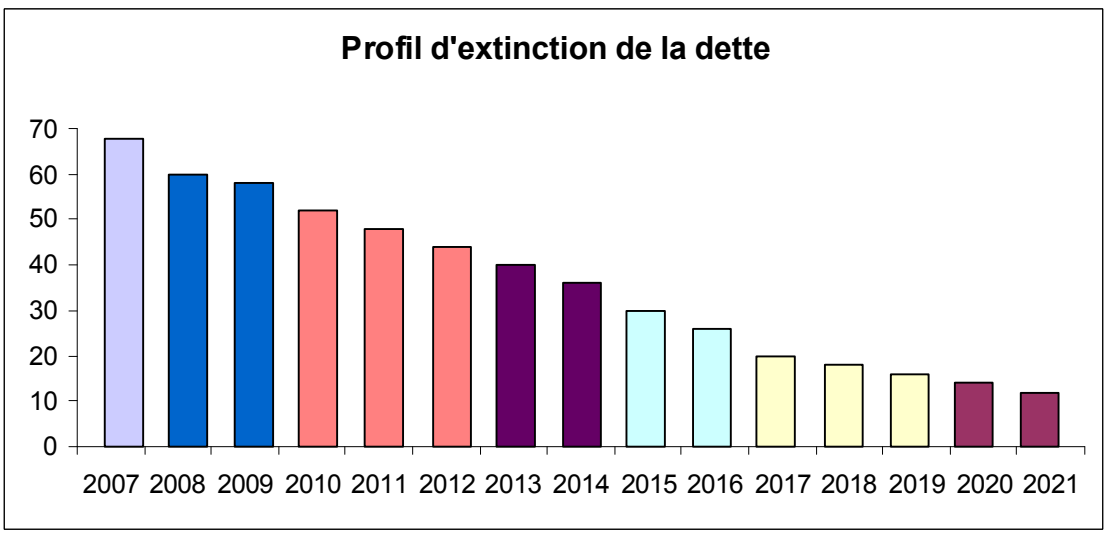

(s) CHU de Poitiers

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Poitiers est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

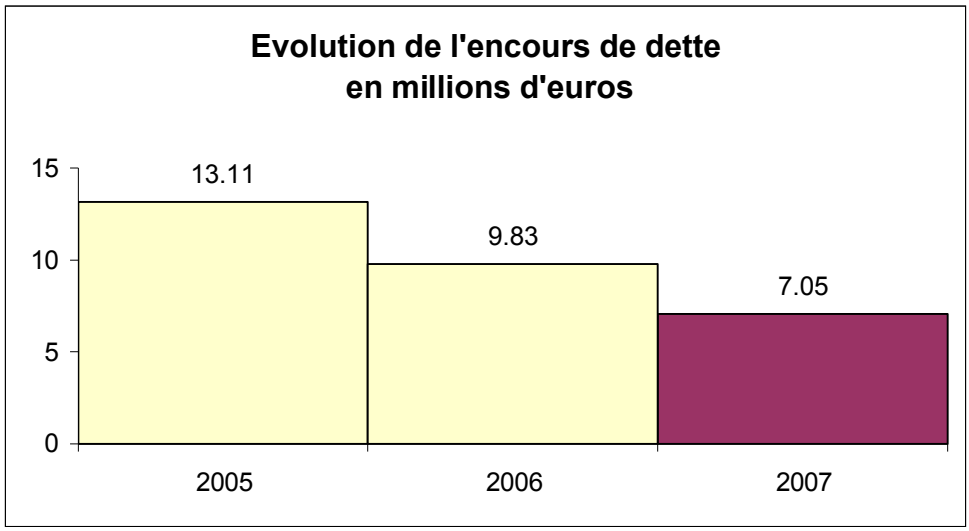

L'encours du CHU de Poitiers se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours et des produits à barrière (taux fixe faible). La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

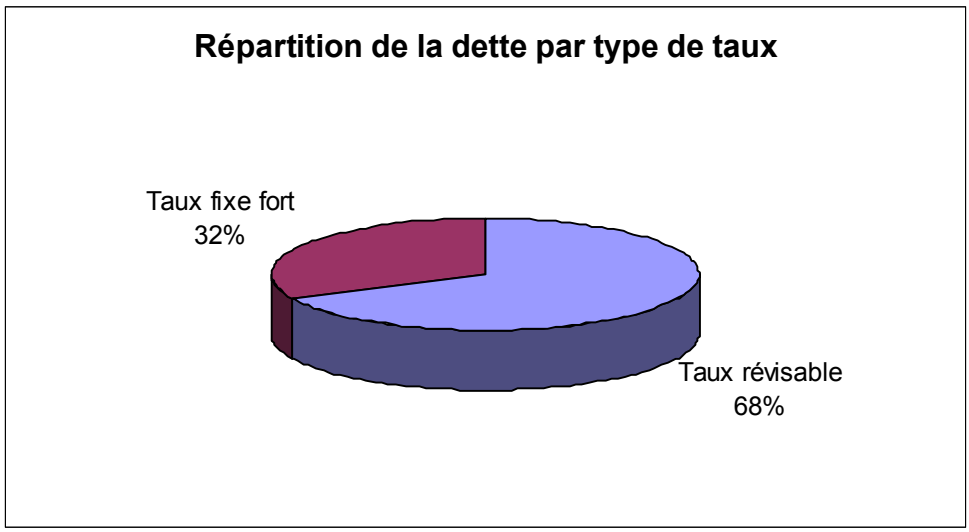

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

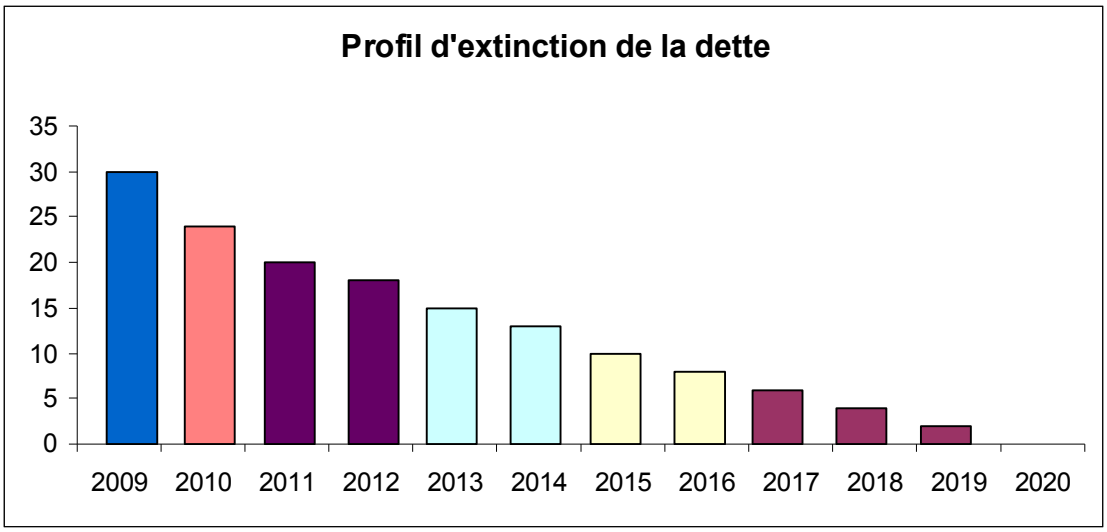

(t) CHU de Reims

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Reims est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

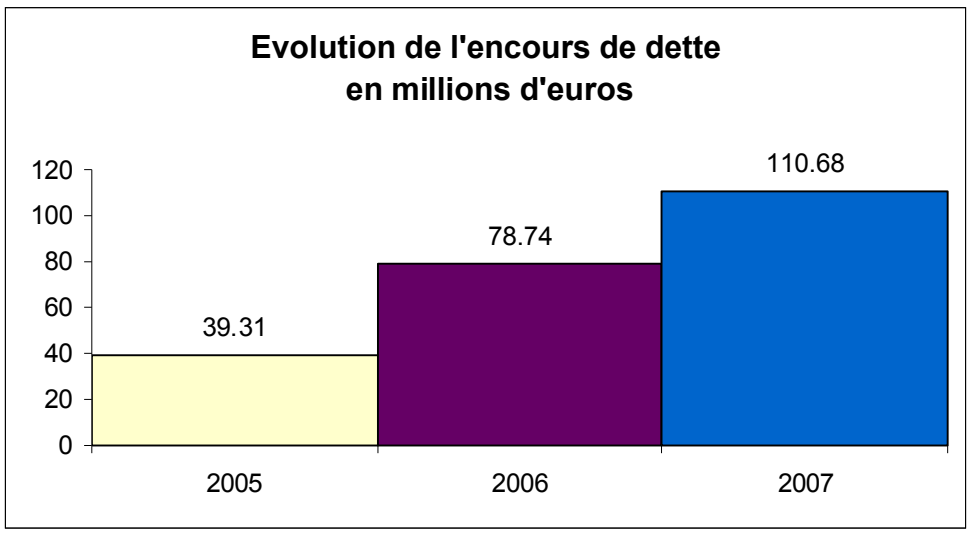

L'encours du CHU de Reims se décompose entre des produits à taux fixe fort, des produits à taux fixe faible, des produits à taux variable faible (0,17 %) et de produits à taux variable fort. La répartition de l'encours au 01/01/2009 est représentée ci-dessous :

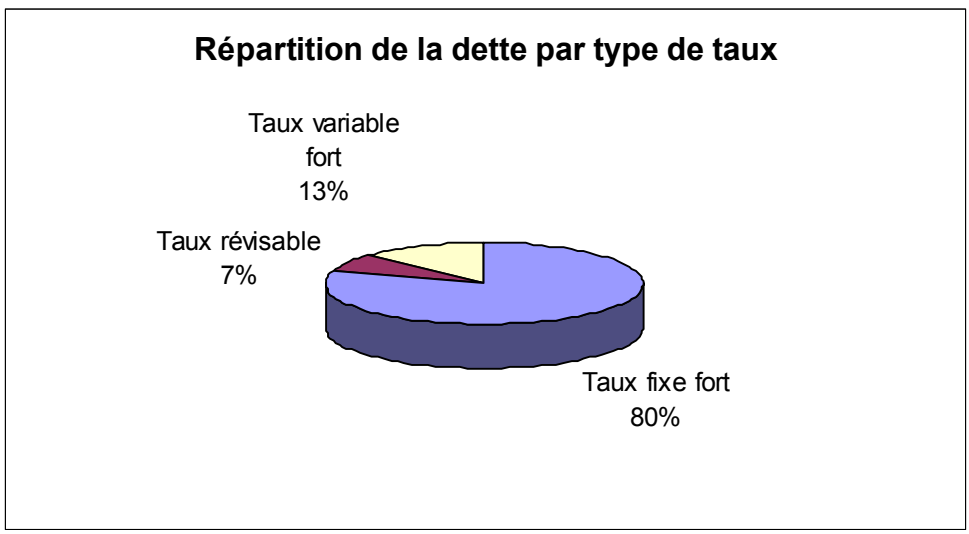

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

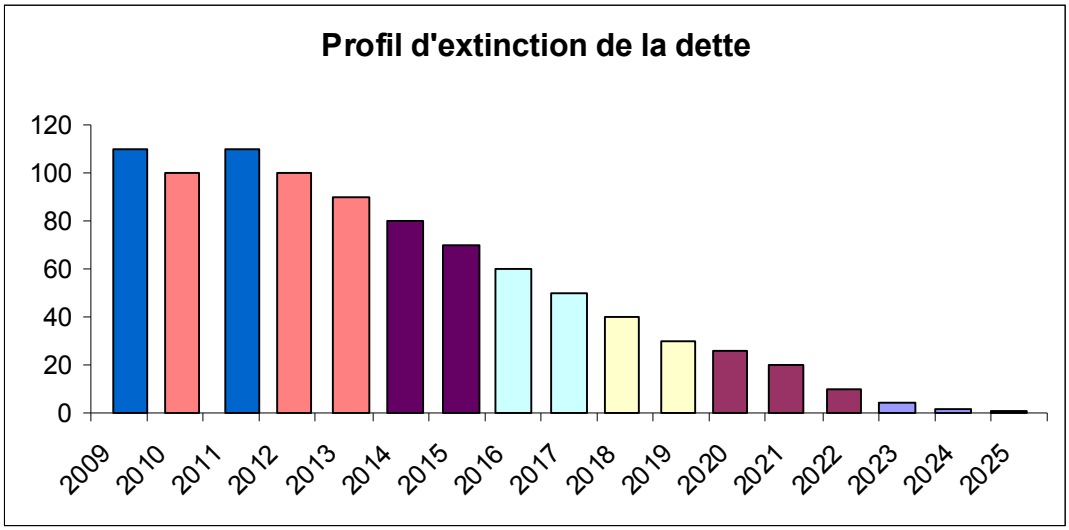

Le CHU de Reims essaye de mener une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire il a recours à une ligne de trésorerie et plusieurs ouvertures de crédit à long terme.

(u) CHU de Rennes

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Rennes est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

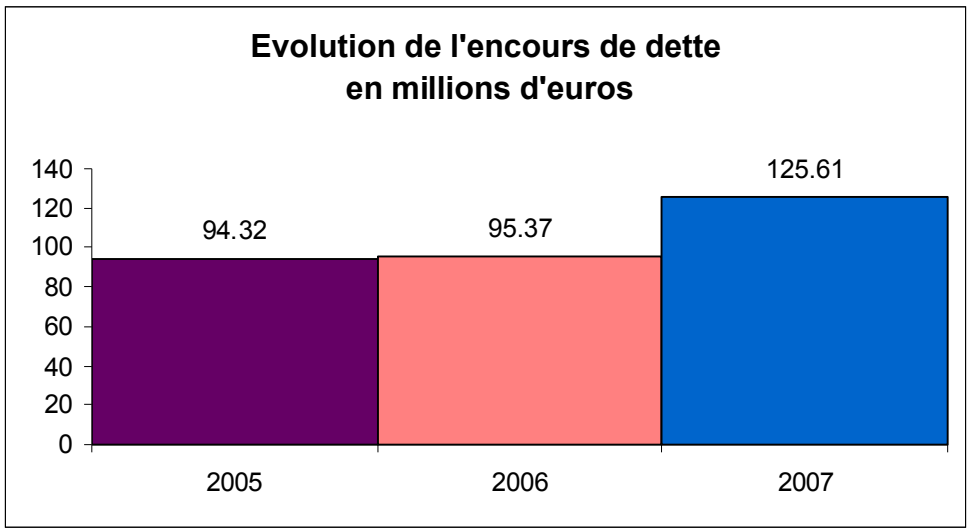

L'encours du CHU de Rennes se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

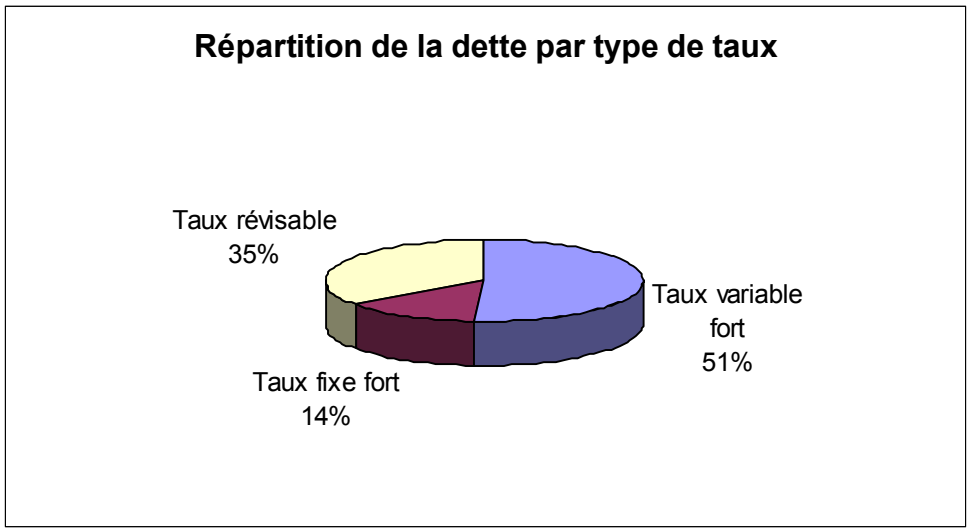

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

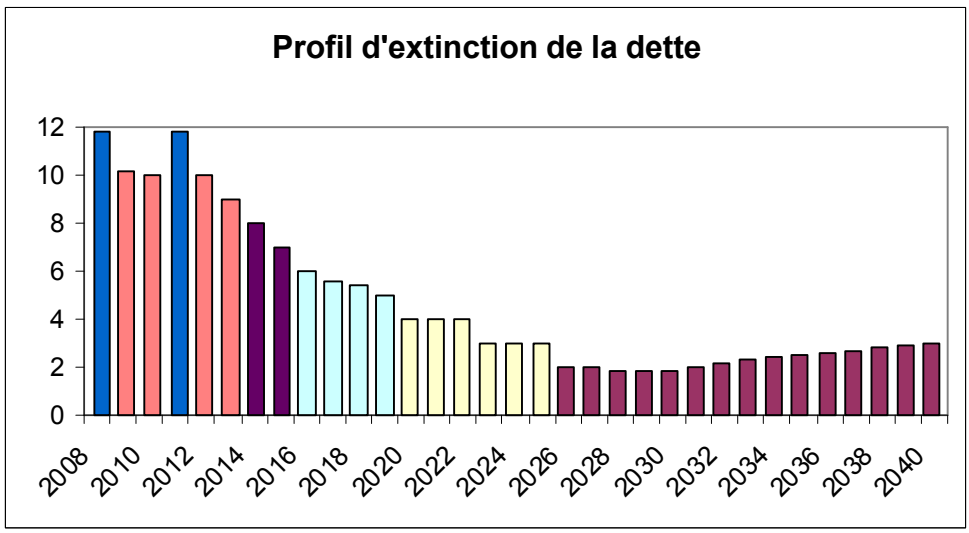

Le CHU de Rennes mène de longue date une politique de gestion de trésorerie zéro. Pour ce faire, il a recours à une ligne de trésorerie et à plusieurs ouvertures de crédit à long terme.

La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ 19.000€ en 2007.

(v) CHU de Rouen

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Rouen est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

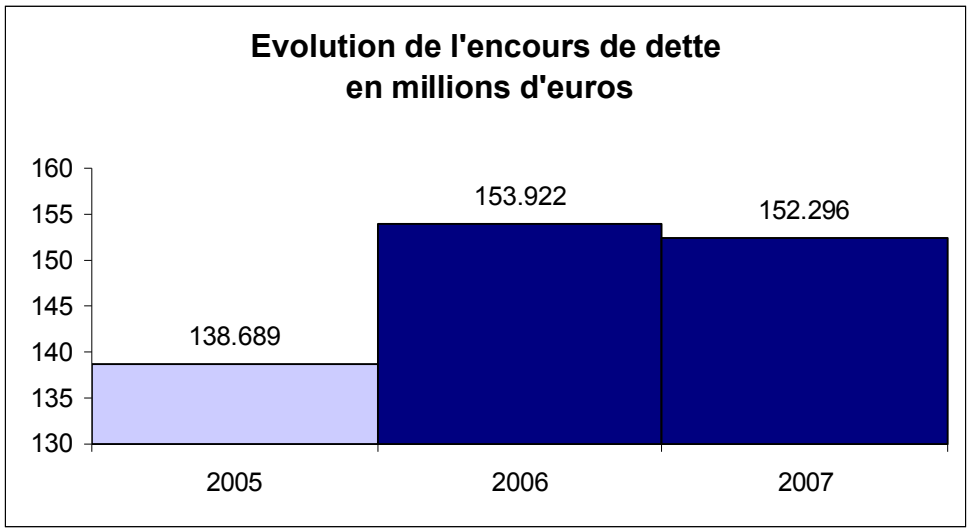

L'encours du CHU de Rouen se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

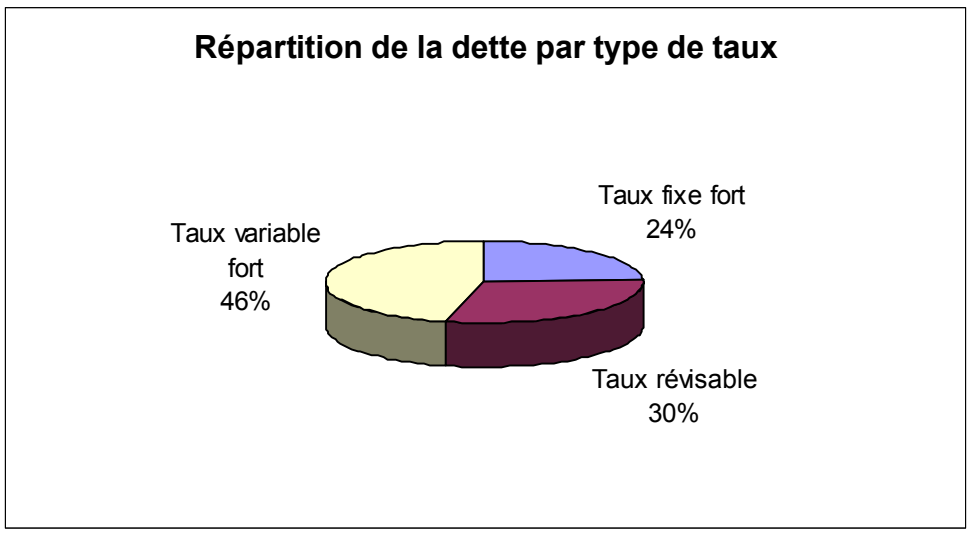

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

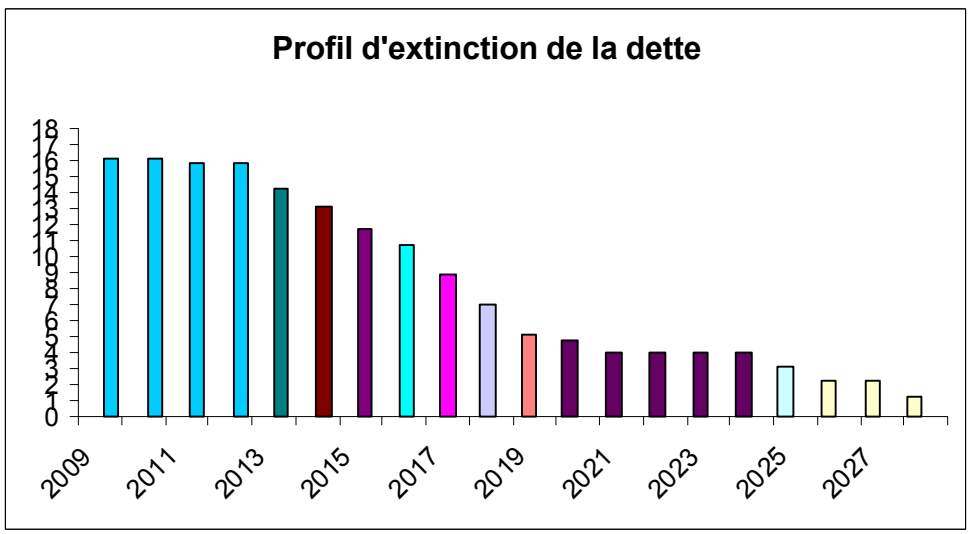

Le CHU de Rouen mène une politique de gestion de trésorerie zéro depuis mi-2007.

(w) CHU de Saint-Etienne

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Saint-Etienne est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

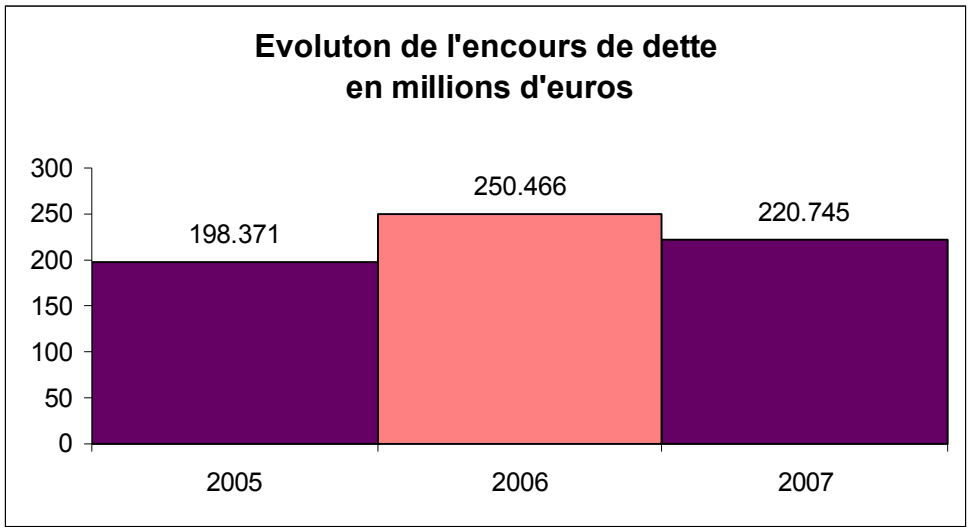

L'encours du CHU de Saint-Etienne se décompose entre des produits à taux fixe sans condition sur la totalité de la durée des encours, des produits à taux variables purs, et des produits plus structurés. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

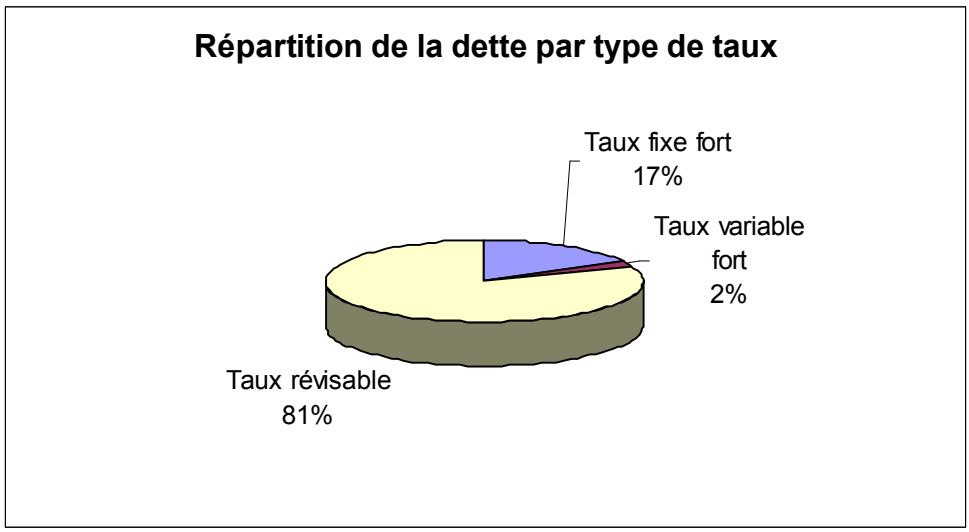

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

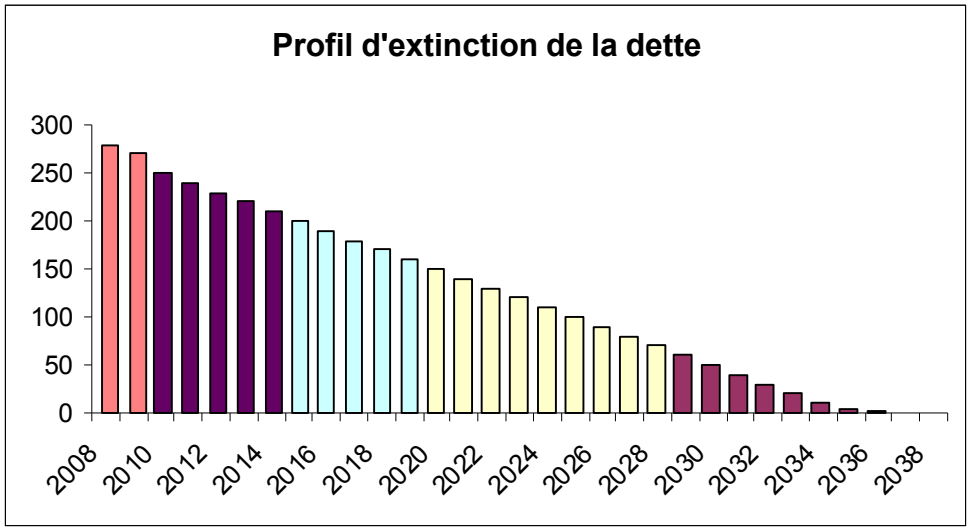

(x) CHU de Tours

L'évolution de l'encours de dette du CHU de Tours est synthétisée dans le graphique suivant. Les données présentées ci-dessous sont les plus récentes disponibles à la date du présent prospectus.

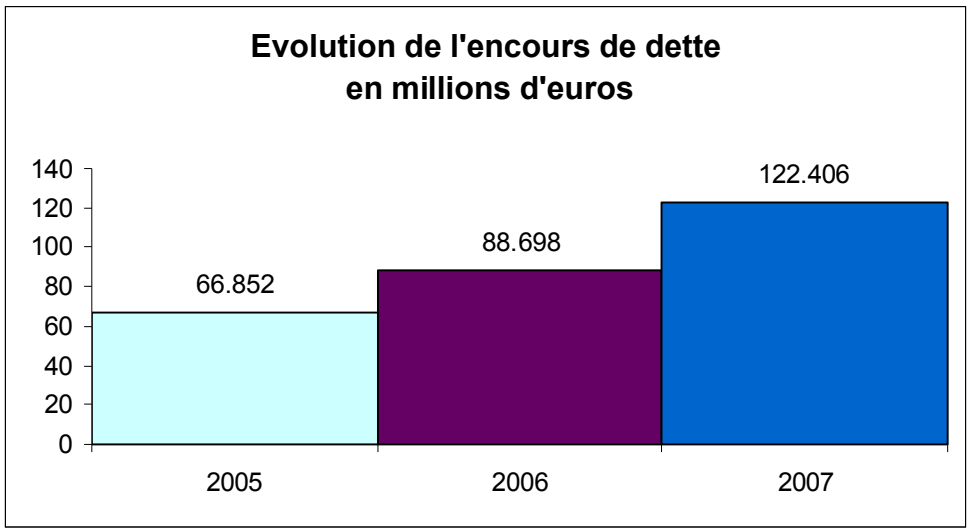

L'encours du CHU de Tours se décompose entre des produits à taux fixe et des produits à taux variables. La répartition de l'encours est présentée ci-dessous :

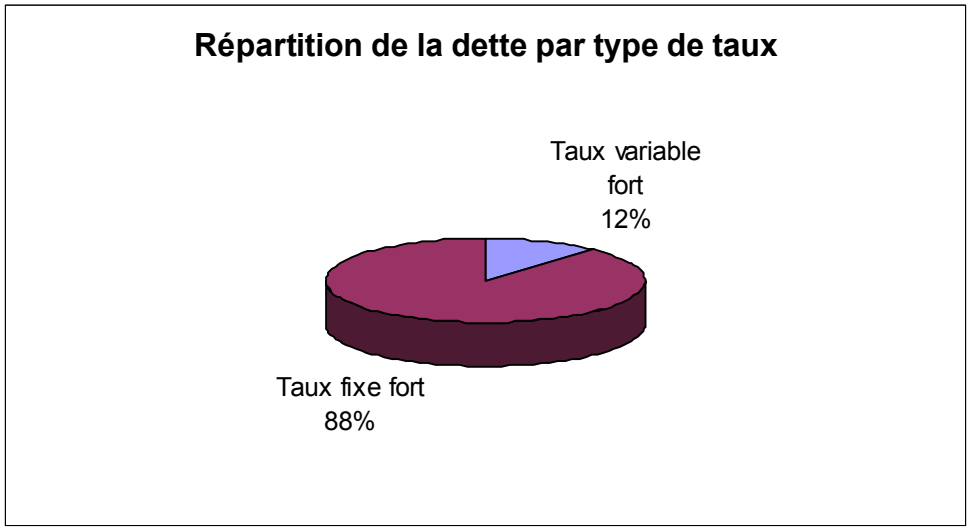

Enfin, le profil d'amortissement de l'encours de dette est synthétisé ci-dessous :

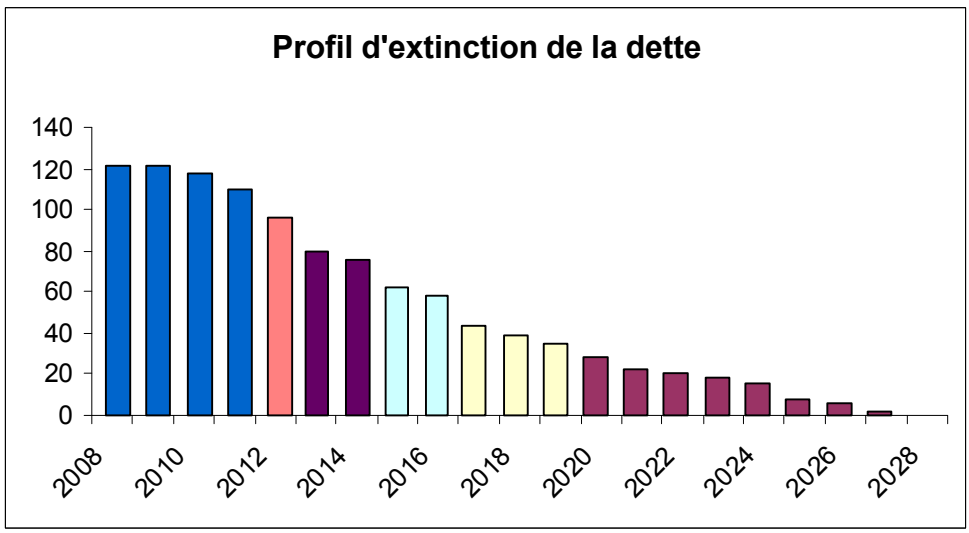

Le CHU de Tours mène une politique de gestion de trésorerie zéro. La moyenne des soldes journaliers du compte au Trésor s'élevait à environ à 1 085 253 euros en 2007.

5.4.2 Encours prévisionnel des Emetteurs et dettes dont la durée résiduelle est inférieure à 1 an

Les données relatives aux encours et figurant dans la présente section sont à jour au 31 décembre 2007.

Les données relatives à l'Encours Prévisionnel de Dettes mentionnées ci-dessous pour l'année 2008 sont des données budgétées et estimées. Les données relatives à l'évolution de l'encours de dette mentionnées au paragraphe 5.4.1 ci-dessus sont des données réelles.

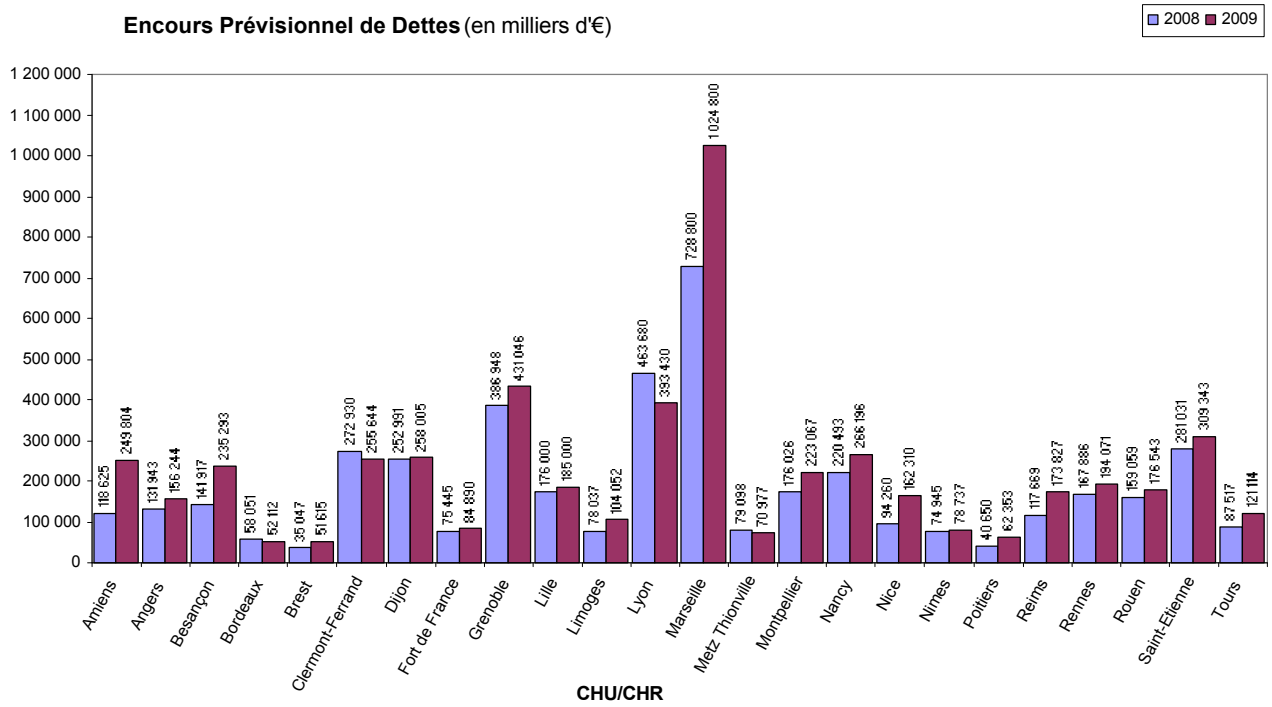

CHR/CHU	Encours de la dette <1 an (montants en euro)
Amiens	441 553,19
Angers	1 582 101,00
Besançon	7 083 309,00
Bordeaux	0,00
Brest	0,00
Clermont-Ferrand	0,00
Dijon	9 106 963,00
Fort de France	0,00
Grenoble	6 860,00
Lille	1 063 049,13
Limoges	91 469,23
Lyon	1 009 660,17
Marseille	2 995 287,10
Metz Thionville	112 455,12
Montpellier	118 245,79
Nancy	6 000,00

Nice	2290,43
Nimes	0,00
Poitiers	286 327,48
Reims	10 911 617,59
Rennes	995 148,13
Rouen	42 140,55
Saint-Etienne	465 650,62
Tours	200 341,34

5.5 Comptes financiers des Emetteurs

(a) CHU d'Amiens

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

Compte de résultat principal 2006	CHARGES EPRD Réalisé	PRODUITS EPRD Réalisé	
Titre 1 : Charges de personnel	249 421 217,75	324 595 172,20	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	80 307 916,70	20 520 246,17	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	30 052 390,92	41 696 020,53	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	38 678 651,76		
TOTAL DES CHARGES	398 460 177,13	386 811 438,90	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	-	11 648 738,23	**RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	398 460 177,13	398 460 177,13	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE

	EPRD Réalisé	EPRD Réalisé	
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		9 830 396,21	**RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)**
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	17 600,36	116 150,00	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissement	19 824 223,39		- quote part des subventions virée au résultat
+ Dotations aux provisions	14 371 253,68	384 901,25	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	34 213 077,43	10 331 447,46	**SOUS TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	23 881 629,97		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	EPRD Réalisé	EPRD Réalisé	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	-	23 881 629,97	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	6 695 233,29	14 000 000,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	31 055 580,71	458 297,32	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	12 948,48	503 168,88	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	37 763 762,48	38 843 096,17	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	1 079 333,69	-	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE			TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

Compte de résultat principal 2007	CHARGES Réalisation	PRODUITS Réalisation	
Titre 1 : Charges de personnel	261 615 666,30	338 014 405,79	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	90 317 831,65	22 768 416,34	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	30 665 827,44	50 072 574,85	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amort., de prov. et dépréc., financ et except.	38 054 802,93		
TOTAL DES CHARGES	420 654 128,32	410 855 396,98	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	-	9 798 731,34	**RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	420 654 128,32	420 654 128,32	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE

	Réalisation	Réalisation	
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	-	**9 153 914**	**RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)**
Valeur comptable des éléments d'actif cédés			Produits des cessions d'éléments d'actif
+ Dotations aux amortissement	23 862 976		quote part des subventions virée au résultat
+ Dotations aux provisions	8 700 000		reprise sur dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	32 562 976	9 153 914	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	23 409 062	-	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Réalisation	Réalisation	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	-	23 409 062,20	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	7 077 294,89	16 000 000,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	41 982 313,10	799 149,33	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	21 000,00	219 163,75	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	49 080 607,99	40 427 375,28	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	-	8 653 232,71	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	49 080 607,99	49 080 607,99	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**20 345**	**23 456**
Immobilisations incorporelles	20 345	23 456
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**435 792**	**471 648**
Terrains	2 657	2 655
Immobilisations en cours / terrains	109	55
Constructions	187 048	196 969
Constructions en cours	33 574	50 269
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	195 010	207 870
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	17 393	13 829
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**519**	**469**
Participations et créances rattachées	8	29
Autres immobilisations financières	511	439
I - Biens stables	**456 655**	**495 573**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 43 376**	**- 54 020**
Créances de l'article 58	1 497	1 497
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0

ACTIF	2006	2007
II - Biens stables d'exploitation	**1 497**	**1 497**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**55 212**	**57 163**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**11 837**	**3 143**
Stocks	6 052	6 508
Hospitalisés et consultants	11 376	8 182
Caisses de Sécurité Sociale	65 820	49 417
Départements	2 113	775
Mutuelles et autres tiers-payants	3 065	1 012
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	1 039	271
Autres créances	12 448	11 269
Dépenses à classer	106	70
III - Créances	**102 018**	**77 504**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	1 295	2 789
Dotations attendues	0	236
IV - Liquidités	**1 295**	**3 025**
TOTAL ACTIF	**561 466**	**577 598**

PASSIF	2006	2007
Apports	46 851	47 650
Excédents affectés à l'investissement	42 398	42 583
Subventions d'investissement	0	0
Emprunts et dettes assimilées	48 335	57 258
Amortissements	275 696	294 062
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**413 280**	**441 552**
Réserve de trésorerie	4 430	4 430
Réserve de compensation	1 456	2 654
Report à nouveau excédentaire	0	0
Report à nouveau déficitaire	- 24 905	- 36 119
Résultat comptable	- 9 830	- 9 154
Provisions règlementées	82 816	92 393
Provisions pour risques et charges	2 744	4 456
Autres dépréciations	0	0
II - Financements stables d'exploitation	**56 710**	**58 660**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 858	15 208
Dettes fiscales et sociales	9 562	9 493
Avances reçues	49 417	30 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	197	25
Autres dettes diverses	2 391	1 953
Recettes à classer ou à régulariser	4 600	1 666
III - Dettes	**78 026**	**59 250**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**23 992**	**18 254**
Fonds en dépot	385	304

PASSIF	2006	2007
Intérets courus non échus	365	332
Crédits de trésorerie	12 700	17 500
I V - Financements à court terme	**13 451**	**18 136**
TRESORERIE	**- 12 156**	**- 15 111**
TOTAL PASSIF	**561 466**	**577 598**

(b) CHU d'Angers

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RÉSULTAT PRINCIPAL

	RÉALISATION 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	222 074 714	276 387 465	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	59 581 900	24 184 373	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	23 056 346	24 189 810	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	21 839 852		
TOTAL DES CHARGES	326 552 812	324 761 647	TOTAL DES PRODUITS
RÉSULTAT (EXCÉDENT)		1 791 166	RÉSULTAT (DÉFICIT)
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT	326 552 812	326 552 812	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT A LA CAF

RÉSULTAT (EXCÉDENT)		1 803 245	RÉSULTAT (DÉFICIT)
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-	8 085	Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements et aux provisions	17 382 256	11 828	Quote-part des subventions virée au résultat
		264 700	Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	17 382 256	2 087 858	SOUS-TOTAL 2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	15 294 398		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		15 294 398	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	10 228 293	28 000 000	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	27 140 290	128 088	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		11 026	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	37 368 583	43 433 512	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	6 064 929		PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE	43 433 512	43 433 512	TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RÉSULTAT PRINCIPAL

	RÉALISATION 2007		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	232 386 011	285 721 061	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	64 798 183	25 746 370	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	23 556 295	28 074 965	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	22 642 087		
TOTAL DES CHARGES	343 382 575	339 542 396	TOTAL DES PRODUITS
RÉSULTAT (EXCÉDENT)		3 840 179	RÉSULTAT (DÉFICIT)
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT	343 382 575	343 382 575	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT A LA CAF

RÉSULTAT (EXCÉDENT)		3 874 785	RÉSULTAT (DÉFICIT)
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	3 498	888	Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements et aux provisions	18 196 406	12 058	Quote-part des subventions virée au résultat
			Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	18 199 903	3 887 731	SOUS-TOTAL 2
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	14 312 172		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		14 312 172	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	15 222 194	30 000 000	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	26 377 538	441 394	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		4 132	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	41 599 732	44 757 698	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	3 157 967		PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE	44 757 698	44 757 698	TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 126 149**	**7 544 058**
Immobilisations incorporelles	4 126 149	7 544 058
Charges à répartir		
Primes de remboursement des obligations		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**358 095 389**	**375 874 259**
Terrains	7 564 546	7 775 035
Immobilisations en cours / terrains		
Constructions	193 348 223	196 782 851
Constructions en cours		
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	98 911 228	100 196 919
Autres immobilisations corporelles	41 795 253	42 925 849
Immobilisations corporelles en cours	16 476 139	28 193 606
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles		
Immobilisations reçues en affectation		
Immobilisations affectées ou mises à disposition		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**20 942**	**17 698**
Participations et créances rattachées		
Autres immobilisations financières	20 942	17 698
I - Biens stables	**362 242 479**	**383 436 015**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**-5 279 465**	**508 695**
Créances de l'article 58		
Créances de la sectorisation psychiatrique		
II - Biens stables d'exploitation	**0**	**0**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**30 434 036**	**27 798 035**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**25 154 571**	**28 306 731**
Stocks	3 024 380	3 114 739
Hospitalisés et consultants	1 809 559	1 773 346
Caisses de Sécurité Sociale	63 776 306	57 547 650
Autres tiers payants	7 289 900	8 875 155
Départements		
Mutuelles et autres tiers-payants		
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	174 908	492 927
Etat et collectivités locales		
Autres créances	5 342 363	7 475 262
Comptes de régularisation	75 883	207 888
III - Créances	**106 647 871**	**107 793 698**
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	11 582 983	11 613 914
Dotations attendues		
IV - Liquidités	**11 582 983**	**11 613 914**
TOTAL ACTIF	**480 473 333**	**502 843 627**

PASSIF	2006	2007
Apports	54 921 712	55 343 885
Excédents affectés à l'investissement	1 470 977	1 470 977
Subventions d'investissement	36 151	43 314
Emprunts et dettes assimilées	87 142 768	101 920 574
Amortissements	213 391 406	225 165 960
Dépréciations		
I - Financements stables	**356 963 015**	**383 944 711**
Réserve de trésorerie	16 579 903	16 579 903
Réserve de compensation	4 524	
Report à nouveau excédentaire	9 422 120	7 630 954
Report à nouveau déficitaire		-7 555
Résultat comptable	-1 803 245	-3 874 785
Provisions règlementées	3 668 803	4 268 803
Provisions pour risques et charges	2 561 931	3 200 716
Autres dépréciations		
II - Financements stables d'exploitation	**30 434 036**	**27 798 035**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 803 491	13 500 146
Dettes fiscales et sociales	18 764 983	19 511 088
Avances reçues	33 464 387	25 115 053
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	215 970	205 939
Autres dettes diverses	192 190	639671,86
Recettes à classer ou à régulariser	1 403 886	2 821 872
III - Dettes	**66 844 907**	**61 793 770**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**39 802 964**	**45 999 927**
Fonds en dépot	55 411	49 987
Intérets courus non échus	1 021 394	950 394
Crédits de trésorerie		
I V - Financements à court terme	**1 076 805**	**1 000 381**
TRESORERIE	**10 506 178**	**10 613 534**
TOTAL PASSIF	**455 318 762**	**474 536 897**

(c) CHU de Besançon

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	Réalisation 2006		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	215 083 444	282 581 039	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	79 648 717	24 987 873	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	22 103 911	35 479 990	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	32 433 911		
TOTAL DES CHARGES	**349 269 983**	**343 048 901**	
RESULTAT (EXCEDENT)	**0**	**6 221 081,93**	**RESULTAT (DEFICIT)**
Total équilibré du compte de résultat prévisionnel	**349 269 983**	**349 269 983**	Total équilibré du compte de résultat prévisionnel

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	**0**	**6 200 120,95**	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	32 904	15 149	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	22 948 165	148 722	- quote-part des subventions virée au résultat
		5 108 246	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	22 981 069	11 472 239	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**11 508 830**	**0**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0	**11 508 830,15**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	6 453 810	3 257 646	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	18 122 739	720 404	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	21 629	75 631	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	24 598 177	15 562 512	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0**	**9 035 665,68**	**PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL ÉQUILIBRÉ DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ	**24 598 177**	**24 598 177**	**TOTAL ÉQUILIBRÉ DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	Réalisation 2007		
	CHARGES	**PRODUITS**	
Titre 1 : Charges de personnel	228 376 748,65	292 943 441,59	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	84 351 063,90	27 468 259,76	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	22 543 871,38	41 808 705,04	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	29 764 176,82		
TOTAL DES CHARGES	**365 035 860,75**	**362 220 406,39**	
RESULTAT (EXCEDENT)	**0,00**	**2 815 454,36**	**RESULTAT (DEFICIT)**
Total équilibré du compte de résultat prévisionnel	**365 035 860,75**	**365 035 860,75**	Total équilibré du compte de résultat prévisionnel

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	**0,00**	**2 799 339,44**	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	28 514,77	19 655,00	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	23 050 760,57	175 357,57	- quote-part des subventions virée au résultat
		5 501 155,22	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	23 079 275,34	8 495 507,23	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**14 583 768,11**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	**14 583 768,11**	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	9 284 007,66	22 708 580,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	29 316 012,96	814 982,20	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	22 446,10	99 028,39	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	38 622 466,72	38 206 358,70	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0,00**	**416 108,02**	**PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL ÉQUILIBRÉ DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ	**38 622 466,72**	**38 622 466,72**	**TOTAL ÉQUILIBRÉ DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 603**	**8 948**
Immobilisations incorporelles	7 577	8 948
Charges à répartir	25	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**299 698**	**322 878**
Terrains	6 414	6 609
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	151 402	156 803
Constructions en cours	8 503	17 887
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	133 379	140 416
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	- 0	1 164
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**99**	**75**
Participations et créances rattachées	17	20
Autres immobilisations financières	82	55
I - Biens stables	**307 399**	**331 901**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 6 774**	**- 5 779**
Créances de l'article 58	14 236	14 236
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**14 236**	**14 236**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**6 167**	**4 756**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 607**	**- 1 023**
Stocks	2 775	2 795
Hospitalisés et consultants	2 232	2 821
Caisses de Sécurité Sociale	44 390	41 670
Départements	0	0

ACTIF	2006	2007
Mutuelles et autres tiers-payants	10 807	7 372
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	621	729
Autres créances	3 322	4 045
Dépenses à classer	3	139
III - Créances	**64 149**	**59 572**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	1 466	784
Dotations attendues	2 817	0
IV - Liquidités	**4 283**	**784**
TOTAL ACTIF	**390 066**	**406 492**

PASSIF	2006	2007
Apports	53 503	54 142
Excédents affectés à l'investissement	7 016	7 037
Subventions d'investissement	607	608
Emprunts et dettes assimilées	40 686	54 110
Amortissements	198 813	210 225
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**300 625**	**326 122**
Réserve de trésorerie	11 556	11 556
Réserve de compensation	0	0
Report à nouveau excédentaire	2 346	0
Report à nouveau déficitaire	0	- 3 875
Résultat comptable	- 6 200	- 2 799
Provisions règlementées	7 854	9 874
Provisions pour risques et charges	4 447	3 801
Autres dépréciations	400	435
II - Financements stables d'exploitation	**20 403**	**18 991**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 411	9 762
Dettes fiscales et sociales	11 982	17 832
Avances reçues	36 558	27 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	429	2 167
Autres dettes diverses	1 940	3 188
Recettes à classer ou à régulariser	1 474	577
III - Dettes	**68 794**	**60 941**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 4 645**	**- 1 369**
Fonds en dépot	2	2
Intérets courus non échus	242	436
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**244**	**437**
TRESORERIE	**4 038**	**346**
TOTAL PASSIF	**390 066**	**406 492**

(d) CHU de Bordeaux

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EXERCICE : 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL
CHU de BORDEAUX

	REALISATIONS 2006		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	517 694 697	657 928 238	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	176 381 447	55 663 080	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	54 164 673	93 776 657	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	59 033 995		
TOTAL DES CHARGES	807 274 812	807 367 974	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	93 163		**RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	807 367 974	807 367 974	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat à la CAF

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	2 135 231		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actifs cédés	47 344,83	2 749 901	produits des cessions d'éléments d'actifs
dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	51 851 638	16 762	Quote-part des subventions virée au résultat
		4 989 308	reprises sur dépréciations et provisions
SOUS TOTAL 1	54 034 214	7 755 971	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	46 278 242		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

Tableau de financement

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		46 278 242	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	5 324 495	27 193 000	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	70 810 076	2 270 113	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	2 995	2 796 514	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	76 137 566	78 537 869	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE	2 400 303		**PRELEVEMENT SUR LE**

ROULEMENT			FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	78 537 869	78 537 869	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL
CHU de BORDEAUX

	REALISATIONS 2007		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	538 743 399	672 605 406	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	187 717 146	59 883 187	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	55 784 833	108 433 946	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	60 331 585		
TOTAL DES CHARGES	842 576 962	840 922 539	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		1 654 423	**RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	842 576 962	842 576 962	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat à la CAF

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	585 440		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actifs cédés	971,05	29 807	produits des cessions d'éléments d'actifs
dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	51 367 889	15 155	Quote-part des subventions virée au résultat
		17 507 643	reprises sur dépréciations et provisions
SOUS TOTAL 1	51 954 300	17 552 605	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	34 401 695		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

Tableau de financement

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		34 401 695	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Titre 1 : Remboursement des	6 263 397	28 000 000	**Titre 1 : Emprunts**

dettes financières			
Titre 2 : Immobilisations	82 356 764	769 495	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	24 180	101 199	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	88 644 341	63 272 388	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		25 371 952	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	88 644 341	88 644 341	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 753**	**2 771**
Immobilisations incorporelles	3 724	2 771
Charges à répartir	29	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**782 230**	**809 631**
Terrains	16 488	17 378
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	425 528	500 581
Constructions en cours	33 213	12 422
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	303 607	270 736
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	3 392	8 513
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**326**	**279**
Participations et créances rattachées	130	151
Autres immobilisations financières	197	128
I - Biens stables	**786 309**	**812 681**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 32 634**	**- 47 472**
Créances de l'article 58	53 089	53 089
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**53 089**	**53 089**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**46 551**	**36 017**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**13 917**	**- 11 455**
Stocks	9 450	10 091
Hospitalisés et consultants	7 047	6 930
Caisses de Sécurité Sociale	102 044	89 678
Départements	584	602
Mutuelles et autres tiers-payants	17 324	16 842
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	286	307

ACTIF	2006	2007
Autres créances	15 393	17 217
Dépenses à classer	28	88
III - Créances	**152 157**	**141 755**
Valeurs mobilières de placement	14 271	0
Disponibilités	11 741	3 469
Dotations attendues	14 715	28 493
IV - Liquidités	**40 727**	**31 962**
TOTAL ACTIF	**1 032 282**	**1 039 487**

PASSIF	2006	2007
Apports	65 993	66 479
Excédents affectés à l'investissement	103 545	106 456
Subventions d'investissement	3 204	3 472
Emprunts et dettes assimilées	58 230	79 967
Amortissements	522 704	508 835
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**753 675**	**765 209**
Réserve de trésorerie	47 171	47 171
Réserve de compensation	0	46
Report à nouveau excédentaire	0	465
Report à nouveau déficitaire	- 2 322	- 3 609
Résultat comptable	2 135	585
Provisions règlementées	16 997	14 976
Provisions pour risques et charges	34 642	29 029
Autres dépréciations	1 017	443
II - Financements stables d'exploitation	**99 640**	**89 106**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 341	39 953
Dettes fiscales et sociales	39 562	40 908
Avances reçues	79 323	59 697
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 296	4 990
Autres dettes diverses	10 889	12 719
Recettes à classer ou à régulariser	6 870	6 148
III - Dettes	**178 281**	**164 416**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 26 124**	**- 22 661**
Fonds en dépôt	192	183
Intérêts courus non échus	494	573
Crédits de trésorerie	0	20 000
I V - Financements à court terme	**686**	**20 756**
TRESORERIE	**40 041**	**11 206**
TOTAL PASSIF	**1 032 282**	**1 039 487**

(e) CHU de Brest

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL DU CHU de BREST 2006

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	227 056 346,79	277 436 424,00	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	66 506 653,87	22 633 262,61	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	24 839 896,71	34 386 408,74	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	21 413 695,37		
TOTAL DES CHARGES	**339 816 592,74**	**334 456 095,35**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**5 360 497,39**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	339 816 592,74	339 816 592,74	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF (consolidation)

RESULTAT (EXCEDENT)		**4 285 378,19**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 419,68		- Produits des cessions d'éléments d'actifs
-Produits des cessions d'éléments d'actifs		17 989,20	
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	20 546 474,04	3 444 805,44	- Quote-part des subventions virée au résultat
-Quote part des subenvtions d'investissement virée au résultat		40 266,29	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**20 547 893,72**	**7 788 439,12**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**12 759 454,60**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**12 759 454,60**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	1 785 544,34	4 330,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	17 006 671,95	2 386 141,34	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	640 877,35	18 659,21	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**19 433 093,64**	**15 168 585,15**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0,00**	**4 264 508,49**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	19 433 093,64	19 433 093,64	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL CHU DE BREST 2007

	REALISATION 2007		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	235 168 180,00	288 649 831,00	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	70 958 815,30	22 323 699,96	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	23 817 700,34	35 949 262,10	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	22 687 057,38		
TOTAL DES CHARGES	**352 631 753,02**	**346 922 793,06**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**5 708 959,96**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	352 631 753,02	352 631 753,02	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF (consolidation)

RESULTAT (EXCEDENT)		**4 797 323,17**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 563,36	25 382,96	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	20 822 551,15	42 090,57	- Quote-part des subventions virée au résultat
		2 222 646,65	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**20 825 114,51**	**7 087 443,35**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**13 737 671,16**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**13 737 671,16**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	1 786 789,34	9 300,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	15 062 427,88	1 483 282,33	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	0,00	25 382,96	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**16 849 217,22**	**15 255 636,45**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0,00**	**1 593 580,77**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	16 849 217,22	16 849 217,22	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7929**	**7414**
Immobilisations incorporelles	7929	7414
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**341 898**	**352 106**
Terrains	1 788	1 788
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	211 677	217 494
Constructions en cours	3 858	4 829
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	124 306	127 727
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d' immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	268	268
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**136**	**136**
Participations et créances rattachées	25	25
Autres immobilisations financières	111	111
I - Biens stables	**349 963**	**359 655**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 40 733**	**- 38 291**
Créances de l'article 58	15 830	15 830
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**15 830**	**15 830**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**40 736**	**36 700**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**3**	**-1 591**
Stocks	4 007	4 423
Hospitalisés et consultants	2 643	2 385
Caisses de Sécurité Sociale	46 601	38 072
Départements	420	761
Mutuelles et autres tiers-payants	6 783	5 315
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	576	334
Autres créances	5 207	3 463
Dépenses à classer	11	465
III - Créances	**66 249**	**55 218**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	775	490
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**775**	**490**
TOTAL ACTIF	**432 817**	**431 193**

PASSIF	2006	2007
Apports	68 850	70 148
Excédents affectés à l'investissement	28 227	28 227
Subventions d'investissement	954	1097
Emprunts et dettes assimilées	12 110	10 333
Amortissements	199 088	211 559
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**309 230**	**321 364**
Réserve de trésorerie	14 448	14 448
Réserve de compensation	24	24
Report à nouveau excédentaire	37 285	32 346
Report à nouveau déficitaire	- 933	- 279
Résultat comptable	- 4 285	- 4 797
Provisions règlementées	4 654	1 729
Provisions pour risques et charges	4 809	8 669
Autres dépréciations	564	390
II - Financements stables d'exploitation	**56 566**	**52 530**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 111	8 037
Dettes fiscales et sociales	24 003	24 315
Avances reçues	31 089	23 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	3
Autres dettes diverses	672	927
Recettes à classer ou à régulariser	2 901	380
III - Dettes	**66 796**	**57 057**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 546**	**- 1 839**
Fonds en dépot	220	237
Intérets courus non échus	5	5
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**225**	**242**
TRESORERIE	**549**	**248**
TOTAL PASSIF	**432 817**	**431 193**

(f) CHU de Clermont-Ferrand

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	CHARGES 2006	PRODUITS 2006	
Titre 1 : Charges de personnel	268 349	338 079	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	87 173	28 343	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	29 260	45 780	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	40 048		
TOTAL DES CHARGES	**424 830**	**412 202**	**TOTAL DES PRODUITS**
RESULTAT (EXCEDENT)	**0**	**12 628**	**RESULTAT (DEFICIT)**
Total équilibré du compte de résultat prévisionnel	424 830	424 830	Total équilibré du compte de résultat prévisionnel

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	0	11 547	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	22	386	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	25 338	15	- quote part des subventions virée au résultat
		1 216	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	25 360	13 164	SOUS TOTAL 2
CAPACITE	12 196	0	**INSUFFISANCE**

D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)			**D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0	**12 196**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	8 455	64 751	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	70 661	1 693	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	1	386	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	79 117	79 026	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0	**91 740**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	79 117	79 117	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	CHARGES	**PRODUITS**	
	2007	2007	
Titre 1 : Charges de personnel	279 617	349 826	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	93 262	30 490	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	28 942	48 174	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	32 561		
TOTAL DES CHARGES	**434 382**	**428 490**	**TOTAL DES PRODUITS**
RESULTAT (EXCEDENT)		**5 892**	**RESULTAT (DEFICIT)**
Total équilibré du compte de résultat	434 382	434 382	Total équilibré du compte de résultat

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**2 381**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	994	4 162	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	23 385	15	- quote part des subventions virée au résultat
		3 058	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	**24 379**	**9 615**	**SOUS TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**14 764**		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

	CAA 2007	**CAA 2007**	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		14 764	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	15 069	85 406	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	87 245	5 503	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	2	4 162	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	102 316	109 834	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**7 518**		**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	109 834	109 834	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**9 638**	**11 321**
Immobilisations incorporelles	9 638	11 321
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**490 294**	**572 174**
Terrains	12 260	11 692
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	269 466	272 566
Constructions en cours	30 068	102 299
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	144 090	150 395

ACTIF	2006	2007
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	57	248
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	33 585	34 206
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	768	768
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**113**	**115**
Participations et créances rattachées	2	2
Autres immobilisations financières	111	113
I - Biens stables	**500 044**	**583 610**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 8 964**	**1 699**
Créances de l'article 58	23 204	23 204
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**23 204**	**23 204**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**8 417**	**5 275**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 547**	**6 975**
Stocks	4 632	4 474
Hospitalisés et consultants	2 699	3 003
Caisses de Sécurité Sociale	54 395	35 914
Départements	918	689
Mutuelles et autres tiers-payants	10 184	9 423
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	19	137
Autres créances	8 563	24 472
Dépenses à classer	317	533
III - Créances	**81 727**	**78 644**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	14 021	16 660
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**14 021**	**16 660**
TOTAL ACTIF	**618 995**	**702 117**

PASSIF	2006	2007
Apports	68 322	73 825
Excédents affectés à l'investissement	45 233	45 829
Subventions d'investissement	209	195
Emprunts et dettes assimilées	131 992	202 328
Amortissements	241 222	258 529
Dépréciations	4 102	4 602
I - Financements stables	**491 080**	**585 309**
Réserve de trésorerie	13 236	13 236
Réserve de compensation	1 039	1 039
Report à nouveau excédentaire	353	886
Report à nouveau déficitaire	- 1 942	- 14 619
Résultat comptable	- 11 547	- 2 381
Provisions règlementées	24 215	24 340

PASSIF	2006	2007
Provisions pour risques et charges	6 001	5 715
Autres dépréciations	266	262
II - Financements stables d'exploitation	**31 620**	**28 479**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 325	18 264
Dettes fiscales et sociales	26 347	27 752
Avances reçues	44 738	33 488
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 541	2 597
Autres dettes diverses	2 687	1 218
Recettes à classer ou à régulariser	834	4 197
III - Dettes	**95 472**	**87 517**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 13 745**	**- 8 873**
Fonds en dépôt	133	153
Intérêts courus non échus	690	659
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**823**	**812**
TRESORERIE	**13 198**	**15 848**
TOTAL PASSIF	**618 995**	**702 117**

(g) CHU de Dijon

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD Synthétique Exercice 2006			
COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL	REALISATIONS 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	235 341 331,51	297 828 648,80	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	71 808 394,01	20 226 866,21	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	27 764 905,02	43 504 858,22	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	40 578 559,47		
TOTAL DES CHARGES	**375 493 190,01**	**361 560 373,23**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT BUDGET H (EXCEDENT)	***0,00***	***13 932 816,78***	*RESULTAT BUDGET H (DEFICIT)*
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	375 493 190,01	375 493 190,01	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF			
RESULTAT CONSOLIDE (EXCEDENT)		**13 590 167,08**	**RESULTAT CONSOLIDE (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	162 860,65	255 150,30	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	23 766 682,52	53 991,52	- Quote part des subventions virée au résultat
		4 404 102,08	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	**23 929 543,17**	**18 303 410,98**	**SOUS TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**5 626 132,19**		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**
TABLEAU DE FINANCEMENT			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	**0,00**	**5 626 132,19**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	9 433 744,87	63 000 000,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	89 659 862,19	681 840,92	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	4 040,77	255 150,30	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**99 097 647,83**	**69 563 123,41**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0,00**	**29 534 524,42**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	99 097 647,83	99 097 647,83	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique Exercice 2007			
COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL	REALISATIONS 2007		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	246 829 739,85	308 963 264,99	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	76 096 655,47	20 771 040,24	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	28 362 348,13	44 389 252,29	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	30 761 627,29		
TOTAL DES CHARGES	**382 050 370,74**	**374 123 557,52**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT BUDGET H (EXCEDENT)	***0,00***	***7 926 813,22***	*RESULTAT BUDGET H (DEFICIT)*
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	382 050 370,74	382 050 370,74	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF			
RESULTAT CONSOLIDE (EXCEDENT)		**7 280 474,62**	**RESULTAT CONSOLIDE (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	60 667,29	79 815,68	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	24 508 463,00	59 391,90	- Quote part des subventions virée au résultat
		2 570 890,57	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	**24 569 130,29**	**9 990 572,77**	**SOUS TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**14 578 557,52**		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**
TABLEAU DE FINANCEMENT			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	**0,00**	**14 578 557,52**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	12 003 245,45	72 000 000,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	74 693 779,14	1 156 695,83	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	6 814,46	79 815,68	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**86 703 839,05**	**87 815 069,03**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**1 111 229,98**	**0,00**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	87 815 069,03	87 815 069,03	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 623**	**8 932**
Immobilisations incorporelles	7 623	8 932
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**466 171**	**535 183**
Terrains	8 017	8 074
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	236 867	266 719
Constructions en cours	62 955	94 931
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	155 395	162 522
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 937	2 937
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**550**	**557**
Participations et créances rattachées	518	525
Autres immobilisations financières	32	32
I - Biens stables	**474 344**	**544 672**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**-5 187**	**3 069**
Créances de l'article 58	15 948	15 948
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0

II - Biens stables d'exploitation	**15 948**	**15 948**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**-6 638**	**-13 781**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**-11 825**	**-10 712**
Stocks	4 037	3 961
Hospitalisés et consultants	2 811	2 843
Caisses de Sécurité Sociale	36 480	35 515
Départements	311	152
Mutuelles et autres tiers-payants	4 665	4 360
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	59	63
Autres créances	7 072	7 905
Dépenses à classer	27	46
III - Créances	**55 462**	**54 845**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	457	367
Dotations attendues	7 073	10 769
IV - Liquidités	**7 530**	**11 136**
TOTAL ACTIF	553 284	626 601

PASSIF	**2006**	**2007**
Apports	45 705	46 747
Excédents affectés à l'investissement	37 693	38 140
Subventions d'investissement	277	332
Emprunts et dettes assimilées	138 582	198 579
Amortissements	246 900	263 943
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**469 157**	**547 741**
Réserve de trésorerie	8 296	8 296
Réserve de compensation	0	0
Report à nouveau excédentaire	149	50
Report à nouveau déficitaire	-895	-14 833
Résultat comptable	-13 590	-7 280
Provisions réglementées	8 149	11 268
Provisions pour risques et charges	6 763	4 392
Autres dépréciations	439	273
II - Financements stables d'exploitation	**9 311**	**2 166**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 326	15 983
Dettes fiscales et sociales	20 511	21 105
Avances reçues	32 193	24 148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 910	5 996
Autres dettes diverses	2 571	3 461
Recettes à classer ou à régulariser	1 571	1 378
III - Dettes	**74 082**	**72 071**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-18 620**	**-17 226**
Fonds en dépôt	313	283
Intérêts courus non échus	421	840
Crédits de trésorerie	0	3 500
I V - Financements à court terme	**734**	**4 623**
TRESORERIE	**6 796**	**6 513**
TOTAL PASSIF	553 284	626 601

(h) CHU de Fort-de-France

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	**179 461 464,10**	**224 399 372,31**	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	**43 716 213,65**	**22 398 163,64**	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	**30 085 266,31**	**31 067 978,54**	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	**27 997 880,18**		
TOTAL DES CHARGES	**281 260 824,24**	**277 865 514,49**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**3 395 309,75**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**281 260 824,24**	**281 260 824,24**	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**3 215 536,47**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	21 799,48	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	11 792 673,83	0,00	- Quote-part des subventions virée au résultat
		0,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**11 792 673,83**	**3 237 335,95**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**8 555 337,88**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**8 555 337,88**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	**11 381 956,32**	**27 538 720,79**	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	**26 560 525,82**	**4 136 761,87**	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	**15 331,00**	**397 570,30**	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**37 957 813,14**	**40 628 390,84**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**2 670 577,70**		***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	40 628 390,84	40 628 390,84	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

TOTAL DES CHARGES	**285 524 816,97**	**279 288 164,53**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**6 236 652,44**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	285 524 816,97	285 524 816,97	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**6 140 704,72**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	4 834,64	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	12 828 061,02	0,00	- Quote-part des subventions virée au résultat
		300 000,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**12 828 061,02**	**6 445 539,36**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**6 382 521,66**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**6 382 521,66**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	9 196 571,84	31 501 070,69	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	33 138 849,54	5 217 858,10	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	1 150,00	421 582,48	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**42 336 571,38**	**43 523 032,93**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**1 186 461,55**	**0,00**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGI	43 523 032,93	43 523 032,93	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	**2006**	**2007**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**19916**	**21968**
Immobilisations incorporelles	5203	7255
Charges à répartir	14714	14714
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**295407**	**326494**
Terrains	817	817

ACTIF	2006	2007
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	81862	88227
Constructions en cours	2916	780
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	141141	157558
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	11323	12431
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	52942	62275
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	4406	4406
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2782**	**2366**
Participations et créances rattachées	21	21
Autres immobilisations financières	2760	2345
I - Biens stables	**318105**	**350828**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**31565**	**37559**
Créances de l'article 58	13825	13825
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**13825**	**13825**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**6055**	**1023**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**37620**	**38582**
Stocks	5731	7212
Hospitalisés et consultants	7754	8713
Caisses de Sécurité Sociale	9120	20696
Départements	6771	2464
Mutuelles et autres tiers-payants	12050	9551
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	19524	20753
Etat et collectivités locales	0	0
Autres créances	26941	18535
Dépenses à classer	1451	2787
III - Créances	**89342**	**90712**
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	7759	1544
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**7759**	**1544**
TOTAL ACTIF	**429 030**	**456909**

PASSIF	2006	2007
Apports	83083	88301
Excédents affectés à l'investissement	6877	6918
Subventions d'investissement	846	846
Emprunts et dettes assimilées	128590	150894
Amortissements	130274	141428
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**349670**	**388387**
Réserve de trésorerie	8379	8379
Réserve de compensation	1568	709
Report à nouveau excédentaire	33390	33655
Report à nouveau déficitaire	- 21377	-24040
Résultat comptable	- 3216	-6141

PASSIF	2006	2007
Provisions règlementées	0	0
Provisions pour risques et charges	703	605
Autres dépréciations	433	1681
II - Financements stables d'exploitation	**19880**	**14848**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25434	15636
Dettes fiscales et sociales	11567	12818
Avances reçues	161	7861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5093	8264
Autres dettes diverses	892	932
Recettes à classer ou à régulariser	216	250
III - Dettes	**43362**	**45762**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**45980**	**44950**
Fonds en dépot	654	673
Intérets courus non échus	1364	939
Crédits de trésorerie	14100	6300
I V - Financements à court terme	**16119**	**7912**
TRESORERIE	**-8360**	**- 6368**
TOTAL PASSIF	**429030**	**456909**

(i) CHU de Grenoble

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL			
	Réalisation 2006		
	Dépenses	**Recettes**	
Titre 1 : Charges de personnel	314 912 660,98	404 251 199,74	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	103 698 452,09	40 580 057,94	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	34 726 833,30	55 170 993,78	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	48 338 291,46		
TOTAL DES CHARGES	501 676 237,83	500 002 251,46	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	***1 673 986,37***	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	501 676 237,83	501 676 237,83	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF			
RESULTAT (EXCEDENT)		**1 523 640,02**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	69 386,17	60 539,77	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	37 048 589,47	66 432,32	- Quote-part des subventions virée au résultat
		2 761 771,36	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	37 117 975,64	4 412 383,47	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**32 705 592,17**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**32 705 592,17**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	32 420 380,80	78 838 254,75	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	59 637 218,98	1 327 100,08	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	200 150,50	61 580,69	Titre 3 :Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	92 317 750,28	112 932 527,69	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**20 614 777,41**		**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	112 932 527,69	112 932 527,69	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL			
	Réalisation 2007		
	Dépenses	**Recettes**	
Titre 1 : Charges de personnel	326 653 400,65	416 703 735,03	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	110 119 297,47	42 851 642,41	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	33 407 658,09	60 629 999,18	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	56 700 389,70		
TOTAL DES CHARGES	526 880 745,91	520 185 376,62	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	***6 695 369,29***	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	526 880 745,91	526 880 745,91	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF			
RESULTAT (EXCEDENT)		**6 379 328,49**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	88 123,33	520 380,49	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	42 660 029,36	80 804,65	Quote-part des subventions virée au résultat
		5 334 544,52	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	42 748 152,69	12 315 058,18	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**30 433 094,51**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**30 433 094,51**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	40 428 698,34	80 580 891,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	73 706 823,75	2 012 970,67	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	29,90	522 719,37	Titre 3 :Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	114 135 551,99	113 549 675,55	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0,00**	**585 876,44**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	114 135 551,99	114 135 551,99	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**25 889**	**28 329**
Immobilisations incorporelles	25 889	28 329
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**559 905**	**628 612**
Terrains	712	712
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	309 853	331 101
Constructions en cours	0	0
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	220 181	230 017
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	18 738	48 218
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	9 965	18 108
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	455	455
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**655**	**653**
Participations et créances rattachées	92	92
Autres immobilisations financières	564	561
I - Biens stables	**586 449**	**657 594**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 16 245**	**- 18 385**
Créances de l'article 58	33 451	33 451
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**33 451**	**33 451**

ACTIF	2006	2007
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**7 421**	**8 976**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 8 824**	**- 9 410**
Stocks	5 362	5 123
Hospitalisés et consultants	5 956	6 421
Caisses de Sécurité Sociale	60 268	58 063
Départements	1 095	1 817
Mutuelles et autres tiers-payants	12 394	11 216
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	85	135
Etat et collectivités locales	1 907	1 260
Autres créances	11 464	22 466
Dépenses à classer	29	30
III - Créances	**98 560**	**106 532**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	34	41
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**34**	**41**
TOTAL ACTIF	**718 494**	**797 618**

PASSIF	2006	2007
Apports	59 481	61 131
Excédents affectés à l'investissement	12 158	12 233
Subventions d'investissement	1 479	1 761
Emprunts et dettes assimilées	167 132	207 285
Amortissements	329 954	356 800
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**570 204**	**639 209**
Réserve de trésorerie	22 168	22 168
Réserve de compensation	15	58
Report à nouveau excédentaire	55	115
Report à nouveau déficitaire	- 6 100	- 7 801
Résultat comptable	- 1 524	- 6 379
Provisions règlementées	24 816	32 654
Provisions pour risques et charges	789	960
Autres dépréciations	653	653
II - Financements stables d'exploitation	**40 872**	**42 426**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 087	21 598
Dettes fiscales et sociales	19 928	21 375
Avances reçues	46 297	34 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 247	14 117
Autres dettes diverses	1 383	845
Recettes à classer ou à régulariser	5 564	6 770
III - Dettes	**101 506**	**99 544**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 2 946**	**6 988**
Fonds en dépot	846	835
Intérets courus non échus	466	604
Crédits de trésorerie	4 600	15 000

PASSIF	2006	2007
I V - Financements à court terme	5 912	16 439
TRESORERIE	- 5 878	- 16 398
TOTAL PASSIF	718 494	797 618

(j) CHU de Lille

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL CHRU DE Lille			
	REALISATION 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	507 628 376,74	618 345 828,99	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	160 176 454,32	51 991 698,35	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	54 722 686,81	92 348 559,26	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et	50 523 514,88		
TOTAL DES CHARGES	773 051 032,75	762 686 086,60	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	*0,00*	10 364 946,15	*RESULTAT DEFICIT*
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	773 051 032,75	773 051 032,75	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF			
RESULTAT (EXCEDENT)		6 329 581,41	RESULTAT (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	48 212,26	3 500 009,81	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	35 314 857,08	51 196,31	- Quote-part des subventions virée au résultat
		2 340 000,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	35 363 069,34	12 220 787,53	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	23 142 281,81	0,00	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
TABLEAU DE FINANCEMENT CHRU de Lille			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		23 142 281,81	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	7 157 486,18	29 751 975,02	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	59 551 987,20	2 965 012,83	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	47 628,60	4 624 228,83	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	66 757 101,98	60 483 498,49	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		6 273 603,49	*PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT*
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	66 757 101,98	66 757 101,98	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL CHRU DE Lille			
	REALISATION 2007		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	528 422 271,54	639 905 647,24	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	172 633 145,94	57 835 652,31	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	55 075 668,61	91 844 629,22	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et	48 676 879,32		
TOTAL DES CHARGES	804 807 965,41	789 585 928,77	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	*0,00*	15 222 036,64	*RESULTAT DEFICIT*
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	804 807 965,41	804 807 965,41	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF			
RESULTAT (EXCEDENT)		11 968 816,96	RESULTAT (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	57 734,43	2 738 845,07	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	34 309 171,57	43 125,31	- Quote-part des subventions virée au résultat
		515 312,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	34 366 906,00	15 266 099,34	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	19 100 806,66	0,00	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
TABLEAU DE FINANCEMENT CHRU de Lille			
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		19 100 806,66	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	8 837 120,49	41 000 000,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	51 348 062,45	3 557 350,59	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	4 294,79	3 004 240,05	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	60 189 477,73	66 662 397,30	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	6 472 919,57		*PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT*
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	66 662 397,30	66 662 397,30	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF CHRU DE LILLE	2006	2007	PASSIF CHRU DE LILLE	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**575**	**649**	Apports	97 647	101 127
Immobilisations incorporelles	575	649	Excédents affectés à l'investissement	81 438	85 438
Charges à répartir	0	0	Subventions d'investissement	1 178	1 209
Primes de remboursement des obligations	0	0	Emprunts et dettes assimilées	123 451	155 614
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**861 079**	**879 137**	Amortissements	565 255	565 858
Terrains	15 003	14 974	Dépréciations	0	0
Immobilisations en cours / terrains	32	158	**I - Financements stables**	**868 969**	**909 246**
Constructions	500 906	556 134	Réserve de trésorerie	35 206	35 206
Constructions en cours	33 818	4 120	Réserve de compensation	140	140
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	308 145	299 777	Report à nouveau excédentaire	10 541	1 151
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	2 839	3 759	Report à nouveau déficitaire	- 6 294	- 7 234
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	337	214	Résultat comptable	- 6 330	- 11 969
Immobilisations reçues en affectation	0	0	Provisions règlementées	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0	Provisions pour risques et charges	1 134	1 786
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 746**	**3 750**	Autres dépréciations	431	81
Participations et créances rattachées	3 329	3 329	**II - Financements stables d'exploitation**	**34 830**	**19 163**
Autres immobilisations financières	417	421	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 456	29 478
I - Biens stables	**865 400**	**883 536**	Dettes fiscales et sociales	38 104	40 275
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**3 570**	**25 710**	Avances reçues	75 725	56 767
Créances de l'article 58	67 268	67 268	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 938	11 472
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0	Autres dettes diverses	1 494	2 353
II - Biens stables d'exploitation	**67 268**	**67 268**	Recettes à classer ou à régulariser	10 979	3 443
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**- 32 438**	**- 48 105**	**III - Dettes**	**166 696**	**143 788**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 28 869**	**- 22 396**	**BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**	**- 10 400**	**5 214**
Stocks	6 862	7 749	Fonds en dépot	797	919
Hospitalisés et consultants	9 602	9 871	Intérets courus non échus	1 016	1 732
Caisses de Sécurité Sociale	100 505	96 363	Crédits de trésorerie	16 800	25 200
Départements	1 616	1 495	**I V - Financements à court terme**	**18 613**	**27 851**
Mutuelles et autres tiers-payants	16 084	15 064	**TRESORERIE**	**- 18 469**	**- 27 609**
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0	**TOTAL PASSIF**	**1 089 108**	**1 100 047**
Etat et collectivités locales	149	143			
Autres créances	21 113	18 253			
Dépenses à classer	365	63			
III - Créances	**156 296**	**149 002**			
Valeurs mobilières de placement	0	0			
Disponibilités	144	242			
Dotations attendues	0	0			
IV - Liquidités	**144**	**242**			
TOTAL ACTIF	**1 089 108**	**1 100 047**			

(k) CHU de Limoges

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	**231 249 838,86**	**302 496 709,12**	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	**74 474 426,59**	**21 963 661,07**	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	**27 876 372,70**	**41 065 324,20**	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	**31 019 667,67**		
TOTAL DES CHARGES	**364 620 305,82**	**365 525 694,39**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***905 388,57***	**0,00**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**365 525 694,39**	**365 525 694,39**	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	**2 323 849,75**		**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	46 751,91	98 756,17	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	29 391 343,00	0,00	- Quote-part des subventions virée au résultat
		2 913 711,12	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**31 761 944,66**	**3 012 467,29**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**28 749 477,37**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**28 749 477,37**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	**3 956 379,21**	**18 502,00**	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	**25 518 105,12**	**1 044 250,57**	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	**0,00**	**99 451,69**	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**29 474 484,33**	**29 911 681,63**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**437 197,30**		***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	29 911 681,63	29 911 681,63	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	244 336 827,78	314 162 982,62	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	81 650 965,89	24 237 670,45	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	30 041 730,63	43 633 380,17	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	24 893 775,03		
TOTAL DES CHARGES	**380 923 299,33**	**382 034 033,24**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***1 110 733,91***	**0,00**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	382 034 033,24	382 034 033,24	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	**2 439 030,40**		**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	17 673,84	6 388,00	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	22 645 318,52	0,00	- Quote-part des subventions virée au résultat
		3 508 689,62	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**25 102 022,76**	**3 515 077,62**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**21 586 945,14**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**21 586 945,14**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	3 772 616,56	10 358 965,44	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	24 105 895,25	370 357,57	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	0,00	6 697,59	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**27 878 511,81**	**32 322 965,74**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**4 444 453,93**	**0,00**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	32 322 965,74	32 322 965,74	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**0**	**0**
Immobilisations incorporelles	0	0
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**350 603**	**367 831**
Terrains	5 014	5 400
Immobilisations en cours / terrains	0	2
Constructions	191 249	207 416
Constructions en cours	10 807	4 560
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	143 380	150 453
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	153	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**41**	**40**
Participations et créances rattachées	0	0
Autres immobilisations financières	41	40
I - Biens stables	**350 644**	**367 872**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 56 063**	**- 55 194**
Créances de l'article 58	17 767	17 767
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**17 767**	**17 767**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**42 879**	**46 432**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 13 184**	**- 8 762**
Stocks	2 803	3 045
Hospitalisés et consultants	3 330	3 978
Caisses de Sécurité Sociale	57 756	42 792
Départements	1 087	687
Mutuelles et autres tiers-payants	5 601	4 993
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	114	202
Autres créances	4 507	7 416
Dépenses à classer	12	130
III - Créances	**75 209**	**63 243**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	802	207
Dotations attendues	0	3 108
IV - Liquidités	**802**	**3 315**
TOTAL ACTIF	**444 421**	**452 196**

PASSIF	2006	2007
Apports	47 147	47 518
Excédents affectés à l'investissement	21 094	21 815
Subventions d'investissement	0	0
Emprunts et dettes assimilées	29 306	35 892
Amortissements	197 033	207 453
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**294 580**	**312 677**
Réserve de trésorerie	15 363	15 363
Réserve de compensation	221	452
Report à nouveau excédentaire	5 923	7 056
Report à nouveau déficitaire	- 239	0
Résultat comptable	2 324	2 439
Provisions règlementées	11 533	11 124
Provisions pour risques et charges	25 270	27 531
Autres dépréciations	252	235
II - Financements stables d'exploitation	**60 646**	**64 199**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 428	14 659
Dettes fiscales et sociales	23 588	23 720
Avances reçues	35 658	26 705
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 825	2 535
Autres dettes diverses	2 710	3 002
Recettes à classer ou à régulariser	3 823	3 758
III - Dettes	**86 032**	**74 378**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 10 823**	**- 11 135**
Fonds en dépot	872	827
Intérets courus non échus	120	114
Crédits de trésorerie	2 170	0
I V - Financements à court terme	**3 162**	**942**
TRESORERIE	**- 2 361**	**2 373**
TOTAL PASSIF	**444 421**	**452 196**

(l) CHU de Lyon

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD SYNTHETIQUE

ETABLISSEMENT : Hospices Civils de Lyon **EXERCICE : 2006**

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	901 560 516,91	1 115 673 160,83	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	267 270 985,22	93 317 911,11	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	96 928 417,66	142 984 153,92	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, frais financiers et charges exceptionnelles	95 498 305,15		
TOTAL DES CHARGES	1 361 258 224,94	1 351 975 225,86	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)		9 282 999,08	**RESULTAT (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 361 258 224,94	1 361 258 224,94	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	832 114,13		RESULTAT PREVISIONNEL (PERTE)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	626 092,95	6 233 440,92	- produits des cessions déléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	80 804 172,22	280 576,77	- quote part des subventions virée au résultat
		5 226 692,27	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	82 262 379,30	11 740 709,96	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (1-2>0)	70 521 669,34	0,00	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00	70 521 669,34	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement de dettes financières	26 243 755,63	105 084 256,50	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	172 788 696,84	11 653 600,25	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois		6 649 890,35	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	199 032 452,47	193 909 416,44	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT PREVISIONNEL AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	5 123 036,03	**PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	199 032 452,47	199 032 452,47	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique

Etablissement : Hospices Civils de Lyon **Exercice 2007**

Compte de Résultat Principal

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	925 843 084,29	1 129 656 045,06	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	286 690 568,62	96 681 041,89	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	99 843 951,41	157 512 689,99	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	108 059 800,70		
TOTAL DES CHARGES	1 420 437 405,02	1 383 849 776,94	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)	*0,00*	***36 587 628,08***	***RESULTAT (DEFICIT)***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**1 420 437 405,02**	**1 420 437 405,02**	**TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT**

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		28 869 196,00	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	86 696,70	2 543 504,68	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	86 241 483,32	236 978,72	- quote part des subventions virée au résultat
		18 328 664,77	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	86 328 180,02	49 978 344,17	SOUS TOTAL 1
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**36 349 835,85**		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

Talbeau de financement abrégé

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		36 349 835,85	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	36 461 082,32	240 147 204,97	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	229 285 891,40	16 263 923,64	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	10 000,00	3 105 263,70	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	265 756 973,72	295 866 228,16	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**30 109 254,44**		**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	**295 866 228,16**	**295 866 228,16**	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**50 249**	**61 057**
Immobilisations incorporelles	50 249	61 057
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 658 861**	**1 859 829**
Terrains	39 083	35 954
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	750 852	815 775
Constructions en cours	226 172	338 163
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	641 726	665 707
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	1 028	4 229
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**692**	**657**
Participations et créances rattachées	92	102
Autres immobilisations financières	600	555
I - Biens stables	**1 709 803**	**1 921 543**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 124 155**	**- 40 934**
Créances de l'article 58	77 414	77 414
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**77 414**	**77 414**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**72 311**	**19 199**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 51 845**	**- 21 735**
Stocks	25 444	25 093
Hospitalisés et consultants	14 835	16 766
Caisses de Sécurité Sociale	52 316	126 807
Départements	2 016	2 669
Mutuelles et autres tiers-payants	14 165	14 706
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	- 0	326
Autres créances	119 859	28 905
Dépenses à classer	385	562
III - Créances	**229 020**	**215 833**
Valeurs mobilières de placement	654	654
Disponibilités	271	246
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**925**	**900**
TOTAL ACTIF	**2 017 161**	**2 215 689**

PASSIF	2006	2007
Apports	182 561	196 535
Excédents affectés à l'investissement	205 318	215 433
Subventions d'investissement	1 262	3 315
Emprunts et dettes assimilées	304 142	507 828
Amortissements	892 365	957 497
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**1 585 648**	**1 880 608**
Réserve de trésorerie	62 254	62 254
Réserve de compensation	1 140	1 803
Report à nouveau excédentaire	0	0
Report à nouveau déficitaire	- 16 955	- 26 901
Résultat comptable	832	- 28 869
Provisions règlementées	67 813	55 415
Provisions pour risques et charges	33 392	31 663
Autres dépréciations	1 247	1 247
II - Financements stables d'exploitation	**149 724**	**96 613**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 377	57 860
Dettes fiscales et sociales	68 883	66 519
Avances reçues	97 842	95 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 776	3 960
Autres dettes diverses	4 237	5 369
Recettes à classer ou à régulariser	3 416	2 727
III - Dettes	**244 532**	**232 232**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 15 513**	**- 16 399**
Fonds en dépot	1 143	1 227
Intérets courus non échus	3 149	5 009
Crédits de trésorerie	32 965	0
I V - Financements à court terme	**37 257**	**6 236**
TRESORERIE	**- 36 332**	**- 5 336**
TOTAL PASSIF	**2 017 161**	**2 215 689**

(m) CHU de Marseille

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EXERCICE : 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	**645 913 821.37**	**836 690 963.38**	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	**206 821 570.81**	**70 782 885.28**	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	**91 319 987.73**	**88 986 580.05**	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	**80 448 141.05**		
TOTAL DES CHARGES	**1 024 503 520.96**	**996 460 428.71**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0.00***	**28 043 092.25**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**1 024 503 520.96**	**1 024 503 520.96**	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**26 884 689.98**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	133 450.84	301 786.20	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	57 235 133.86	136 425.88	- Quote-part des subventions virée au résultat - Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**57 368 584.70**	**27 322 902.06**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**30 045 682.64**	**0.00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**30 045 682.64**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	**18 406 569.54**	**140 038 580.39**	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	**182 244 169.61**	**753 796.11**	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois		**1 004 932.34**	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**200 650 739.15**	**171 842 991.48**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		**28 807 747.67**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	200 650 739.15	200 650 739.15	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2007		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	671 356 877,00	843 373 086,00	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	211 432 450,00	74 790 489,00	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	88 885 872,00	87 220 675,00	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	83 475 066,00		
TOTAL DES CHARGES	**1 055 150 265,00**	**1 005 384 250,00**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**49 766 015,00**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 055 150 265,00	1 055 150 265,00	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**41 400 688,00**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 453 373,00	9 978 000,00	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	54 107 169,00	202 308,00	- Quote-part des subventions virée au résultat
		4 674 201,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**56 560 542,00**	**56 255 197,00**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**305 345,00**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**305 345,00**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	22 890 231,00	175 040 474,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	142 928 000,00	1 210 416,00	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois		10 592 128,00	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**165 818 231,00**	**187 148 363,00**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**21 330 132,00**		***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	187 148 363,00	187 148 363,00	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

SITUATION FINANCIERE

ACTIF			PASSIF		
	2 006	2 007		2 006	2 007
Immobilisations incorporelles	34 304 208	39 291 270	Apports	189 221 332	190 278 774
Charges à répartir			Excédents affectés à l'investissement	22 921 059	23 709 332
Immobilisations corporelles	1 306 622 452	1 423 177 364	Subventions	659 260	609 926
Crédit bail			Provisions réglementées	0	
Immobilisations financières	2 634 344	2 025 035	Amortissements	748 607 207	782 285 710
Autres			Emprunts & dettes assimilées	362 864 340	515 014 014
			Crédit bail		
Biens stables	1 343 561 003	1 464 493 670	Financements stables	1 324 273 198	1 511 897 757
FDR D'INVESTISSEMENT (négatif)	19 287 806		FDR D'INVESTISSEMENT (positif)		47 404 087
Report à nouveau déficitaire	70 064 443	98 107 535	Réserve de trésorerie (ant. à DGF)	54 877 301	54 877 301
			Report à nouveau excédentaire		
			Réserve de compensation		
			Provisions pour risques & charges	42 277 970	39 103 769
Résultat comptable	26 884 690	41 400 688	Excédent affecté :		
			à la réduction des charges		
			au financement de mesures d'exploit.	1 332 992	1 703 120
Créances dites de l'art.58	48 240 020	47 913 681	Résultat comptable		
Créances de la sectorisation psych.		326 339	Autres		
Biens stables d'exploitation	145 189 153	187 748 243	Financements stables d'exploitatio	98 488 263	95 684 190
FDR D'EXPLOITATION (négatif)	46 700 890	92 064 053	FDR D'EXPLOITATION (positif)		
FDR NET GLOBAL (négatif)	65 988 696	44 659 966	FDR NET GLOBAL (positif)		
Stocks	14 069 751	9 852 287	Fournisseurs d'exploitation	45 270 675	40 550 142
Hospitalisés & consultants	72 200 657	16 642 993	Dettes sociales	38 596 935	38 441 114
Sécurité Sociale	59 991 646	96 434 353	Avances recues	95 093 538	71 847 457
Autres tiers payant	50 710 084	36 894 794	Provisions pour dépréciations		
Autres	33 125 090	31 227 972	Autres	5 728 459	5 939 156
Dépenses à classer	2 459 757	236 900	Recettes à classer	5 358 365	9 895 251
Créances irrécouvrables	3 537 021	2 753 651			
Biens d'exploitation	236 094 004	194 042 949	Financements d'exploitation	190 047 973	166 673 119
BFR	46 046 031	27 369 830	EFE		
Valeurs de placement			Fournisseurs d'immobilisation	3 183 950	908 931
Banques	158 427	110 480	Fonds déposés	1 193 138	1 308 303
Caisses			Concours bancaires	104 244 500	66 152 000
Autres			Autres	3 571 566	3 771 042
Liquidités	158 427	110 480	Financement à court terme	112 193 154	72 140 275
TRESORERIE POSITIVE			TRESORERIE NEGATIVE	112 034 727	72 029 796
TOTAL DES BIENS	1 725 002 587	1 846 395 341	TOTAL DES FINANCEMENTS	1 725 002 588	1 846 395 341

(n) CHR de Metz

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD Synthétique : exercice 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2006		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	207 354 875,22	263 634 288,06	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	63 712 998,54	33 381 336,66	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	36 840 583,74	30 420 829,45	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	38 929 838,53		
TOTAL DES CHARGES	346 838 296,03	327 436 454,17	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)		19 401 841,86	**RESULTAT (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	346 838 296,03	346 838 296,03	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		18 942 625,69	**RESULTAT (DEFICIT)**
valeur comptable des éléments d'actif cédés	129 047,53	827 789,93	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 330 126,56	19 287,17	quote part des subventions virée au résultat
		688 530,00	reprise sur dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	18 459 174,09	20 478 232,79	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)		2 019 058,70	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	2 019 058,70	0,00	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	4 376 158,55	30 957 347,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	25 786 541,45	1 316 277,30	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	2 242,50	829 929,93	Titre 3 : Autres ressources

TOTAL DES EMPLOIS	32 184 001,20	33 103 554,23	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	919 553,03		**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	33 103 554,23	33 103 554,23	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique : exercice 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2007		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	227 960 809,49	262 164 691,31	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	67 058 394,32	39 369 734,39	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	38 641 089,28	50 815 497,41	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	31 186 916,95		
TOTAL DES CHARGES	364 847 210,04	352 349 923,11	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)		12 497 286,93	**RESULTAT (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	364 847 210,04	364 847 210,04	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		12 478 208,22	**RESULTAT (DEFICIT)**
valeur comptable des éléments d'actif cédés	664 240,10	764 240,10	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 566 142,97	17 422,17	quote part des subventions virée au résultat
		779 081,00	reprise sur dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1			SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	9 191 431,58		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	9 191 431,58	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

Titre 1 : Remboursement des dettes financières	6 936 587,97	26 954 406,67	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	28 198 662,41	1 057 022,07	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	408 131,69	764 240,10	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	35 543 382,07	37 967 100,42	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	2 423 718,35		**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	37 967 100,42	37 967 100,42	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
Immobilisations incorporelles	5 006,97	11 794,54
Charges à répartir		306,00
Primes de remboursement des obligations		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**322 931,73**	**343 678,58**
Terrains	2 220,95	2 223,65
Immobilisations en cours/terrains		
Constructions	147 169,05	151 323,70
Constructions en cours		
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	117 034,51	123 272,64
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	56 440,13	66 791,50
Avances et acomptes sur commandes d'immo.corporelles		
Immobilisations reçues en affectation		
Immobilisations affectées ou mises à disposition	67,08	67,08
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 675,54**	**1 687,26**
Participations et créances rattachées	1 550,01	1 558,01
Autres immobilisations financières	125,53	129,25
I - Biens stables	**329 614,23**	**357 466,39**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**15 079,77**	**22 895,85**
Créances de l'article 58	29 549,62	29 549,62
Créances de la sectorisation psychiatrique		
II - Biens stables d'exploitation	**29 549,62**	**29 549,62**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**-2 476,74**	**-7 869,11**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**12 603,02**	**15 026,74**
Stocks	4 720,10	4 897,49
Hospitalisés et consultants	5 061,80	5 443,95
Caisses de Sécurité Sociale	41 842,80	36 595,30
Départements	23 371,06	29 368,52
Mutuelles et autres tiers payants		
Créances irrécouvrables admises en non valeur	224,04	
Etat et collectivités locales		
Autres créances	25 013,09	14 854,40
Dépenses à classer	1 567,68	985,37
III - Créances	**101 800,57**	**92 145,03**
Valeurs mobilières de placement		

Disponibilités	747,39	133,04
Dotations attendues	7,40	331,43
IV - Liquidités	**754,78**	**464,47**
TOTAL ACTIF	**461 719,21**	**479 625,51**

PASSIF	2006	2007
Apports	33 668,79	34 712,65
Excédents affectés à l'investissement	27 343,95	27 363,95
Subventions d'investissement	51,32	47,05
Emprunts et dettes assimilés	79 256,68	99 274,49
Amortissement	204 373,27	218 964,09
Dépréciations		
I - Financements stables	**344 694,00**	**380 362,23**
Réserve de trésorerie	25 610,25	25 610,25
Réserve de compensation	176,99	0,40
Report à nouveau excédentaire	112,30	752,56
Report à nouveau déficitaire		-19 426,31
Résultat comptable	-18 942,63	-12 478,21
Provisions règlementées	1 400,06	3 196,69
Provisions pour risques et charges	18 715,91	23 725,12
Autres dépréciations		300,00
II - Financements stables d'exploitation	**27 072,88**	**21 680,52**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 682,51	22 161,34
Dettes fiscales et sociales	17 223,97	17 319,86
Avances reçues	36 465,90	27 374,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 785,64	3 580,74
Autres dettes diverses	2 838,80	1 084,67
Recettes à classeur ou à régulariser	4 594,05	4 053,29
III - Dettes	**84 590,88**	**75 574,39**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-17 209,69**	**-16 570,64**
Fonds en dépôt	370,75	456,75
Intérêts courus non échus	790,70	751,62
Crédits de trésorerie	4 200,00	800,00
IV - Financement à court terme	**5 361,45**	**2 008,37**
TRESORERIE	**-4 606,66**	**-1 543,90**
TOTAL PASSIF	**461 719,21**	**479 625,51**

(o) CHU de Montpellier

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006 DEPENSES	REALISATION 2006 RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	419 509 225,58	532 050 236,79	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	120 834 931,79	47 416 700,44	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	53 274 630,39	57 428 423,23	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	57 434 902,15		
TOTAL DES CHARGES	651 053 689,91	636 895 360,46	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT		**14 158 329,45**	**RESULTAT DEFICIT**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	651 053 689,91	651 053 689,91	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT EXCEDENT		**13 778 091,78**	**RESULTAT DEFICIT**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	289 399,10	100 905,91	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	35 827 601,00		- Quote part des subventions virée au résultat
		3 422 960,88	- Reprises sur dépréciations et provisions
SOUS TOTAL 1	36 117 000,10	17 301 958,57	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**18 815 041,53**		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**18 815 041,53**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	31 806 982,51	45 848 296,76	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	72 164 745,63	26 861 593,59	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	344 216,38	105 591,36	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**104 315 944,52**	**91 630 523,24**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		12 685 421,28	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	**104 315 944,52**	**104 315 944,52**	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006 DEPENSES	REALISATION 2006 RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	432 179 523,66	540 515 716,06	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	126 245 035,82	47 632 663,48	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	51 395 737,09	64 616 951,97	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	44 495 378,75		
TOTAL DES CHARGES	654 315 675,32	652 765 331,51	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT		**1 550 343,81**	**RESULTAT DEFICIT**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	654 315 675,32	654 315 675,32	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT EXCEDENT		**856 147,18**	**RESULTAT DEFICIT**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	478 294,65	50 635,77	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	35 252 764,51	0,00	- Quote part des subventions virée au résultat
		7 095 009,25	- Reprises sur dépréciations et provisions
SOUS TOTAL 1	35 731 059,16	8 001 792,20	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**27 729 266,96**		**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**27 729 266,96**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	15 003 339,72	44 125 641,52	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	52 166 146,96	3 008 182,00	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	7 521,52	471 225,45	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**67 177 008,20**	**75 334 315,93**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	8 157 307,73		**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	**75 334 315,93**	**75 334 315,93**	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**18216**	**18071**
Immobilisations incorporelles	18216	18071
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**622512**	**660404**
Terrains	32136	32401
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	323539	351290
Constructions en cours	0	0
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	235730	240473
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	31108	36239
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**46**	**51**
Participations et créances rattachées	0	0
Autres immobilisations financières	46	51
I - Biens stables	**640774**	**678525**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 6**	**10479**
Créances de l'article 58	46315	46315
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**46315**	**46315**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**- 6619**	**- 8946**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 6625**	**1532**
Stocks	5334	5731
Hospitalisés et consultants	6702	7911
Caisses de Sécurité Sociale	56955	76544
Départements	413	860
Mutuelles et autres tiers-payants	13448	14110
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	296	1206
Autres créances	18252	14458
Dépenses à classer	55	75
III - Créances	**101456**	**120894**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	521	68
Dotations attendues	21052	0

ACTIF	2006	2007
IV - Liquidités	**21572**	**68**
TOTAL ACTIF	**810117**	**845802**

PASSIF	2006	2007
Apports	86491	89499
Excédents affectés à l'investissement	109535	109951
Subventions d'investissement	0	0
Emprunts et dettes assimilées	84866	113988
Amortissements	359876	375566
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**640768**	**689004**
Réserve de trésorerie	24799	24799
Réserve de compensation	723	819
Report à nouveau excédentaire	7875	520
Report à nouveau déficitaire	- 1292	- 8226
Résultat comptable	- 13778	- 856
Provisions règlementées	5544	2322
Provisions pour risques et charges	14796	16963
Autres dépréciations	1028	1028
II - Financements stables d'exploitation	**39696**	**37369**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29254	25781
Dettes fiscales et sociales	40002	42406
Avances reçues	51533	42189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2204	1865
Autres dettes diverses	2125	953
Recettes à classer ou à régulariser	2449	4183
III - Dettes	**127566**	**117377**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 26110**	**3517**
Fonds en dépot	1270	1255
Intérets courus non échus	817	798
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**2087**	**2053**
TRESORERIE	**19485**	**- 1984**
TOTAL PASSIF	**810117**	**845802**

(p) CHU de Nancy

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	**369 232 109,78**	**431 281 151,02**	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	**117 931 250,18**	**50 670 753,50**	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	**40 524 264,32**	**68 421 534,78**	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	**43 329 180,57**		
TOTAL DES CHARGES	**571 016 804,85**	**550 373 439,30**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**20 643 365,55**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**571 016 804,85**	**571 016 804,85**	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**20 471 591,23**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	70 981,62	12 036,13	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	26 941 494,85	104 338,05	- Quote-part des subventions virée au résultat
		1 723 762,61	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**27 012 476,47**	**22 311 728,02**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**4 700 748,45**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**4 700 748,45**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	**4 438 130,10**	**62 767 941,03**	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	**54 649 617,61**	**3 372 302,40**	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	**0,00**	**39 817,05**	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**59 087 747,71**	**70 880 808,93**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**11 793 061,22**		***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	70 880 808,93	70 880 808,93	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	**384 713 753,07**	**437 184 571,00**	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	**123 084 562,27**	**54 472 204,28**	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	**43 011 834,40**	**80 777 477,18**	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	**40 509 036,72**		
TOTAL DES CHARGES	**591 319 186,46**	**572 434 252,46**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**18 884 934,00**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**591 319 186,46**	**591 319 186,46**	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**18 677 090,09**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	37 681,33	1 016 674,00	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	27 122 865,70	110 232,07	- Quote-part des subventions virée au résultat
		3 651 004,59	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**27 160 547,03**	**23 455 000,75**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**3 705 546,28**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**3 705 546,28**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	**7 415 851,54**	**40 137 160,00**	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	**55 803 833,26**	**2 302 532,74**	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	**454 480,00**	**1 049 757,36**	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**63 674 164,80**	**47 194 996,38**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**-16 479 168,42**		***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	47 194 996,38	47 194 996,38	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 385**	**11 991**
Immobilisations incorporelles	8 385	11 991
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**509 799**	**559 296**
Terrains	3 865	4 312
Immobilisations en cours / terrains	16 982	41 629
Constructions	230 599	240 617
Constructions en cours		
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	144 625	150 965
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	111 457	119 092
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles		
Immobilisations reçues en affectation		
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 271	2 682
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**639**	**1 060**
Participations et créances rattachées	454	909
Autres immobilisations financières	184	151
I - Biens stables	**518 823**	**572 347**
FONDS DE ROULEMENT	**27 625**	**33 212**

D'INVESTISSEMENT (FRI)		
Créances de l'article 58	36 676	36 676
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**36 676**	**36 676**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**-18 994**	**-41 074**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**8 630**	**-7 862**
Stocks	6 085	5 682
Hospitalisés et consultants	43 749	10 894
Caisses de Sécurité Sociale	37 188	54 228
Départements	0	0
Mutuelles et autres tiers-payants	25 446	22 578
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	0	0
Autres créances	21 535	36 105
Dépenses à classer	613	115
III - Créances	**134 615**	**129 601**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	828	1 247
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**828**	**1 247**
TOTAL ACTIF	**690 942**	**739 871**

PASSIF	**2006**	**2007**
Apports	73 330	73 795
Excédents affectés à l'investissement	95 629	95 804
Subventions d'investissement	3 413	5 139
Emprunts et dettes assimilées	118 602	151 323
Amortissements	255 474	279 497
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**546 448**	**605 559**
Réserve de trésorerie	26 748	26 748
Réserve de compensation	0	0
Report à nouveau excédentaire	0	0
Report à nouveau déficitaire	-2 138	-22 785
Résultat comptable	-20 472	-18 677
Provisions règlementées	773	574
Provisions pour risques et charges	12 770	9 742
Autres dépréciations	0	0
II - Financements stables d'exploitation	**17 681**	**-4 399**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 461	29 292
Dettes fiscales et sociales	25 019	32 327
Avances reçues	58 376	44 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 845	11 392
Autres dettes diverses	7 049	3 033
Recettes à classer ou à régulariser	1 115	2 566
III - Dettes	**125 865**	**123 576**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**8 750**	**6 025**
Fonds en dépot	136	174
Intérets courus non échus	812	781
Crédits de trésorerie	0	14 180
I V - Financements à court terme	**948**	**15 135**
TRESORERIE	**-120**	**-13 888**
TOTAL PASSIF	**690 942**	**739 871**

(q) CHU de Nice

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD SYNTHETIQUE

ETABLISSEMENT : C.H.U. de Nice — EXERCICE : 2006

	REALISATIONS		
COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL	**DEPENSES**	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	313 418 573,18	381 955 657,30	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	86 252 338,57	44 746 134,28	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	42 732 210,51	59 260 085,36	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	45 970 774,18		
TOTAL DES CHARGES	488 373 896,44	485 961 876,94	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (BENEFICE)	*0,00*	*2 412 019,50*	*RESULTAT (PERTE)*
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	488 373 896,44	488 373 896,44	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat à la CAF

RESULTAT CONSOLIDE (BENEFICE)	0,00	1 194 358,98	RESULTAT CONSOLIDE (PERTE)
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	135 896,10	2 150,00	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	40 168 621,44	18 955,38	- Quote-part des subventions virée au résultat
		7 073 445,11	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	40 304 517,54	8 288 909,47	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 > 0)	**32 015 608,07**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 < 0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	32 015 608,07	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement de dettes financières	7 467 375,92	11 501 829,40	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	38 208 878,12	2 048 557,02	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres dépenses	3 601,00	121 896,37	Titre 3 : Autres recettes
TOTAL DES EMPLOIS	45 679 855,04	45 687 890,86	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	8 035,82	0,00	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	45 687 890,86	45 687 890,86	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD SYNTHETIQUE

ETABLISSEMENT : C.H.U. de Nice — EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL	REALISATIONS DEPENSES	REALISATIONS RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	326 412 285,93	379 178 919,42	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	93 862 115,38	48 207 248,89	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	37 026 424,89	58 962 097,27	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	65 525 134,80		
TOTAL DES CHARGES	522 825 961,00	486 348 265,58	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (BENEFICE)	*0,00*	*36 477 695,42*	*RESULTAT (PERTE)*
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	522 825 961,00	522 825 961,00	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat à la CAF

RESULTAT CONSOLIDE (BENEFICE)	0,00	36 664 514,41	RESULTAT CONSOLIDE (PERTE)
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	3 249 665,17	9 597,96	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	54 992 632,34	18 038,43	- Quote-part des subventions virée au résultat
		8 609 363,93	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	58 242 297,51	45 301 514,73	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 > 0)	**12 940 782,78**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 < 0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	12 940 782,78	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement de dettes financières	7 327 230,16	8 225 118,22	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	19 432 010,17	2 073 981,15	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres dépenses	4 000,00	368 779,84	Titre 3 : Autres recettes
TOTAL DES EMPLOIS	26 763 240,33	23 608 661,99	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	3 154 578,34	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	26 763 240,33	26 763 240,33	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**21 812**	**22 843**
Immobilisations incorporelles	21 812	22 843
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**456 265**	**456 893**
Terrains	5 022	5 881
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	276 677	292 858
Constructions en cours	0	0
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	143 327	143 785
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	- 0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	31 237	14 367
Immobilisations reçues en affectation	2	2

ACTIF	2006	2007
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**99**	**97**
Participations et créances rattachées	6	0
Autres immobilisations financières	93	97
I - Biens stables	**478 176**	**479 833**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 23 081**	**- 1 070**
Créances de l'article 58	19 717	19 717
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**19 717**	**19 717**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**56 031**	**30 865**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**32 950**	**29 795**
Stocks	3 740	4 358
Hospitalisés et consultants	8 406	10 250
Caisses de Sécurité Sociale	56 770	52 096
Départements	1 093	788
Mutuelles et autres tiers-payants	13 368	11 251
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	16 921	16 910
Etat et collectivités locales	0	0
Autres créances	10 541	11 363
Dépenses à classer	519	68
III - Créances	**111 357**	**107 084**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	7 641	43
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**7 641**	**43**
TOTAL ACTIF	**616 891**	**606 678**

PASSIF	2006	2007
Apports	45 260	47 327
Excédents affectés à l'investissement	85 759	85 795
Subventions d'investissement	55	44
Emprunts et dettes assimilées	61 929	62 827
Amortissements	262 092	282 770
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**455 095**	**478 763**
Réserve de trésorerie	24 022	24 022
Réserve de compensation	666	2 026
Report à nouveau excédentaire	12 327	8 221
Report à nouveau déficitaire	- 2 102	- 587
Résultat comptable	- 1 194	- 36 665
Provisions règlementées	33 521	39 827
Provisions pour risques et charges	6 986	12 513
Autres dépréciations	1 524	1 225
II - Financements stables d'exploitation	**75 748**	**50 582**

PASSIF	2006	2007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 588	17 554
Dettes fiscales et sociales	21 489	22 671
Avances reçues	39 314	29 387
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 271	1 755
Autres dettes diverses	1 383	1 170
Recettes à classer ou à régulariser	4 414	4 131
III - Dettes	**85 460**	**76 669**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**25 897**	**30 416**
Fonds en dépot	105	141
Intérets courus non échus	483	523
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**589**	**664**
TRESORERIE	**7 052**	**- 621**
TOTAL PASSIF	**616 891**	**606 678**

(r) CHU de Nîmes

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

EPRD SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2006		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	183 009 726,92	222 995 709,33	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	54 055 867,80	19 537 449,35	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	18 975 073,03	32 939 067,82	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	20 824 086,21		
TOTAL DES CHARGES	276 864 753,96	275 472 226,50	**TOTAL DES PRODUITS**
RESULTAT (EXCEDENT)	0,00	1 392 527,46	**RESULTAT (DEFICIT)**
Total équilibré du compte de résultat	276 864 753,96	276 864 753,96	Total équilibré du compte de résultat

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	583 289,98		RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 009 581,60	21 491,14	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	15 075 867,79	1 335,55	- quote part des subventions virée au résultat
		6 571 309,28	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	16 668 739,37	6 594 135,97	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	10 074 603,40	0,00	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	10 074 603,40	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	5 032 938,54	6 447,68	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	12 606 037,94	351 638,29	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		1 393 532,14	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	17 638 976,48	11 826 221,51	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	5 812 754,97	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	17 638 976,48	17 638 976,48	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

EPRD SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2007		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	189 083 324,34	228 712 330,43	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	55 909 483,67	20 328 865,49	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	19 257 381,67	28 584 011,21	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	17 888 039,79		
TOTAL DES CHARGES	282 138 229,47	277 625 207,13	**TOTAL DES PRODUITS**
RESULTAT (EXCEDENT)	0,00	4 513 022,34	**RESULTAT (DEFICIT)**
Total équilibré du compte de résultat	282 138 229,47	282 138 229,47	Total équilibré du compte de résultat

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		3 554 903,63	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	68 966,10	463 979,12	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	14 588 488,00	1 335,55	- quote part des subventions virée au résultat
		944 185,71	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	14 657 454,10	4 964 404,01	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	9 693 050,09	0,00	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	9 693 050,09	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	4 716 293,27	6 436,74	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	11 344 745,58		Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	3 635,00	1 838 020,12	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	16 064 673,85	11 537 506,95	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00	4 527 166,90	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	16 064 673,85	16 064 673,85	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 404**	**3 575**
Immobilisations incorporelles	3 404	3 575
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**335 768**	**343 022**
Terrains	6 563	6 553
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	226 502	228 046
Constructions en cours	330	1 792
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	101 912	106 155
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	337	465
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	124	10
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**1 388**	**17**
Participations et créances rattachées	4	4
Autres immobilisations financières	1 384	13

I – Biens stables	**340 559**	**346 614**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**-21 812**	**-21 088**
Créances de l'article 58	12 982	12 982
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II – Biens stables d'exploitation	**12 982**	**12 982**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**35 279**	**30 028**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**13 467**	**8 940**
Stocks	4 299	4 079
Hospitalisés et consultants	3 323	3 807
Caisses de Sécurité Sociale	35 537	26 375
Départements	2 095	1 413
Mutuelles et autres tiers-payants	7 150	6 267
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	0	0
Autres créances	3 764	4 356
Dépenses à classer	72	30
III – Créances	**56 249**	**46 328**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	8 728	3 775
Dotations attendues	0	8 755
IV – Liquidités	**8 728**	**12 530**
TOTAL ACTIF	**418 519**	**418 454**

PASSIF	**2006**	**2007**
Apports	56 277	56 277
Excédents affectés à l'investissement	59 977	62 103
Subventions d'investissement	36	35
Emprunts et dettes assimilées	70 368	65 658
Amortissements	132 090	141 454
Dépréciations	0	0
I – Financements stables	**318 747**	**325 526**
Réserve de trésorerie	10 509	10 509
Réserve de compensation	0	0
Report à nouveau excédentaire	7 263	5 896
Report à nouveau déficitaire	-128	-300
Résultat comptable	588	-3 555
Provisions règlementées	26 727	26 572
Provisions pour risques et charges	2 332	2 988
Autres dépréciations	973	903
II – Financements stables d'exploitation	**48 261**	**43 010**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 963	14 366
Dettes fiscales et sociales	11 261	11 812

Avances reçues	23 119	17 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	544	761
Autres dettes diverses	1 801	1 689
Recettes à classer ou à régulariser	694	1 798
III – Dettes	**49 381**	**47 829**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**6 869**	**-1 501**
Fonds en dépôt	976	1 005
Intérêts courus non échus	1 154	1 085
Crédits de trésorerie	0	0
IV – Financements à court terme	**2 130**	**2 089**
TRÉSORERIE	**6 598**	**10 441**
TOTAL PASSIF	**418 519**	**418 454**

(s) CHU de Poitiers

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	206 995 586,12	282 213 326,85	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	64 770 279,02	22 051 199,01	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	25 440 515,20	32 469 713,12	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	33 002 187,06		
TOTAL DES CHARGES	330 208 567,40	336 734 238,98	**TOTAL DES PRODUITS**
RESULTAT (EXCEDENT)	**6 525 671,58**	**0,00**	
TOTAL EQUILIBRE DU RESULTAT	336 734 238,98	336 734 238,98	**TOTAL EQUILIBRE DU RESULTAT**

TABLEAU DE PASSAGE DES RESULTATS A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	**7 292 520,43**	**0,00**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	407 962,31	30 216,55	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	32 108 991,55	18 708,44	- Quote-part des subventions virée au résultat
		1 435 047,56	- Reprises sur amortissements et prov.
SOUS-TOTAL 1	39 809 474,29	1 483 972,55	SOUS-TOTAL 2

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 > 0)	**38 325 501,74**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 < 0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	**0,00**	**38 325 501,74**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	4 826 567,71	1 542 247,89	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	25 016 329,80	418 746,31	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	8 528,36	34 662,14	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	29 851 425,87	40 321 158,08	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**10 469 732,21**	**0,00**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	**40 321 158,08**	**40 321 158,08**	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2007		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	217 859 709,34	291 398 579,77	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	67 933 319,77	24 180 467,08	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	24 293 338,22	36 783 816,58	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	38 320 282,00		
TOTAL DES CHARGES	348 406 649,33	352 362 863,43	**TOTAL DES PRODUITS**
RESULTAT (EXCEDENT)	**3 956 214,10**	**0,00**	
TOTAL EQUILIBRE DU RESULTAT	352 362 863,43	352 362 863,43	**TOTAL EQUILIBRE DU RESULTAT**

TABLEAU DE PASSAGE DES RESULTATS A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)	**4 650 559,35**	**0,00**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	31 738,54	77 585,80	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	37 751 654,90	28 511,44	- Quote-part des subventions virée au résultat
		3 179 425,69	- Reprises sur amortissements et prov.
SOUS-TOTAL 1	42 433 952,79	3 285 522,93	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 > 0)	**39 148 429,86**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 < 0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00	39 148 429,86	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	3 710 045,57	931 580,87	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	24 086 195,01	120 227,92	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	1 450,00	78 391,80	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	27 797 690,58	40 278 630,45	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**12 480 939,87**	**0,00**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	**40 278 630,45**	**40 278 630,45**	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 478**	**7 616**
Immobilisations incorporelles	7 334	7 616
Charges à répartir	145	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**361 098**	**382 350**
Terrains	16 398	17 192
Immobilisations en cours / terrains	162	27
Constructions	207 355	211 712
Constructions en cours	4 937	15 181
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	130 905	136 897
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	1 342	1 342
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**113**	**114**
Participations et créances rattachées	95	95
Autres immobilisations financières	18	19
I - Biens stables	**368 689**	**390 080**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 134**	**4 025**
Créances de l'article 58	12 796	12 796
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**12 796**	**12 796**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**38 660**	**46 982**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**38 526**	**51 006**
Stocks	3 307	3 980
Hospitalisés et consultants	2 614	2 643
Caisses de Sécurité Sociale	43 906	38 034
Départements	1 412	1 636

ACTIF	2006	2007
Mutuelles et autres tiers-payants	5 998	6 319
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	166	115
Autres créances	7 146	11 585
Dépenses à classer	89	12
III - Créances	**64 638**	**64 325**
Valeurs mobilières de placement	11 000	11 000
Disponibilités	29 496	36 915
Dotations attendues	299	302
IV - Liquidités	**40 795**	**48 218**
TOTAL ACTIF	**486 918**	**515 418**

PASSIF	2006	2007
Apports	46 814	46 909
Excédents affectés à l'investissement	81 615	88 785
Subventions d'investissement	80	77
Emprunts et dettes assimilées	9 853	7 074
Amortissements	230 102	251 169
Dépréciations	92	92
I - Financements stables	**368 555**	**394 105**
Réserve de trésorerie	6 777	6 777
Réserve de compensation	126	126
Report à nouveau excédentaire	9 901	9 901
Report à nouveau déficitaire	- 123	0
Résultat comptable	7 293	4 651
Provisions règlementées	14 567	20 208
Provisions pour risques et charges	12 414	17 615
Autres dépréciations	501	501
II - Financements stables d'exploitation	**51 455**	**59 778**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 755	13 987
Dettes fiscales et sociales	17 545	18 473
Avances reçues	32 106	24 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 110	3 411
Autres dettes diverses	926	1 174
Recettes à classer ou à régulariser	386	374
III - Dettes	**66 828**	**61 490**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 2 190**	**2 835**
Fonds en dépot	6	4
Intérets courus non échus	72	42
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**79**	**46**
TRESORERIE	**40 716**	**48 171**
TOTAL PASSIF	**486 918**	**515 418**

(t) CHU de Reims

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL 2006

	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	242 213 574,18	312 396 893,11	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	70 533 972,11	29 638 634,46	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	35 025 770,44	44 183 614,92	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	38 449 492,69		
TOTAL DES CHARGES	386 222 809,42	386 219 142,49	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)	-	3 666,93	**RESULTAT (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	386 222 809,42	386 222 809,42	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat à la CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		23 291,01	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	132 877,57	14 749,68	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	34 636 277,87	23 883,91	- quote-part des subventions virée au résultat
		2 763 244,42	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	34 769 155,44	2 825 169,02	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	31 943 986,42	-	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

	Emplois	Ressources	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	-	31 943 986,42	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	10 941 213,70	10 000 000,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	44 027 839,44	6 168 665,97	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	1,00	165 948,09	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	54 969 054,14	48 278 600,48	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	-	6 690 453,66	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	54 969 054,14	54 969 054,14	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL 2007

	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	252 009 219,97	327 267 922,19	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	76 747 659,09	28 991 578,94	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier & général	34 433 657,55	48 048 989,03	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	45 425 414,40		
TOTAL DES CHARGES	408 615 951,01	404 308 490,16	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)	-	4 307 460,85	**RESULTAT (DEFICIT)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	408 615 951,01	408 615 951,01	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat à la CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		4 281 787,30	RESULTAT (DEFICIT)
+ valeur comptable des éléments d'actifs cédés	91 061,27	22 422,58	- produits des cessions d'éléments d'actifs
+ dotations aux amortissements et aux provisions	40 215 666,90	23 938,12	- quote-part des subventions virée au résultat
		3 765 767,02	- reprises sur amortissements et provisions
SOUS TOTAL 1	40 306 728,17	8 093 915,02	SOUS TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	32 212 813,15	-	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT

	Emplois	Ressources	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	-	32 212 813,15	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	5 563 404,88	45 000 000,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	68 922 076,34	1 768 153,58	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	-	26 522,03	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	74 485 481,22	79 007 488,76	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	4 522 007,54	-	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	79 007 488,76	79 007 488,76	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**0**	**0**
Immobilisations incorporelles	0	0
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**387 876**	**452 352**
Terrains	5 094	5 381
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	218 035	241 132
Constructions en cours	33 086	66 091
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	129 461	137 549
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	1
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	24	20
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 177	2 177
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**427**	**427**
Participations et créances rattachées	371	371
Autres immobilisations financières	56	56
I - Biens stables	**388 303**	**452 779**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**-54 827**	**-70 271**
Créances de l'article 58	21 473	21 473
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**21 473**	**21 473**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**58 411**	**78 376**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**3 583**	**8 105**
Stocks	3 822	3 696
Hospitalisés et consultants	5 743	6 052
Caisses de Sécurité Sociale	30 542	33 937
Départements	2 794	2 466
Mutuelles et autres tiers-payants	7 578	6 216
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	316	330
Autres créances	5 247	5 985
Dépenses à classer	2	60
III - Créances	**56 043**	**58 742**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	3 075	404
Dotations attendues	7 216	10 913
IV - Liquidités	**10 291**	**11 316**
TOTAL ACTIF	**476 110**	**544 310**

PASSIF	2006	2007
Apports	55 235	56 798
Excédents affectés à l'investissement	30 199	30 209
Subventions d'investissement	147	328
Emprunts et dettes assimilées	39 307	78 743
Amortissements	208 588	216 429
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**333 475**	**382 507**
Réserve de trésorerie	27 940	27 940
Réserve de compensation	0	0
Report à nouveau excédentaire	5 040	3 989
Report à nouveau déficitaire	- 1 086	- 69
Résultat comptable	- 23	- 4 282
Provisions règlementées	43 489	68 559
Provisions pour risques et charges	3 242	3 017
Autres dépréciations	1 282	695
II - Financements stables d'exploitation	**79 883**	**99 849**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 951	8 199
Dettes fiscales et sociales	17 027	20 875
Avances reçues	29 897	28 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41	31
Autres dettes diverses	1 060	1 127
Recettes à classer ou à régulariser	5 342	1 261
III - Dettes	**61 317**	**60 297**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 5 274**	**- 1 555**
Fonds en dépot	1 301	1 376
Intérets courus non échus	133	280
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**1 434**	**1 656**
TRESORERIE	**8 857**	**9 660**
TOTAL PASSIF	**476 110**	**544 310**

(u) CHU de Rennes

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD synthétique **EXERCICE 2006**

Compte de résultat principal

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	300 564 363,38	380 976 256,00	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	89 438 623,45	26 427 934,06	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	35 757 462,36	56 562 205,83	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissement, de provisions financières et exceptionnelle	40 058 135,27		
TOTAL DES CHARGES	465 818 584,46	463 966 395,89	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)		1 852 188,57	RESULTAT (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	465 818 584,46	465 818 584,46	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat à la C.A.F.

	EMPLOIS	RESSOURCES	
RESULTAT (EXCEDENT)		2 248 232,43	RESULTAT (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments dactif cédés	8 906,91	8 388,61	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et provisions	35 649 884,20	105 754,00	- Quote-part des subventions virées au résultat
		10 392 572,00	- Reprises sur amortissements et provisions
Sous-total 1	35 658 791,11	12 754 947,04	Sous-total 2
CAPACITE D'AUTOFINANCMENT (si 1-2>0)	22 903 844,07		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCMENT (si 1-2<0)

Tableau de financement

	EMPLOIS	RESSOURCES	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		22 903 844,07	CAPACITE D'AUTOFINANCMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	25 955 831,72	27 003 408,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	40 979 286,37	6 651 392,13	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	1 631,20	8 588,39	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	66 936 749,29	56 567 232,59	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FOND DE ROULEMENT		10 369 516,70	PRELEVEMENT SUR LE FOND DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	66 936 749,29	66 936 749,29	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD synthétique — EXERCICE 2007

Compte de résultat principal

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	313 500 902,13	397 750 610,62	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	96 076 520,43	28 609 023,33	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	35 678 855,62	57 772 365,46	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissement, de provisions financières et exceptionnelle	45 333 395,97		
TOTAL DES CHARGES	490 589 674,15	484 131 999,41	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT (EXCEDENT)		-6 457 674,74	RESULTAT (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	490 589 674,15	477 674 324,67	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Tableau de passage du résultat à la C.A.F.

	EMPLOIS	RESSOURCES	
RESULTAT (EXCEDENT)		5 645 014,65	RESULTAT (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	185 815,74	4 428 153,92	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et provisions	38 698 273,58	108 520,28	- Quote-part des subventions virées au résultat
		7 564 795,00	- Reprises sur amortissements et provisions
Sous-total 1	38 884 089,32	17 746 483,85	Sous-total 2
CAPACITE D'AUTOFINANCMENT (si 1-2>0)	21 137 605,47		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCMENT (si 1-2<0)

Tableau de financement

	EMPLOIS	RESSOURCES	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		21 137 605,47	CAPACITE D'AUTOFINANCMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	10 760 533,49	41 002 533,00	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	43 943 312,18	364 185,63	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		4 428 916,17	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	54 703 845,67	66 933 240,27	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FOND DE ROULEMENT	12 229 394,60		PRELEVEMENT SUR LE FOND DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	66 933 240,27	66 933 240,27	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**11 408**	**12 671**
Immobilisations incorporelles	11 299	12 627
Charges à répartir	110	44
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**472 458**	**513 378**
Terrains	9 016	9 370
Immobilisations en cours / terrains	7	109
Constructions	266 633	298 425
Constructions en cours	5 087	3 712
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	191 544	200 458
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	170	1 304

ACTIF	2006	2007
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**661**	**661**
Participations et créances rattachées	529	529
Autres immobilisations financières	132	132
I - Biens stables	**484 528**	**526 710**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 37 511**	**- 25 647**
Créances de l'article 58	27 566	27 566
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**27 566**	**27 566**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**15 590**	**15 957**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 21 921**	**- 9 690**
Stocks	3 881	4 389
Hospitalisés et consultants	2 815	2 471
Caisses de Sécurité Sociale	59 552	57 542
Départements	259	260
Mutuelles et autres tiers-payants	5 765	4 366
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	603	357
Autres créances	6 059	5 456
Dépenses à classer	15	148
III - Créances	**78 948**	**74 989**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	40	1 305
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**40**	**1 305**
TOTAL ACTIF	**591 082**	**630 569**

PASSIF	2006	2007
Apports	53 315	53 571
Excédents affectés à l'investissement	11 294	11 298
Subventions d'investissement	0	0
Emprunts et dettes assimilées	95 367	125 609
Amortissements	287 042	310 585
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**447 017**	**501 062**
Réserve de trésorerie	27 873	27 873
Réserve de compensation	0	0
Report à nouveau excédentaire	0	0
Report à nouveau déficitaire	- 2 937	- 5 190
Résultat comptable	- 2 248	- 5 644
Provisions règlementées	8 282	7 248

PASSIF	2006	2007
Provisions pour risques et charges	11 835	18 813
Autres dépréciations	350	422
II - Financements stables d'exploitation	**43 156**	**43 523**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 499	15 784
Dettes fiscales et sociales	17 278	26 864
Avances reçues	46 832	35 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 931	6 389
Autres dettes diverses	443	251
Recettes à classer ou à régulariser	257	315
III - Dettes	**89 241**	**84 693**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 10 293**	**- 9 704**
Fonds en dépot	238	351
Intérets courus non échus	925	940
Crédits de trésorerie	10 505	0
I V - Financements à court terme	**11 668**	**1 291**
TRESORERIE	**- 11 628**	**14**
TOTAL PASSIF	**591 082**	**630 569**

(v) CHU de Rouen

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	DEPENSES	RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	**315 774 677,67**	**388 980 594,72**	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	**92 312 519,63**	**33 044 691,34**	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	**34 804 849,88**	**55 316 479,89**	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	**38 323 345,85**		
TOTAL DES CHARGES	**481 215 393,03**	**477 341 765,95**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**3 873 627,08**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	**481 215 393,03**	**481 215 393,03**	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**3 618 846,75**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	103 947,96	68 848,33	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	33 213 419,42		- Quote-part des subventions virée au résultat
		3 217 192,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**33 317 367,38**	**6 904 887,08**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**26 412 480,30**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**26 412 480,30**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	**14 757 749,77**	**30 000 000,00**	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	**39 561 478,98**	**859 003,18**	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois		**70 924,89**	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**54 319 228,75**	**57 342 408,37**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**3 023 179,62**		***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	57 342 408,37	57 342 408,37	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2007 DEPENSES	REALISATION 2007 RECETTES	
Titre 1 : Charges de personnel	327 108 563,09	402 940 962,19	**Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie**
Titre 2 : Charges à caractère médical	98 091 146,00	33 350 115,93	**Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière**
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	35 149 288,39	57 144 632,89	**Titre 3 : Autres produits**
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	39 555 169,96		
TOTAL DES CHARGES	**499 904 167,44**	**493 435 711,01**	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	***0,00***	**6 468 456,43**	***RESULTAT DEFICIT***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	499 904 167,44	499 904 167,44	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**6 399 571,37**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	55 922,48	368 180,64	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	32 359 105,82		- Quote-part des subventions virée au résultat
		4 851 428,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**32 415 028,30**	**11 619 180,01**	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**20 795 848,29**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		**20 795 848,29**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	68 165 828,94	66 400 000,00	**Titre 1 : Emprunts**
Titre 2 : Immobilisations	37 294 421,40	892 495,22	**Titre 2 : Dotations et subventions**
Titre 3 : Autres emplois	20 000,00	375 788,52	**Titre 3 : Autres ressources**
TOTAL DES EMPLOIS	**105 480 250,34**	**88 464 132,03**	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0,00**	**17 016 118,31**	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	105 480 250,34	105 480 250,34	**TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE**

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**11 026**	**12 072**
Immobilisations incorporelles	11 026	12 072
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**580 503**	**614 780**
Terrains	3 052	3 061
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	341 242	375 895
Constructions en cours	21 745	11 797
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	214 464	224 027
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**57**	**63**
Participations et créances rattachées	24	29
Autres immobilisations financières	33	33
I - Biens stables	**591 586**	**626 915**

ACTIF	2006	2007
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**4 967**	**- 6 639**
Créances de l'article 58	32 778	32 778
Créances de la sectorisation psychiatrique	0	0
II - Biens stables d'exploitation	**32 778**	**32 778**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**6 989**	**1 579**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**11 955**	**- 5 061**
Stocks	4 257	5 388
Hospitalisés et consultants	6 342	5 880
Caisses de Sécurité Sociale	55 615	55 356
Départements	1 006	1 009
Mutuelles et autres tiers-payants	9 331	9 019
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	4 121	4 459
Etat et collectivités locales	0	0
Autres créances	11 386	51 714
Dépenses à classer	38	37
III - Créances	**92 096**	**132 863**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	17 991	1 505
Dotations attendues	4 472	0
IV - Liquidités	**22 463**	**1 505**
TOTAL ACTIF	**738 923**	**794 061**

PASSIF	2006	2007
Apports	73 662	74 554
Excédents affectés à l'investissement	20 655	20 837
Subventions d'investissement	0	0
Emprunts et dettes assimilées	153 145	151 380
Amortissements	349 090	373 505
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**596 553**	**620 275**
Réserve de trésorerie	25 923	25 923
Réserve de compensation	137	209
Report à nouveau excédentaire	0	0
Report à nouveau déficitaire	- 10 162	- 14 035
Résultat comptable	- 3 619	- 6 400
Provisions règlementées	12 654	12 485
Provisions pour risques et charges	14 834	16 174
Autres dépréciations	0	0
II - Financements stables d'exploitation	**39 767**	**34 356**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 577	20 018
Dettes fiscales et sociales	28 126	28 324
Avances reçues	49 922	37 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 239	3 101
Autres dettes diverses	1 094	1 663
Recettes à classer ou à régulariser	7 361	47 856

PASSIF	2006	2007
III - Dettes	**101 319**	**138 064**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 9 223**	**- 5 200**
Fonds en dépot	508	450
Intérets courus non échus	776	916
Crédits de trésorerie	0	0
I V - Financements à court terme	**1 285**	**1 366**
TRESORERIE	**21 178**	**140**
TOTAL PASSIF	**738 923**	**794 061**

(w) CHU de Saint-Etienne

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EXERCICE : 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2006		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	257 642 240,99	309 942 121,99	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	66 623 889,08	31 026 594,02	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	32 471 570,10	37 602 469,38	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	26 592 739,49		
TOTAL DES CHARGES	383 330 439,66	378 571 185,39	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	**-**	**4 759 254,27**	**RESULTAT DEFICIT**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	383 330 439,66	383 330 439,66	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DE RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**2 453 335,89**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	80 218,22	2 883 402,15	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	19 096 001,18	15 536,35	- Quote-part des subventions virée au résultat
		830 000,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**19 176 219,40**	**6 182 274,39**	**SOUS-TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**12 993 945,01**	**-**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFUSANCE D'AUTOFINANCEMENT	**-**	**12 993 945,01**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	47 909 902,95	100 005 235,46	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	56 243 539,83	220 293,93	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	236 394,98	5 642 893,00	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	104 389 837,76	118 862 367,40	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**14 472 529,64**	**-**	**ELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEME**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	118 862 367,40	118 862 367,40	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATIONS 2007		
	DEPENSES	**RECETTES**	
Titre 1 : Charges de personnel	268 576 018,71	312 898 872,30	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	71 232 934,78	31 142 622,55	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	32 551 573,51	46 334 461,81	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions, financières et exceptionnelles	26 447 787,16		
TOTAL DES CHARGES	398 808 314,16	390 375 956,66	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT EXCEDENT	**-**	**8 432 357,50**	**RESULTAT DEFICIT**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	398 808 314,16	398 808 314,16	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DE RESULTAT A LA CAF

RESULTAT (EXCEDENT)		**8 553 139,11**	**RESULTAT (DEFICIT)**
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	21 501,08	2 289 080,59	- Produits des cessions d'éléments d'actifs
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	18 193 435,73	8 684,88	- Quote-part des subventions virée au résultat
		5 239 640,00	- Reprises sur amortissements et provisions
SOUS-TOTAL 1	**18 214 936,81**	**16 090 544,58**	**SOUS-TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**2 124 392,23**	**-**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT**

TABLEAU DE FINANCEMENT

INSUFFUSANCE D'AUTOFINANCEMENT	**-**	**2 124 392,23**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	109 730 385,89	80 009 119,16	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	45 936 427,67	290 257,53	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	10 665,43	2 427 990,00	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	155 677 478,99	84 851 758,92	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**-**	**70 825 720,07**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE	155 677 478,99	155 677 478,99	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF			PASSIF		
	2006	2007		2006	2007
Immobilisations incorporelles	9 135 525	9 892 923	Apports	60 785 612	60 885 431
Immobilisations corporelles	500 628 121	545 614 694	Excédents affectés à l'investissement	10 118 398	10 118 398
Immobilisations financières	447 780	367 687	Subventions d'investissement	151 490	333 244
Charges à répartir c/ 481	2 886 798	2 886 798	Amortissements	247 264 403	263 682 402
			Dettes financières	250 466 171	220 744 904
I - Biens stables d'investissement	**513 098 223**	**558 762 102**	**I - Financements stables d'investissement**	**568 786 074**	**555 764 379**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)				**55 687 850**	**- 2 997 723**
Report à nouveau déficitaire c/119	5 744 948	8 198 284	Réserves de trésorerie c/1006-85	9 314 922	9 314 922
Créances article 55 et 58	3 831 762	3 831 762	Réserve de compensation	60 591	60 591
			Résultat de l'exercice	- 2 453 336	- 8 553 139
			Provisions pour risques et charges	16 266 914	12 679 906
II - Biens stables d'exploitation	**9 576 710**	**12 030 046**	**II - Financements stables d'exploitation**	**23 189 091**	**13 502 280**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)				**13 612 381**	**1 472 234**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)				**69 300 231**	**- 1 525 489**
Stocks	3 032 146	3 167 734	Avances reçues	31 511 854	23 633 340
Hospitalisés et consultants	23 521 822	2 323 134	Fournisseurs d'exploitation	12 452 592	14 183 940
Caisse pivot	17 797 320	33 591 772	Dettes fiscales et sociales	9 634 867	9 951 042
Autres tiers payant	10 526 587	8 519 327	Dettes diverses d'exploitation	729 022	619 750
Créances irrécouvrables c/415	2 716 615	2 716 615	Produits constatés d'avance	6 920	15 304
Autres créances d'exploitation	757 678	425 901			
Créances diverses d'exploitation	10 285 617	14 895 085			
Charges constatées d'avance	116 390	122 680			
III - Valeurs d'exploitation	**68 754 174**	**65 762 247**	**III - Dettes d'exploitation**	**54 335 256**	**48 403 376**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (BFRE)				**14 418 919**	**17 358 871**
Créances sur cessions d'immobilisations	2 315 000	2 207 634	Fournisseurs d'immobilisations	1 979 032	806 932
Dépenses à classer	101 496	35 190	Recettes à classer	2 754 478	2 629 285
IV - Valeurs hors exploitation	**2 416 496**	**2 242 823**	**IV - Dettes hors exploitation**	**4 733 509**	**3 436 217**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION				**- 2 317 013**	**- 1 193 394**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT TOTAL				**12 101 906**	**16 165 477**
Valeurs mobilières de placement	-	-	Fonds déposés par les malades	172 215	182 949
Comptes au trésor	59 609 283	3 970 367	Intérêts courus non échus	2 238 743	1 478 384
V - Liquidités	**59 609 283**	**3 970 367**	**V - Financements à court terme**	**2 410 958**	**1 661 333**
TRESORERIE				**57 198 325**	**- 17 690 966**

(x) CHU de Tours

(i) Compte administratif 2006 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2006

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2006		
	CHARGES	**PRODUITS**	
Titre 1 : Charges de personnel	301 865 822,2	394 912 008,8	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	86 741 986,5	24 484 070,2	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	33 193 513,4	40 467 796,3	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	41 491 907,4	0,0	
TOTAL DES CHARGES	463 293 229,33	459 863 875,25	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	***0,00***	***3 429 354,08***	***RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	463 293 229,33	463 293 229,33	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

Résultat prévisionnel (excédent)	**0,00**	**2 763 184,22**	**Résultat prévisionnel (déficit)**
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	75 773,2	32 200,0	Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	36 267 779,1	114 548,5	Quote-part des subventions virée au résultat
		235 415,0	Reprises sur dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	**36 343 552,24**	**3 145 347,74**	**SOUS-TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 > 0)	**33 198 204,50**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 < 0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	**0,00**	**33 198 204,50**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	13 849 459,3	35 695 630,4	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	54 817 445,4	219 168,5	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	1 400,0	61 215,3	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	68 668 304,62	69 174 218,68	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	***505 914,06***	***0,00***	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	69 174 218,68	69 174 218,68	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(ii) Compte administratif 2007 (en euro)

EPRD Synthétique

EXERCICE : 2007

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

	REALISATION 2007		
	CHARGES	**PRODUITS**	
Titre 1 : Charges de personnel	314 014 637,3	408 758 707,7	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	92 704 290,2	26 911 660,0	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	35 746 046,4	46 489 284,9	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	44 504 357,3	0,0	
TOTAL DES CHARGES	486 969 331,27	482 159 652,54	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	***0,00***	***4 809 678,73***	***RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)***
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	486 969 331,27	486 969 331,27	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

Résultat prévisionnel (excédent)	**0,00**	**4 090 836,47**	**Résultat prévisionnel (déficit)**
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	5 296,9	16 098,1	Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	39 291 596,1	94 568,3	Quote-part des subventions virée au résultat
		5 114 233,0	Reprises sur dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	**39 296 892,97**	**9 315 735,88**	**SOUS-TOTAL 2**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 > 0)	**29 981 157,09**	**0,00**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2 < 0)**

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	**0,00**	**29 981 157,09**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	6 291 761,0	40 000 000,0	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	65 184 935,9	364 112,2	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	0,0	16 098,1	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	71 476 696,88	70 361 367,36	**TOTAL DES RESSOURCES**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	***0,00***	***1 115 329,52***	***PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT***
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	71 476 696,88	71 476 696,88	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

(iii) Bilans financiers 2006-2007

ACTIF	2006	2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**131**	**131**
Immobilisations incorporelles	131	131
Charges à répartir	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**609 408**	**674 462**
Terrains	12 873	13 668
Immobilisations en cours / terrains	0	0
Constructions	340 877	407 343
Constructions en cours	52 379	32 725
Installations, matériel, outillage, et autres immobilisations	203 280	220 726
Installations, matériel et autres immobilisations en cours	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immo. corporelles	0	0
Immobilisations reçues en affectation	0	0
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**807**	**807**

ACTIF	2006	2007
Participations et créances rattachées	798	798
Autres immobilisations financières	9	9
I - Biens stables	**610 346**	**675 400**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)	**- 141 996**	**- 136 277**
Créances de l'article 58	21 485	21 485
Créances de la sectorisation psychiatrique	761	0
II - Biens stables d'exploitation	**22 245**	**21 485**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)	**138 564**	**132 490**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	**- 3 433**	**- 3 787**
Stocks	6 080	6 252
Hospitalisés et consultants	4 278	3 877
Caisses de Sécurité Sociale	61 781	52 581
Départements	148	163
Mutuelles et autres tiers-payants	4 581	4 937
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	0	0
Etat et collectivités locales	572	32
Autres créances	5 598	9 408
Dépenses à classer	8	3
III - Créances	**83 047**	**77 252**
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	6 991	3 876
Dotations attendues	0	0
IV - Liquidités	**6 991**	**3 876**
TOTAL ACTIF	**722 629**	**778 013**

PASSIF	2006	2007
Apports	54 761	55 054
Excédents affectés à l'investissement	49 664	50 320
Subventions d'investissement	231	208
Emprunts et dettes assimilées	88 701	122 409
Amortissements	274 992	311 131
Dépréciations	0	0
I - Financements stables	**468 350**	**539 122**
Réserve de trésorerie	38 818	38 818
Réserve de compensation	588	588
Report à nouveau excédentaire	1 246	110
Report à nouveau déficitaire	- 1	- 2 284
Résultat comptable	- 2 763	- 4 091
Provisions règlementées	113 336	114 118
Provisions pour risques et charges	8 368	6 015
Autres dépréciations	1 216	700
II - Financements stables d'exploitation	**160 809**	**153 974**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 808	16 262
Dettes fiscales et sociales	25 414	27 235
Avances reçues	46 695	35 143
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	763	1 227

PASSIF	2006	2007
Autres dettes diverses	963	3 515
Recettes à classer ou à régulariser	798	221
III - Dettes	**90 440**	**83 603**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**- 7 393**	**- 6 350**
Fonds en dépot	434	444
Intérets courus non éCHRUs	517	549
Crédits de trésorerie	2 079	320
I V - Financements à court terme	**3 030**	**1 313**
TRESORERIE	**3 960**	**2 563**
TOTAL PASSIF	**722 629**	**778 013**

5.6 Contrôle des comptes des Emetteurs

Les comptables publics nommés par la Direction générale des finances publiques du ministère de l'économie et des finances sont chargés quotidiennement de vérifier la bonne imputation des charges et des produits et de la disponibilité des crédits.

Les Chambres Régionales des Comptes exercent quant à elles un double contrôle sur les EPS. Un premier contrôle est exercé indirectement sur les établissements au travers du contrôle juridictionnel qu'elles exercent sur les comptes des comptables. Mais surtout, les CRC sont investies d'un pouvoir de contrôle de gestion sur les établissements, qui trouvent à s'exercer en moyenne tous les 2 à 4 ans sur les établissements les plus importants que sont les CHU.

6. CHANGEMENTS NOTABLES

Depuis la fin du dernier exercice budgétaire, chaque Emetteur déclare qu'aucun changement notable ne s'est produit concernant les informations fournies par lui dans le présent prospectus.

7. PROCEDURES JUDICIAIRES

Chaque Emetteur déclare qu'au cours des douze derniers mois, il ne s'est produit aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (ni aucune procédure dont l'Emetteur concerné a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière de l'Emetteur concerné.

Selon la nature du litige, les recours contre les Emetteurs peuvent être diligentés devant les juridictions civiles, administratives ou pénales.

8. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents comptables et financiers de chaque Emetteur sont des documents publics. Des versions papiers desdits documents pourront être envoyées à toute personne qui en aura fait la demande.

Ils peuvent être consultés à la direction de l'Emetteur concerné ou à la trésorerie de l'Emetteur concerné à l'adresse suivante :

Emetteur	Adresse de la Direction	Adresse de la Trésorerie	Adresse électronique
CHU d'Amiens	1, Place Victor Pauchet 80 054 Amiens cedex	Trésorerie des Ets hospitaliers de la Somme 5, rue E. Lesot 80 039 Amiens cedex 1	gallet.gerard@chu-amiens.fr
CHU d'Angers	4 rue Larrey 49933 ANGERS Cedex 9	4 rue Larrey 49933 ANGERS Cedex 9	chpesce@chu-angers.fr
CHU de Besançon	2, place Saint-Jacques 25 030 BESANCON CÉDEX	2, place Saint-Jacques 25 030 BESANCON CÉDEX	bjeanmougin@chu-besancon.fr
CHU de Bordeaux	12 rue Dubernat 33404 TALENCE Cédex	12 rue Dubernat 33404 TALENCE Cédex	www.chu-bordeaux.fr
CHU de Brest	2 avenue FOCH 29200 BREST	2 avenue FOCH 29200 BREST	bernard.dupont@chu-brest.fr
CHU de Clermont-Ferrand	58 rue Montalembert 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1	Trésorerie du Centre Hospitalier Universitaire 78, Boulevard François Mitterrand 53038 Clermont-Ferrand Cedex 1	Adresse Direction générale : direction.generale@chu-clermontferrand.fr Adresse du Trésorier du CHU : gilles.gros@dgfip.finances.gouv.fr
CHU de Dijon	1 Boulevard Jeanne d'Arc B.P. n° 77908 21079 DIJON CEDEX	1 bis Boulevard Jeanne d'Arc B.P. n° 97910 21079 DIJON CEDEX	herve.charbit@chu-dijon.fr
CHU de Fort-de-France	BP 632 97261 Fort-de-France cedex	BP 632 97261 Fort-de-France cedex	www.chu-fortdefrance.fr
CHU de Grenoble	Direction générale CHU de Grenoble BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	Trésorerie du CHU de Grenoble Pavillon du Charman Som BP 33 38701 La tronche Cedex	rcateland@chu-grenoble.fr
CHU de Lille	Direction des Ressources Financières 2 Avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	Recette des Finances 2 Avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	l-owczarczak@chru-lille.fr v-dupont@chru-lille.fr christian.blondeel@dgfip.finances.gouv.fr ariane.watteau@dgfip.finances.gouv.fr
CHU de Limoges	2, avenue Martin Luther King 87042 Limoges cedex	2, Avenue Martin Luther King 87042 Limoges cedex	CHU : directeur.general@chu-limoges.fr Trésorerie principale : marie-

Emetteur	Adresse de la Direction	Adresse de la Trésorerie	Adresse électronique
			joelle.maillard@dgfip.finances.gouv.fr
CHU de Lyon	BP 2251 3 quai des Célestins 69 229 Lyon Cedex 02	Recette des Finances des HCL 3 quai des Célestins 69 237 Lyon Cedex 02	hcl@chu-lyon.fr laurent.lemonon@chu-lyon.fr nicolas.epaud@chu-lyon.fr franck.dattoma@chu-lyon.fr t069022@dgfip.finances.gouv.fr
CHU de Marseille	80 Rue Brochier 13354 Marseille Cedex05	Recette des Finances 6, allées Turcat Mery, btA 13285 Marseille Cedex 8	alain.tessier@mail.ap-hm.fr
CHR de Metz	Direction des Finances 28-32 rue du XXème Corps américain 57000 METZ	Trésorerie Hospitalière 12 rue Wilson 57000 METZ	Direction des finances : d.petter@chr-metz-thionville.fr
CHU de Montpellier	Centre Administratif André Benech Direction des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion 191 avenue du Doyen Gaston GIRAUD 34295 Montpellier Cedex 5	Centre Administratif André Benech Trésorerie Principale 191 avenue du Doyen Gaston GIRAUD 34295 Montpellier Cedex 5	r-jacquet@chu-montpellier.fr
CHU de Nancy	29, av. du Mal de Lattre de Tassigny CO n°34 54035 Nancy cedex	47 bis, av. du Mal de Lattre de Tassigny CO n°35 54035 Nancy cedex	daf@chu-nancy.fr
CHU de Nice	Direction Générale du C.H.U. de Nice Hôpital Cimiez Grand Hôtel 4 Avenue Reine Victoria 06003 NICE	Trésorerie Principale du C.H.U. de Nice Hôtel des Finances 35 Avenue Thiers 06049 NICE CEDEX	dg@chu-nice.fr
CHU de Nîmes	Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes Direction Générale Place du Professeur Robert Debré 30029 NIMES Cedex 9	Trésorerie Principale du CHU de Nîmes Place du Professeur Robert Debré 30029 NIMES Cedex 9	direction.generale@chu-nimes.fr
CHU de Poitiers	Direction Générale La Gentihommière 2, Rue de la Milétrie 86021 POITIERS	Trésorerie Principale des Hôpitaux 2, Rue de la Milétrie 86021 POITIERS	dg@chu-poitiers.fr ou finances@chu-poitiers.fr
CHU de Reims	45 rue Cognacq-Jay 51092 REIMS CEDEX	Trésorerie Principale CHU 23 rue des Moulins 51092 REIMS CEDEX	jverger@chu-reims.fr
CHU de Rennes	2 rue Henri Le Guilloux 35033 Rennex Cédex	Trésorerie Principale 2 rue de l'Hôtel-Dieu 35064 Rennes Cédex	direction.generale@chu-rennes.fr

Emetteur	Adresse de la Direction	Adresse de la Trésorerie	Adresse électronique
CHU de Rouen	CHU-Hôpitaux de Rouen Direction Générale 1 Rue de Germont 76 031 ROUEN Cedex 1	Trésorerie Principale du CHU de Rouen 1 Rue de Germont 76 038 ROUEN Cedex	Secret1.DF@chu-rouen.fr
CHU de Saint-Etienne	Direction des Affaires Financières et de la Contractualisation 42055 Saint-Etienne Cedex 2	Trésorerie du CHU Hôpital La Charité Bâtiment P 44 rue Pointe Cadet 42048 Saint-Etienne Cedex 1	daf-cg.ag@chu-st-etienne.fr r.bourret@chu-st-etienne.fr m.vert@chu-st-etienne.fr m.chapelon@chu-st-etienne.fr
CHU de Tours	Direction des Finances et du Système d'Information 2 Bld Tonnellé 37.044 Tours cedex 9	Trésorerie Principale 2 Bld Tonnellé – 37.044 Tours cedex 9	o.bossard@chu-tours.fr secretariat.dfsi@chu-tours.fr l.deslande@chu-tours.fr f.kraft@chu-tours.fr

Le présent prospectus pourra être consulté en ligne à l'adresse suivante : web.reseau-chu.org/rechercheartic ledg.do

SOUSCRIPTION ET VENTE DES OBLIGATIONS

En vertu d'un contrat de prise ferme, en date du 18 mai 2009 (le "**Contrat de Prise Ferme**"), conclu entre les Emetteurs et Calyon et Natixis (collectivement les "**Chefs de File**"), les Chefs de File se sont engagés sous certaines conditions, à prendre ferme les Obligations à un prix d'émission égal à 99,587% de leur valeur nominale moins une commission globale de prise ferme versée par les Emetteurs aux Chefs de File. Le Contrat de Prise Ferme autorise, dans certaines circonstances, les Chefs de File à résilier le contrat avant que le paiement à chaque Emetteur ne soit effectué.

Restrictions générales

Aucune mesure n'a été ou ne sera prise dans un quelconque pays ou territoire par les Emetteurs ou par les Chefs de File (à leur meilleure connaissance) qui pourrait, ou viserait à, permettre une offre au public des Obligations, ou la détention ou distribution du présent Prospectus ou de tout autre document d'offre relatif aux Obligations, dans un pays ou territoire où des mesures sont nécessaires à cet effet. En conséquence, les Obligations ne doivent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, et ni le présent Prospectus, ni aucun autre document relatif aux Obligations ne doit être distribué dans ou à partir de, ou publié dans, tout pays ou toute juridiction excepté en conformité avec toute loi ou réglementation applicables.

Restrictions de vente en France

Chacun des Chefs de File et des Emetteurs a déclaré et garanti qu'il n'a offert ou vendu et n'offrira ou ne vendra, directement ou indirectement, les Obligations au public en France, et n'a distribué ou fait distribuer et ne distribuera ni ne fera distribuer au public en France le présent Prospectus ou tout autre document d'offre relatif aux Obligations et que de telles offres, ventes et distributions ont été et seront faites uniquement en France à (i) des personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers, et/ou (ii) à des investisseurs qualifiés, et/ou (iii) à un cercle restreint d'investisseurs, tels que définis et conformément aux articles L.411-1, L.411-2 et aux dispositions réglementaires du Code monétaire et financier prises en application .

Restrictions de vente aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, ou pour leur compte ou bénéfice

Les Obligations n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 telle que modifiée (la "**Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières**"). Les Obligations ne pourront être offertes ou vendues sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ou à, ou pour le compte de, ressortissants américains (*U.S. Persons* tel que définies dans Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières) qu'en conformité avec les lois et règlements américains applicables aux valeurs mobilières.

En outre, dans les 40 jours suivant le début du placement, une offre ou une vente des Obligations aux Etats-Unis par un agent placeur, s'il ne participe pas au placement, peut constituer une violation des obligations d'enregistrement au titre de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.

Restrictions de vente au Royaume-Uni

Chacun des Chefs de File a déclaré et garanti que :

(a) il n'a distribué, ou n'a fait distribuer, et ne distribuera, ou ne fera distribuer, une quelconque incitation ou invitation à entreprendre des services d'investissement (au sens de la section 21 du "*Financial Services and Markets Act 2000*" ("**FSMA**")) reçue par lui et relative à l'émission ou à la vente des Obligations que dans des circonstances où la section 21(1) du FSMA ne s'applique pas aux Emetteurs ; et

(b) il a respecté, et respectera, toutes les dispositions du FSMA applicables à tout acte en rapport avec les Obligations et effectué par lui au Royaume-Uni, ou à partir du Royaume-Uni ou dans toute autre circonstance impliquant le Royaume-Uni.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Les Obligations ont été admises aux opérations des systèmes de compensation de Clearstream, Luxembourg, d'Euroclear et d'Euroclear France sous le code commun 042868876. Le code ISIN des Obligations est FR0010757252.

2. L'émission des Obligations par les Emetteurs a été décidée par chacun des Emetteurs en vertu des décisions mentionnées dans le paragraphe introductif des Modalités du présent Prospectus, et chacun des Emetteurs a obtenu ou obtiendra toutes les approbations et autorisations requises en France pour l'émission des Obligations et l'exécution de ses engagements au titre des Obligations.

3. Une demande d'admission des Obligations aux négociations sur Euronext Paris à compter du 20 mai 2009 a été effectuée.

4. En vue de l'admission des Obligations aux négociations sur Euronext Paris et par application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier, le présent Prospectus a été soumis à l'Autorité des marchés financiers et a reçu le visa n°09-150 en date du 18 mai 2009.

5. Jusqu'au complet remboursement des Obligations (i) des copies des deux derniers comptes financiers de chaque Emetteur votés par le conseil d'administration et approuvés par le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation concernée, dès qu'ils deviendront disponibles après la clôture de chaque exercice concerné, (ii) de l'EPRD de chaque Emetteur, tel que modifié le cas échéant, pour l'année écoulée et de l'EPRD de chaque Emetteur, tel que modifié le cas échéant, pour l'année en cours, dès leur approbation par le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation concernée, (iii) du présent Prospectus et (iv) du Contrat de Service Financier pourront être consultés sans frais dans les bureaux de l'Agent Financier aux heures normales d'ouverture des bureaux. Le présent Prospectus est disponible sur les sites internet (i) web.reseau-chu.org/rechercheArticledg.do et (ii) www.amf-france.org.

6. Il n'y a pas eu de changement défavorable dans la situation financière ou les perspectives des Emetteurs depuis le 31 décembre 2008.

7. Aucun des Emetteurs n'est partie à une quelconque procédure gouvernementale, légale ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'un des Emetteurs aurait connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) au cours des douze derniers mois qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière de l'un des Emetteurs. Les Emetteurs ne peuvent faire l'objet d'une procédure judiciaire (redressement ou liquidation judiciaire) et les biens et actifs des Emetteurs ne peuvent faire l'objet de voies d'exécution de droit privé en France.

8. Aucun des Emetteurs n'a conclu de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires, qui contiendrait des stipulations qui mettrait à la charge de l'Emetteur concerné une obligation ou un engagement important au regard de la faculté de l'Emetteur concerné à accomplir ses obligations à l'égard des porteurs d'Obligations au titre des Obligations émises.

9. Le total des frais relatifs à l'admission aux négociations sur Euronext Paris des Obligations est estimé à 6.350 euros.

10. Le rendement des Obligations est de 4,427% par an, tel que calculé à la Date d'Emission sur la base du prix d'émission des Obligations. Il n'est pas représentatif d'un rendement futur.

11. A l'exception des commissions payables aux Chefs de File, à la connaissance des Emetteurs, aucune personne impliquée dans l'offre des Obligations n'a un intérêt significatif dans l'émission.

12. A la connaissance des Emetteurs, il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard des Emetteurs, de leur directeur respectif, des membres de leur conseil d'administration respectif et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs respectifs.

13. Le Conseil de l'Union Européenne a adopté le 3 juin 2003 la directive 2003/48/CE relative à la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts (la "**Directive**"). La Directive est applicable aux paiements d'intérêts effectués à compter du 1er juillet 2005.

Chaque État membre de l'Union Européenne est tenu notamment de fournir aux autorités fiscales d'un autre Etat membre des informations détaillées (l'"**Echange d'Informations**") sur tout paiement d'intérêt au sens de la Directive (intérêts, produits, primes ou autres revenus de créances) effectué par un agent payeur (l'"**Agent Payeur**") établi dans le premier Etat membre au profit d'un bénéficiaire effectif (le "**Bénéficiaire Effectif**") résident du second État membre.

A cette fin, le terme Agent Payeur est défini largement et comprend notamment tout opérateur économique qui paie des intérêts ou attribue le paiement d'intérêts au sens de la Directive, au profit immédiat du Bénéficiaire Effectif, que cet opérateur soit le débiteur de la créance produisant les intérêts ou l'opérateur chargé par le débiteur ou le Bénéficiaire Effectif de payer les intérêts ou d'en attribuer le paiement.

Le terme **Bénéficiaire Effectif** désigne toute personne physique qui reçoit un paiement d'intérêts ou toute personne physique à laquelle un paiement d'intérêts est attribué, sauf si elle fournit la preuve que ce paiement n'a pas été effectué ou attribué pour son propre compte.

Cependant, au cours d'une période transitoire, le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche prélèvent une retenue à la source sur tout paiement d'intérêt en lieu et place de l'Échange d'Informations appliqué par les autres États membres. Au Luxembourg, le taux de cette retenue à la source est de 20 % depuis le 1er juillet 2008 et sera de 35 % à compter du 1er juillet 2011. Conformément à l'accord trouvé par le Conseil de l'Union Européenne, cette période transitoire s'achèvera à la fin du premier exercice fiscal complet qui suit la date à laquelle le dernier des accords conclus par la Communauté Européenne en matière d'échange d'informations sur demande avec certains États tiers (les États-Unis, la Suisse, le Liechtenstein, Saint-Marin, Monaco, Andorre) entrera en vigueur.

La Directive a été transposée en droit français par la loi de finances rectificative pour 2003 n°2003-1312 du 30 décembre 2003 et les décrets n°2005-132 du 5 février 2005 et n°2005-330 du 6 avril 2005 (article 242 *ter* du Code Général des Impôts). L'Agent Payeur établi en France est tenu notamment de déclarer à l'administration fiscale française l'identité et l'adresse du Bénéficiaire Effectif résident de l'autre État membre et d'individualiser le montant imposable des paiements d'intérêts au sens de la Directive. Ces obligations déclaratives s'appliquent aux paiements d'intérêts effectués à compter du 1er juillet 2005 (Toutefois, les Agents Payeurs établis en France identifient les bénéficiaires d'intérêts à compter du 1er janvier 2004 (article 24 II de la loi du 30 décembre 2003 précitée)).

PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU PROSPECTUS

1 – PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PROSPECTUS :

Chacun des Emetteurs assume la responsabilité de l'information contenue dans le présent Prospectus, étant entendu, s'agissant de la section "Description des Emetteurs", que chaque Emetteur n'assume la responsabilité que de la description le concernant à l'exclusion de la description concernant les autres Emetteurs.

2 – DECLARATION DE CHACUNE DES PERSONNES RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PROSPECTUS :

Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens
Représenté par Gérard GALLET, Directeur du Pôle Finances et Contractualisation

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
Représenté par Yvonnick MORICE, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Besançon

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
Représenté par Patrice BARBEROUSSE, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux
Représenté par Alain HERIAUD, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Brest

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Brest
Représenté par Yves BOURHIS, Directeur Général Adjoint

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand
Représenté par Alain MEUNIER, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Dijon

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Dijon
Représenté par M. Pierre-Charles PONS, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France
Représenté par Frantz VENTURA, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble
Représenté par Jean DEBEAUPUIS, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Lille
Représenté par Didier DELMOTTE, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Limoges

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Limoges
Représenté par Hamid SIAHMED, Directeur Général

Dûment autorisé

Hospices Civils de Lyon

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Hospices Civils de Lyon
Représentés par Paul CASTEL, Directeur Général

Dûment autorisé

Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Assistance Publique Hôpitaux de Marseille
Représentée par Jean-Paul SEGADE, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville
Représenté par Véronique ANATOLE-TOUZET, Directrice Général

Dûment autorisée

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
Représenté par Alain MANVILLE, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Nancy

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Nancy
Représenté par Philippe VIGOUROUX, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Nice

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Nice
Représenté par Erwan BECQUEMIE, Directeur des Finances et du Système d'Information

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes
Représenté par Vincent BRAILLON, Directeur Coordonateur du Pôle Evaluation, Finances, Information, Clientèle

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
Représenté par Jean-Pierre DEWITTE, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Reims
Représenté par Jean VERGER, Directeur des Affaires Financières

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Rennes

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Rennes
Représenté par Pierre SCHLOSSER, Directeur Général Adjoint

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Rouen

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Rouen
Représenté par Marie-Catherine PHAM, Directrice des Finances

Dûment autorisée

Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne
Représenté par Robert REICHERT, Directeur Général

Dûment autorisé

Centre Hospitalier Universitaire de Tours

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations nous concernant contenues dans le présent Prospectus sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Centre Hospitalier Universitaire de Tours
Représenté par Hubert GARRIGUE GUYONNAUD, Directeur Général

Dûment autorisé

EMETTEURS

Centres Hospitaliers Universitaires d'Amiens
Téléphone: +33 (0)3.22.66.80.10

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
Téléphone: +33 (0)2.41.35.32.95

Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
Téléphone: +33 (0)3.81.21.82.11

Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux
Téléphone: +33 (0)5.56.79.53.00

Centre Hospitalier Universitaire de Brest
Téléphone: +33 (0)2.98.22.35.00

Centre Hospitalier Universitaire de Clermont Ferrand
Téléphone: +33 (0)4.73.75.10.32

Centre Hospitalier Universitaire de Dijon
Téléphone: +33 (0)3.80.29.35.73

Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France
Téléphone: +33 (0)5.96.55.20.00

Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble
Téléphone: +33 (0)4.76.76.53.30

Centre Hospitalier Universitaire de Lille
Téléphone: +33 (0)3.20.44.41.43

Centre Hospitalier Universitaire de Limoges
Téléphone: +33 (0)5.55.05.61.13

Hospices Civils de Lyon
Téléphone: +33 (0)4.72.40.70.01

Assistance Publique Hôpitaux de Marseille
Téléphone: +33 (0)4.91.38.20.01

Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville
Téléphone: +33 (0)3.87.66.73.76

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
Téléphone: +33 (0)4.67.33.67.73

Centre Hospitalier Universitaire de Nancy
Téléphone: +33 (0)3.83.85.12.30

Centre Hospitalier Universitaire de Nice
Téléphone: +33 (0)4.92.03.45.03

Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes
Téléphone: +33 (0)4.66.68.30.01

Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
Téléphone: +33 (0)5.49.44.39.29

Centre Hospitalier Universitaire de Reims
Téléphone: +33 (0)3.26.78.74.05

Centre Hospitalier Universitaire de Rennes
Téléphone: +33 (0)2.99.28.43.25

Centre Hospitalier Universitaire de Rouen
Téléphone: +33 (0)2.32.88.80.00

Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne
Téléphone: +33 (0)4.77.12.70.00

Centre Hospitalier Universitaire de Tours
Téléphone: +33 (0)2.47.47.37.47

AGENT FINANCIER ET AGENT PAYEUR

BGL Société Anonyme
50 avenue J.F Kennedy
L-2951 Luxembourg
Luxembourg

CONSEIL JURIDIQUE DES CHEFS DE FILE

Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I.
26, Cours Albert 1er
75008 Paris
France

CONSEIL JURIDIQUE DE L'EMETTEUR

Freshfields Bruckhaus Deringer LLP
2, rue Paul Cézanne
75008 Paris
France